





**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC  
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ**

**COORDONNER UNE RECHERCHE COLLABORATIVE  
SUR LE TERRAIN NUMÉRIQUE.**

**Le cas d'une recherche sur un site Internet *Peer-to-Peer* québécois.**

Par

**Martin TÉTU**

Bachelier ès arts, B.A.

Essai présenté pour obtenir le grade de

Maître ès arts, M.A.

**Maîtrise en Pratiques de recherche et action publique**

Janvier 2012



Cet essai intitulé

**COORDONNER UNE RECHERCHE COLLABORATIVE  
SUR LE TERRAIN NUMÉRIQUE.**

**Le cas d'une recherche sur un site Internet *Peer-to-Peer* québécois.**

et présenté par

**Martin TÉTU**

a été évalué par un jury composé de

M. Guy BELLAVANCE, directeur de maîtrise

M. Fernand HARVEY, examinateur interne

M. Dominique JUTRAS, examinateur externe

## RÉSUMÉ

Le phénomène du *Peer-to-Peer* était au centre d'une recherche collaborative réalisée en 2009-2010, à laquelle ont participé l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ). L'objet de cette recherche a consisté, à l'intérieur du terrain numérique d'Internet, en un site Web *Peer-to-Peer* québécois dédié au téléchargement de produits culturels et fonctionnant en réseau. La recherche sur cet objet, publiée en 2010, s'est avérée la première étude au Canada basée sur l'observation directe du phénomène. Des conclusions précises émanant de la recherche contredisent des idées communes sur le sujet, notamment le fait que les usagers québécois du *Peer-to-Peer* téléchargent principalement des produits culturels états-uniens.

L'analyse du processus de cette recherche amène deux constatations. D'abord, la forme collaborative de recherche sert bien une telle recherche culturelle, malgré que cette forme soit peu utilisée parmi les études culturelles. Ensuite, le terrain numérique d'Internet constitue un terrain pertinent pour la recherche en culture. En effet, le terrain d'Internet est à la fois opérationnalisable (notamment avec la méthode quantitative) et au cœur d'enjeux liés à la situation du Québec, dont la problématique de la diversité culturelle en évolution à l'ère du numérique.

En conclusion, nous appelons à davantage de recherches collaboratives dans le secteur culturel et à un investissement plus soutenu de la recherche universitaire dans le terrain numérique d'Internet au Québec.

Mots-clés : Culture québécoise, musique, terrain numérique, réseaux, observation directe, recherche partenariale

## ABSTRACT

*Peer-to-Peer* was at the center of a research conducted in 2009-2010 that required the cooperation of two institutions, namely the Institut national de la recherche scientifique (INRS) and Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ). The object of that research, through the digital landscape of the internet, dealt with a québécois Peer-to-Peer site dedicated to downloading/uploading cultural products and functioning as a network. The research published in 2010 was the first of the kind in Canada based on a direct observation of the phenomenon. Conclusions obtained from the research contradict commonly held beliefs on the subject, such as the fact that québécois users of Peer-to-Peer were mainly downloading american cultural products.

The resulting analysis of the research process itself is twofold. First it proves the cooperation between two different institutions serves well the purpose of such a research in the cultural domain, even though this type of cooperation is rarely used in cultural studies. Also the digital landscape of the Internet reveals itself to be pertinent in research on culture. This area of study is both feasible (especially with the quantitative method) and at the heart of current and specific aspects dealing with the Québec situation, considering the changing cultural diversity of Québec in the digital era.

In conclusion, we call for more cooperative research in the cultural sector and to a better sustained emphasis in research on the digital landscape that is the Internet for Québec.

Keywords : Québec culture, music, digital field, networks, direct observation, collaborative research

## AVANT-PROPOS

Cet essai rend compte du stage de maîtrise effectué en 2009 dans le cadre du programme *Pratiques de recherche et action publique* de l'Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société (INRS-UCS). Le programme pédagogique est axé sur la compréhension des liens entre la recherche et les milieux de pratique.

Le stage a consisté à coordonner une recherche impliquant l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ). La recherche a été publiée par l'OCCQ en février 2010 sous le titre *Le téléchargement pair-à-pair au Québec : un premier portrait statistique à partir d'une observation directe*. La réflexion développée ici s'articule donc autour du processus de cette recherche, à la manière d'une réflexion à la fois pratique et épistémologique. Cette recherche, dont le sujet est l'échange de musique sur Internet par des Internautes québécois, comporte deux particularités qui en font une recherche non conventionnelle. D'abord, il s'agit d'une recherche *collaborative*. Ensuite, elle utilise des données provenant d'un terrain peu exploré, soit le terrain *numérique* d'Internet. La recherche possède de ce fait un côté exploratoire. À ce propos, elle constitue la première étude au Canada basée sur l'observation directe d'un site Internet destiné à l'échange de contenus culturels.

De façon générale, nous nous demanderons quels sont les tenants et aboutissants d'une recherche collaborative en prenant comme exemple le processus de la recherche menée ici. De façon plus méthodologique, nous regarderons comment s'opérationnalise une recherche sur Internet, spécifiquement avec la méthode de l'observation directe. Nous relaterons aussi comment s'est effectuée la diffusion des résultats d'un tel type de recherche. Enfin, nous évoquerons l'existence d'une problématique du numérique dans laquelle la réflexion sur l'objet de recherche s'inscrit naturellement.

On l'aura compris, cet essai emprunte la forme de l'étude de cas – où le « cas » est constitué du cheminement de la recherche collaborative. Pour consulter les résultats exhaustifs, nous référons le lecteur à l'annexe qui en présente le résultat.



## REMERCIEMENTS

J'aimerais d'abord remercier ma famille, Chantal et Pierre – celui-ci m'a guidé vers l'INRS en quelque sorte, avec sa passion pour la recherche. Je pense aussi à mes collègues de la première heure du programme, spécialement ceux de Québec, Sébastien et Sarah. Marc Bédard, pour la relecture et les échanges. Les professeurs et l'équipe de l'INRS; Fernand Harvey, notamment, avec qui des premières discussions dans son bureau en 2006 ont structuré la présente maîtrise. Mon directeur de maîtrise, Guy Bellavance, qui m'a soutenu avec une rigueur de tous les instants et un coaching stimulant dans les projets. Enfin, le milieu de stage (OCCQ) ayant constitué par la suite un milieu professionnel et au premier plan de celui-ci, son directeur Dominique Jutras. Une pensée spéciale à l'équipe du Festival Off de Québec, ces mélomanes m'ayant éveillé aux technologies numériques musicales.

# TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	1
Chapitre 1 : Le stage. Une recherche collaborative sur un site <i>Peer-to-Peer</i> .....	5
1.1 Sujet, problématique et acteurs impliqués.....	5
1.1.1 Sujet du stage: une recherche sur le <i>Peer-to-Peer</i> au Québec.....	5
1.1.2 Problématique : la diversité culturelle à l'ère du numérique .....	7
1.1.3 Les acteurs impliqués : INRS et OCCQ.....	10
1.2 Démarche et méthodologie .....	13
1.2.1 Démarche : une recherche quantitative et collaborative .....	13
1.2.2 Méthodologie : une recherche sur le terrain numérique .....	17
1.3 Principaux constats.....	22
1.3.1 Quatre constats découlant de la recherche .....	22
1.3.2 Retombées pour l'OCCQ et l'INRS.....	24
Chapitre 2 : Les activités de transfert de la recherche.....	26
2.1 Les contextes d'un transfert de connaissances.....	26
2.2 Médias.....	29
2.3 Milieux d'action .....	33
2.4 Milieux scientifiques.....	34
Chapitre 3 : Bilan critique du stage.....	36
3.1 Analyse des activités réalisées .....	36
3.1.1 Avant la recherche .....	36
3.1.2 Pendant la recherche .....	39
3.1.3 Interactions entre partenaires et modalités de mobilisation .....	43
3.1.4 Réalisations et retombées .....	44
3.2 Le rôle de l'agent d'interface .....	45

3.2.1 Un nouvel intermédiaire.....	46
3.2.2 Relations avec les acteurs impliqués dans la recherche.....	47
3.2.3 Processus de transfert de connaissance.....	49
3.2.4 Avenir de l'agent d'interface.....	51
3.3 Analyse en regard de la littérature.....	52
3.3.1 Évolution de la recherche scientifique vers la mobilisation des connaissances.....	52
3.3.2 La recherche collaborative est-elle une forme pertinente de recherche?.....	57
3.3.3 Le numérique, terrain d'exploration pour le domaine culturel.....	58
Chapitre 4 : Discussion à partir des données du stage.....	63
4.1 Un objet de recherche en pleine évolution.....	63
4.2 Le paradigme du « numérique ».....	65
Conclusion.....	69
ANNEXE 1. <i>Le téléchargement pair-à-pair au Québec : un premier portrait statistique à partir d'une observation directe</i> .....	71
Bibliographie.....	72

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Réception de la recherche par les médias.....	30
Tableau 2 : Réception de la recherche par les milieux d'action .....	33
Tableau 3 : Réception de la recherche par les milieux scientifiques.....	34

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Schéma du fonctionnement du P2P (pair-à-pair).....	6
Figure 2 : Le terrain numérique retenu : <i>www.torrentanonyme.com</i> .....	17

## LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

ACFAS	Association francophone pour le savoir
ADISQ	Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo
APEM	Association des professionnels de l'édition musicale
CEFRIO	Centre francophone d'informatisation des organisations
CRTC	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
DSIT	Direction des services informationnels et technologiques (à l'ISQ)
INRS	Institut national de la recherche scientifique
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
IP	Internet Protocol (adresse)
ISQ	Institut de la statistique du Québec
I/as/tt	Laboratoire Art et société terrains et théories
MCCCF	Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine du Québec
OCCQ	Observatoire de la culture et des communications du Québec
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
P2P	Peer-to-Peer, pair-à-pair (traduction française)
PC	Presse canadienne
PRAP	Programme <i>Pratiques de recherche et action publique</i>
RQIS	Réseau québécois en innovation sociale
SODRAC	Société du droit de reproduction des auteurs compositeurs et éditeurs au Canada
TIC	Technologies de l'information et de la communication

UNESCO Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture

UQAM Université du Québec à Montréal





# INTRODUCTION

L'intérêt d'une recherche collaborative sur le terrain numérique réside d'abord dans le contexte actuel de remise en question des pratiques de recherche. La recherche scientifique, en effet, tend dorénavant à adopter une approche qui se veut davantage « réflexive ». Ceci est visible, notamment, par la volonté des milieux scientifiques et académiques de prendre en compte les besoins des usagers de la recherche et de favoriser la collaboration entre institutions. Privilégier ici le mode collaboratif, pour une étude sur un objet de recherche peu observé (le *Peer-to-Peer*), s'inscrit dans un tel questionnement contemporain sur l'évolution de la production du savoir. Il s'agit du premier intérêt manifeste de la recherche sur laquelle est basé cet essai de maîtrise.

Le deuxième intérêt réside dans l'objet de recherche lui-même, le phénomène du *Peer-to-Peer* (P2P). Le P2P, rappelons-le, est une activité ayant causé un véritable bouleversement dans le milieu culturel. Souvent appelé « piratage » ou « téléchargement illégal », le P2P fonctionne grâce à des sites Internet d'échanges de produits culturels, par lesquels les usagers téléchargent gratuitement des produits comme des disques, des films, etc. Cette activité est controversée car souvent tenue responsable de pertes de revenus importants pour l'industrie culturelle (en conséquence de l'acquisition non-autorisée de produits culturels via ces réseaux). L'industrie mondiale de la musique, pour sa part, a vu ses ventes de disques être divisées par deux tandis que se généralisait les pratiques du P2P (de 2000 à 2010). Aux États-Unis, les revenus de l'industrie musicale sont passés de 14,6 milliards US\$ en 1999 à 6,3 milliards US\$ en 2009<sup>1</sup>. La recherche sur le P2P, ici un site P2P québécois, s'inscrit de la sorte dans l'intérêt général du milieu culturel pour cet objet possédant un réel impact sur le « terrain ».

## *Une recherche collaborative INRS-OCCQ sur le P2P*

L'université, tel qu'évoqué plus haut, se situe aux premières loges de la redéfinition des pratiques de production du savoir. Nous définirons plus loin au point 3.3.1 le contexte détaillé de cette évolution de la recherche. Le présent essai, basé sur une recherche collaborative, fournit ainsi un exemple concret et récent de l'université comme acteur d'interface entre science et société. Cette recherche impliquait l'Institut de la recherche scientifique (INRS), soit « l'université » et l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), soit le « milieu d'action ». Nous concevons l'OCCQ comme un milieu d'action publique, en tant qu'organisme public produisant des données officielles, dans un cadre

---

<sup>1</sup> Source : Recording Industry Association of America (RIAA).

fixe et défini par l'état, structuré par des comités consultatifs impliquant le milieu culturel. Soulignons à ce propos la représentation des milieux québécois producteurs de musique au sein de l'OCCQ; en effet, l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ<sup>2</sup>) est très active auprès de l'OCCQ, cette association participant à la fois au comité de la musique et au comité de direction. Ceci illustre bien la qualité de « milieu d'action » de l'OCCQ.

La recherche portait sur un sujet d'actualité touchant directement les acteurs du milieu, soit l'échange de musique numérique par Internet. La démarche dont il sera question a tenté spécifiquement d'opérer une réunion de « la recherche pure » et de « l'action sur le terrain ». En cela, il ne s'agit pas d'une démarche conventionnelle. Elle s'inscrit plutôt dans l'évolution actuelle de la recherche vers des formes davantage partenariales. Elle tente, par une méthode collaborative, de rapprocher deux cultures qui ont tendance à s'opposer.

Dans la recherche dont il est question ici, l'université (INRS) s'engage sur la voie de la collaboration; d'un côté, par un programme pédagogique spécifique sur le sujet de l'arrimage recherche/action (programme *Pratiques de recherche et action publique*) et de l'autre côté par des laboratoires de recherches diversifiées aux multiples partenariats, dont le *l/as/st (Laboratoire Art et société terrains et théories)* destiné à l'étude des pratiques artistiques contemporaines.

Le milieu d'action (OCCQ), quant à lui, est constitué d'un département de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) assurant le suivi statistique du secteur culturel. L'OCCQ est structuré sur le modèle collaboratif grâce à son fonctionnement en différents comités composés d'organismes des milieux culturels qui orientent ses priorités.

Les deux milieux (INRS et OCCQ) possèdent une structure adaptée à la collaboration et ils sont aussi interpellés par les mutations contemporaines de la culture. La rencontre entre ces deux milieux amène donc un véritable objet co-construit. On verra au chapitre 4 que l'objet de recherche a d'ailleurs été profondément modifié par la collaboration entre l'INRS et l'OCCQ.

### *Genèse de la collaboration*

Pour la petite histoire, il est bon de situer ici comment s'est mis en place le contexte de la recherche qui est le fruit d'une collaboration à moyen terme. La recherche collaborative INRS-OCCQ a véritablement débuté en 2008. À ce moment, l'INRS (par l'entremise du directeur de maîtrise Guy Bellavance et de l'étudiant-chercheur Martin Tétu) a participé à un *Comité spécial sur le numérique* mis en place par l'OCCQ. Pour l'occasion, l'OCCQ avait réuni un grand nombre d'acteurs de différents milieux pour réfléchir sur les enjeux actuels du phénomène du numérique en culture. Étaient notamment présents

---

<sup>2</sup> Rappelons que l'ADISQ a comme mandat la défense des intérêts professionnels/industriels de ses membres qui produisent la majorité de la musique créée au Québec.

des responsables d'associations représentatives du milieu culturel (producteurs, artistes, artisans), des acteurs du milieu gouvernemental et du milieu universitaire. Les discussions ont permis de cerner les problématiques mises à jour par le phénomène du numérique dans différents domaines culturels. On put ainsi constater un intérêt partagé pour la commercialisation des produits culturels sur les nouvelles plateformes numériques. Une préoccupation commune a émergé de la rencontre à propos de certains points à documenter, dont l'échange de fichier « Peer-to-Peer » sur Internet, le comportement des usagers d'Internet et la transformation de la commercialisation culturelle québécoise.

Suite à cette rencontre, l'ADISQ qui était présente au comité sollicite l'INRS pour une recherche qui explorerait un des axes du numérique. L'ADISQ propose alors à l'INRS de travailler à un portrait d'un phénomène qui fut évoqué lors de la rencontre : l'échange de musique sur Internet dans les réseaux *Peer-to-Peer*<sup>3</sup> (P2P) considérés souvent comme étant du « piratage » de disques. Le mandat donné à l'INRS par l'ADISQ consiste alors à 1) dresser un état des lieux de la connaissance sur le sujet, 2) apporter un éclairage sur la situation du P2P au Québec, 3) formuler des recommandations à l'ADISQ face au phénomène du P2P. Ainsi, une collaboration formelle (soit celle ADISQ-INRS) s'organise à partir de la mise en place d'une forme de réseau informel d'acteurs (soit le comité du numérique de l'OCCQ) de milieux différents préoccupés par le même phénomène.

Cette première étape de la collaboration entre l'ADISQ et l'INRS fut satisfaisante, l'ADISQ joignant notamment le rapport de l'INRS<sup>4</sup> à son propre mémoire déposé à une audience de la Commission de la radio et de la télédiffusion canadienne (CRTC). Un deuxième mandat fut confié à l'INRS par l'ADISQ : il s'agissait cette fois de prendre la mesure des flux financiers associés à la musique numérique circulant au Québec. Ce deuxième mandat<sup>5</sup> fut réalisé dans l'année qui suivit (2008-2009) et le résultat fut présenté au public par l'INRS lors des *Rendez-vous québécois de l'industrie de la musique 2009*. Cette présentation publique, agissant comme un transfert des connaissances, a permis aux milieux d'action de la musique de prendre connaissance des résultats avant même la diffusion finale de l'étude en question.

Les deux mandats confiés à l'INRS par l'ADISQ ont permis ceci. Le premier mandat a dressé le portrait du P2P en musique par une revue de la littérature sur le sujet, en identifiant les dimensions constitutives au phénomène du P2P. Le deuxième mandat s'est attaché à démontrer l'existence d'une véritable économie générée par la circulation de musique numérique sur Internet (incluant le P2P), en

---

<sup>3</sup> *Pair-à-pair* (acronyme P2P), en anglais *Peer-to-Peer* : Technologie d'échange de fichiers entre internautes, permettant à deux ordinateurs reliés à Internet de communiquer directement l'un avec l'autre sans passer par un serveur central (Source : Grand dictionnaire terminologique de l'Office de la langue française, Québec).

<sup>4</sup> Tétu, M. et G. Bellavance (2009a) « Peer-to-Peer et musique enregistrée au Québec », Laboratoire art et société terrains et théories, Institut national de la recherche scientifique (INRS), 46 p.

<sup>5</sup> Tétu, M. et G. Bellavance (2009b) « Internet et enregistrement sonore au Québec. Le système de distribution et ses flux financiers », Laboratoire art et société terrains et théories, Institut national de la recherche scientifique (INRS), 54 p.

mesurant les flux financiers associés à la musique en ligne au Québec. Il restait donc à se pencher sur le *contenu* du phénomène P2P lui-même : observer le détail des *produits musicaux numériques* qui circulent ainsi sur ces réseaux P2P. Cette observation permettra de documenter le phénomène en termes davantage « culturels » et fournira aux différents milieux un portrait de première main du P2P au Québec. Pour ce faire, un projet de recherche collaborative a été présenté à l'OCCQ dans les mois qui ont suivi. Le projet consistait dans la recherche dont nous suivrons la démarche ici, soit l'observation directe d'un site P2P québécois et des téléchargements de produits musicaux sur ce même site (avec la mise en parallèle des données de ventes de disques au Québec). Conséquence directe de ces multiples collaborations avec le milieu et sans que cette recherche soit prévue au départ, une recherche collaborative se met donc en place entre l'INRS et l'OCCQ autour du P2P.

# CHAPITRE 1 : LE STAGE. UNE RECHERCHE COLLABORATIVE SUR UN SITE *PEER-TO-PEER*

## 1.1 Sujet, problématique et acteurs impliqués

### 1.1.1 Sujet du stage: une recherche sur le *Peer-to-Peer* au Québec

Le stage<sup>6</sup> a eu lieu à l'OCCQ du 29 janvier au 1<sup>er</sup> mai 2009<sup>7</sup>. Il consistait à coordonner une recherche sur un site Internet Peer-to-Peer (P2P) québécois (la traduction française est *pair-à-pair*). Cette recherche a été publiée en février 2010 sous le titre *Le téléchargement pair-à-pair au Québec : un premier portrait statistique à partir d'une observation directe*<sup>8</sup>. Rappelons que le P2P constitue un échange de contenus culturels utilisant Internet comme canal d'échange. Pour nommer le phénomène, nous utiliserons tout au long de ce mémoire indistinctement les termes *pair-à-pair*, *Peer-to-Peer* ou *P2P*.

Le P2P s'inscrit dans la « problématique du numérique ». Car si le numérique est d'abord un *format* (ex. un fichier numérique), c'est aussi une *problématique* (ex. les enjeux du numérique). L'utilisation du code informatique pour le traitement de l'information a amené, en effet, la création du format numérique qui permet dorénavant la transmission de produits culturels sous forme dématérialisée (musique, film, livres, etc.). Les multiples enjeux issus de cet usage généralisé du format numérique forment pour leur part une véritable problématique du numérique. Parmi les enjeux les plus pressants, on trouve la transformation du modèle d'affaires traditionnel des industries culturelles sous l'adoption de versions dématérialisées des supports physiques (le passage du CD au fichier électronique); la remise en question du copyright d'œuvres désormais dématérialisées; la création d'une nouvelle culture de la gratuité, etc. Une recherche sur le P2P amène alors à réfléchir à cette problématique du numérique dans le contexte du Québec.

Le P2P possède ainsi une importante dimension technologique reliée à la circulation numérique, dont il faut dire quelques mots ici. Réduit à sa plus simple expression, le P2P est une des formes d'échanges en temps réel entre Internauteurs sur Internet. Ces diverses formes d'échanges informatisés méritent

---

<sup>6</sup> Le stage réalisé par l'étudiant-chercheur Martin Tétu fait l'objet du présent essai de maîtrise.

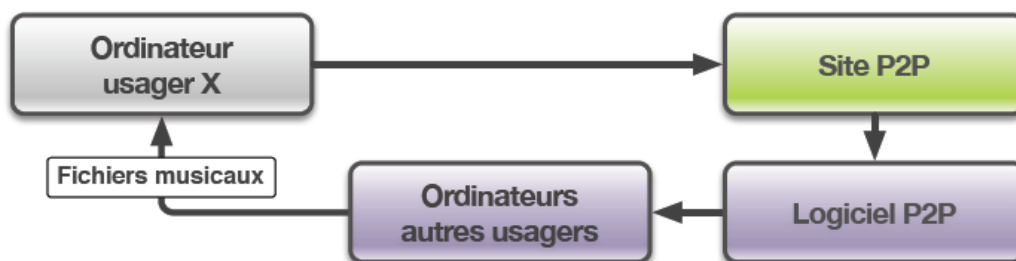
<sup>7</sup> Les dates officielles du stage couvrent la période de janvier à mai 2009. Toutefois, le travail sur la recherche s'est poursuivi jusqu'en février 2010 pour assurer le traitement des données, l'analyse et la rédaction.

<sup>8</sup> Tétu, M. (2010) « Le téléchargement pair-à-pair au Québec : un premier portrait statistique à partir d'une observation directe », *Statistiques en bref*, no 56, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, janvier, 20 p. [en ligne :] [www.stat.gouv.qc.ca/observatoire](http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire).

d'être identifiées selon leur implantation chronologique. Il y eut, à partir du milieu des années 1990, le clavardage ou *chat* qui permet l'échange de texte en direct. Il y eut ensuite le *Peer-to-Peer* dès 1998-1999, qui se centre principalement sur l'échange de produits culturels (ex. *Napster*). On assiste enfin depuis 2006 à l'échange de la voix (ex. *Skype*) et de l'image (ex. *Webcam*) en direct sur Internet. La particularité du P2P est que l'échange ne concerne pas cette fois-ci un contenu produit par l'utilisateur (ex. le texte, la voix ou l'image) mais implique plutôt le transit du contenu d'un tiers. Ces contenus sont habituellement des produits culturels de format numérique tels un film, un album musical, un livre, un jeu vidéo, une émission de télévision, etc. En ce sens, plutôt que de constituer une activité de communication au sens classique du terme, le P2P est plus spécifiquement un échange de fichiers en temps réel<sup>9</sup>. L'activité du P2P est ainsi appelée « file sharing », littéralement « partage de fichiers ».

Du point de vue technique, chaque usager du P2P accède aux contenus d'autres usagers directement à partir des ordinateurs de ces derniers. Voilà pourquoi on parle de *pair-à-pair*, soit littéralement de transferts directs d'un *pair* à un autre *pair*. L'accès aux autres ordinateurs (la connexion entre ordinateurs) est rendu possible par les deux outils informatiques suivants : 1) un logiciel, installé sur les ordinateurs, qui relie ces mêmes ordinateurs (un « logiciel P2P »); 2) un site Internet qui identifie ces ordinateurs et indique quel Internaute possède quel fichier (un « site P2P »). On utilise donc un *site* P2P pour se connecter, grâce à un *logiciel* P2P, aux autres ordinateurs, ceci à la manière d'un réseau Intranet ou interne d'une entreprise. Le transit final du fichier est rendu possible par l'interconnexion des ordinateurs entre eux. La figure 1 présente les étapes de la connexion d'un « usager X » avec les autres usagers du P2P, assurant l'arrivée de fichiers musicaux à cet « usager X ».

**Figure 1 : Schéma du fonctionnement du P2P (pair-à-pair)**



Source : Vize Media ([www.vizemedia.com](http://www.vizemedia.com))

<sup>9</sup> La majorité des usagers de ces réseaux P2P échange d'ailleurs uniquement des fichiers et non des informations à propos d'eux-mêmes.

### 1.1.2 Problématique : la diversité culturelle à l'ère du numérique

Sous l'angle de la sociologie de la culture, le P2P est une activité d'importance nettement sous-représentée dans la recherche universitaire. À la manière des études sociologiques sur la télévision, apparues longtemps après l'implantation du médium télévisé (Missika et Wolton, 1983), le phénomène de l'échange de fichiers en ligne est encore peu documenté malgré son impact réel au sein de la population. En effet, le P2P fait transiter chaque jour par Internet des millions de fichiers contenant de la musique, du vidéo, des textes, des jeux et autres types de produits culturels. Le tiers du flux mondial d'Internet serait ainsi composé de tels échanges P2P (Liu *et al.*, 2008). Il s'agit à l'évidence d'une manifestation à grande échelle de nouvelles pratiques d'acquisition et de consommation culturelles. De plus, comme les échanges P2P sont gratuits, le P2P contribue à former une nouvelle « culture de la gratuité » (Benhamou et Farchy, 2007) qui tranche avec le modèle contemporain d'une consommation culturelle tarifée. L'objet de recherche du P2P peut donc être envisagé sous plusieurs angles sociologiques: les pratiques culturelles, les nouvelles formes de cultures, la formation du goût, etc. Il s'agit globalement d'un phénomène multidimensionnel à la fois économique, juridique, technologique et communautaire (Tétu et Bellavance, 2009a).

Le P2P amène donc des bouleversements sur plusieurs plans. L'arrivée du premier logiciel P2P, appelé *Napster*, a été perçue à cet égard comme une véritable remise en question dans le monde juridique car ce logiciel brouillait les conceptions traditionnelles du copyright. Ceci car le fichier transmis avec ce logiciel contient une copie numérique parfaite de l'œuvre culturelle originale. S'agit-il alors d'une activité assimilable à de la contrefaçon, puisque cette copie n'a pas de support et n'est pas vendue mais plutôt partagée? Ceci revient à se demander si reproduire le code informatique d'une œuvre équivaut à contrefaire l'œuvre elle-même (Bomsel, 2010).

D'un côté, on assimile le P2P à des activités de contrefaçon, à du « piratage » ou du téléchargement « illégal ». D'un autre côté, plusieurs estiment qu'il s'agit là de nouvelles formes d'échanges privés et de partage d'information, mais non de piratage (Lessing, 2008). Pour la majorité des chercheurs, comme le signalent Benhamou et Farchy (2004 : 63), la question paraît déborder du simple cadre d'une activité de contrefaçon qu'il faut réguler par la seule loi : (...) *les stratégies défensives techniques et/ou juridiques ne peuvent à elles seules permettre la résolution d'un problème qui appelle le bouleversement d'un modèle économique et la recherche d'un nouvel équilibre social*. Pour d'autres auteurs, les différentes formes de piratage des produits culturels, plutôt que de nuire à la société de l'information, auraient plutôt même accéléré son implantation (Johns, 2010). Le bouleversement amené par le P2P est si important, enfin, que de nombreux auteurs y voient le signe précurseur d'une « révolution » dans le domaine de la gestion des données, car toute information (médicale, médiatique, etc.) deviendrait une forme de bien commun accessible à tous (Love et Hubbard, 2005). Sous l'angle

spécifique des industries culturelles, il s'agit d'un profond changement de modèle d'affaires : on passe d'un modèle d'affaires basé sur le bien culturel (le produit physique) à un modèle d'affaires basé sur le service culturel (le flux de signaux numériques) (Tétu et Bellavance, 2009b).

Au-delà des aspects juridiques et économiques soulevés par le P2P, qu'on vient d'esquisser, la question de la consommation culturelle est centrale. En particulier, on peut se demander comment ces nouveaux modes d'acquisition de culture sur Internet influencent les contenus culturels eux-mêmes. Le P2P permet-il la découverte de genres et d'artistes « nouveaux »? La culture de la gratuité, dont le P2P est un des plus importants vecteurs, amène-t-elle une modification importante des contenus consommés et si oui, de quelle manière? Les jeunes adoptent-ils davantage ces nouvelles pratiques numériques? Assiste-t-on à l'apparition de « nomades de la culture »<sup>10</sup> sillonnant ces réseaux P2P comme autant d'autodidactes de la culture?

En conséquence, la problématique de la diversité culturelle émerge du numérique en général et du P2P en particulier. Par diversité culturelle, nous entendons ici spécifiquement le concept de *diversité des expressions culturelles* telles que défini par l'Unesco (soit une conception de la culture qui inclut principalement la langue et l'art) et non le concept général de *diversité*, celui-ci toujours de l'Unesco mais étant beaucoup plus large (incluant le dialogue interculturel, l'éducation, les droits de l'homme, etc.<sup>11</sup>). Ceci posé, on peut logiquement se demander si l'avènement de ces formes de consommations culturelles par mode numérique favorisera ou défavorisera l'affirmation des cultures locales, bref la diversité culturelle. Comme le pose Mira Burri du World Trade Institute de Berne (2009 : 1) : *In a socio-cultural context, digital technologies have been regarded as the epitome of globalisation forces – not only driving and deepening the process of globalisation itself but also spreading its effects.*

Dans le cas du Québec, cela conduit à se demander si les Internautes échangeront des contenus culturels *québécois* par ces réseaux P2P. D'aucuns se demandent si l'activité des Internautes québécois à travers les réseaux informatiques mondialisés constitue une forme de menace directe pour la culture québécoise. En effet, le déferlement potentiel de produits culturels étrangers (et surtout états-unien) pourrait submerger un système de protection de la culture québécois patiemment mis en place depuis cinquante ans (à l'aide notamment de mesures réglementaires comme les subventions et les quotas). Le « socle » de la culture québécoise est ainsi fragilisé par le P2P, on le voit, comme ce socle l'a été en son temps avec l'implantation des ondes hertziennes (radio, télévision). Soulignons que la notion de diversité culturelle est ici doublement intéressante, d'abord par sa pertinence avec l'objet de recherche du P2P; ensuite par le rôle important du Québec en ce qui a trait à la convention

---

<sup>10</sup> Expression utilisée par Fernand Harvey, lors du séminaire-midi de la Chaire Fernand-Dumont sur la culture, INRS, 25-01-2010.

<sup>11</sup> La conception de la culture au sens anthropologique (plutôt qu'artistique) est à la base du Rapport mondial de l'UNESCO, 2010, *Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel*, 40 p.



internationale sur la diversité culturelle de l'Unesco<sup>12</sup>. Cette notion de diversité est aussi une préoccupation de l'organisme du milieu qui a collaboré à la recherche (l'OCCQ), le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme ayant comme thématique *La diversité culturelle à l'heure du numérique*.

Pour comprendre le P2P sous l'angle de la diversité culturelle, il faut observer directement l'activité des Internautes québécois : consomment-ils des produits québécois? Or, il n'existe pas de données<sup>13</sup> sur la consommation de contenus culturels par Internet au Québec. De façon générale, on connaît d'ailleurs très peu de quelle manière circule la culture sur Internet. On ignore en bonne partie l'échelle, la dynamique et le détail de la consommation culturelle en ligne. Cette lacune de connaissance englobe même jusqu'au chemin pris par les Internautes pour acquérir de la musique en ligne (Tepper et Hargittai, 2009). La première étape consiste donc à documenter concrètement cette activité par l'observation, pour ensuite en tirer une conclusion probante basée sur des éléments empiriques et non seulement théoriques. Il faut donc sélectionner une plateforme de consommation numérique; ceci est fait avec le P2P. Ensuite, il faut se centrer sur un contenu culturel en particulier pour éviter la dispersion de l'observation; ce contenu culturel privilégié sera la musique, sous la forme d'enregistrements sonores (disques). Ensuite, une méthode d'investigation est choisie; celle-ci sera l'observation directe de réseaux d'échanges (l'activité de téléchargement du P2P). Enfin, un angle d'analyse est sélectionné; cet angle consistera dans la comparaison entre les produits musicaux échangés en P2P et les disques achetés en magasin (en fonction de leur identité québécoise ou non). Cette méthode, en somme, aboutit à vérifier si les produits musicaux téléchargés en ligne dans les réseaux P2P par des Internautes québécois sont des œuvres québécoises ou non. Par la suite, il s'agira de comparer cette consommation en P2P avec la consommation en magasin par les Québécois (les achats d'albums). La comparaison de ces deux modes de consommation (en ligne et en magasin) nous renseignera enfin, par contraste, sur la dynamique spécifique de la consommation culturelle en ligne des Québécois.

---

<sup>12</sup> Rappelons que le Québec a été parmi les acteurs les plus actifs pour l'adoption de la *Convention sur la protection et la promotion sur la diversité des expressions culturelles* de l'Unesco signée en 2005.

<sup>13</sup> Avant le début du stage (soit en 2008), l'OCCQ ne compilait pas les données spécifiques des ventes numériques de musique.

### **Pourquoi choisir la musique pour mesurer la diversité culturelle en ligne?**

La musique est omniprésente sur internet et cela s'explique par un ensemble de raisons. L'art musical lui-même bénéficie sans doute d'une conjoncture très favorable. Mais surtout, l'évolution technologique contemporaine a permis dès le début d'Internet des échanges de fichiers numériques audio qui ne nécessitent pas trop d'espace virtuel (mémoire informatique) pour la moyenne des usagers<sup>14</sup>. La transmission de l'image vidéo, pour sa part, était encore jusqu'à tout récemment techniquement trop complexe pour qu'elle soit transmissible par Internet à la même échelle que l'audio. Enfin, la musique est exportable à tous les continents, notamment grâce aux versions instrumentales (ex. électro, jazz, etc.) et à l'usage généralisé de l'anglais dans la consommation mondiale de musique, ce qui amoindrit la barrière culturelle imposée à de nombreux autres types de produits culturels. La musique est donc le produit culturel le plus adapté à la numérisation et à la circulation sur les réseaux en ligne (Bisaillon, 2008).

Le choix de la musique est renforcé ici du fait que l'OCCQ possède des données de ventes hebdomadaires de disques au Québec selon le format (physique ou en téléchargement payant) et selon l'origine nationale de l'œuvre. Une comparabilité des données en ligne (P2P) et hors ligne (achats en magasin) devient dès lors envisageable grâce à la collaboration avec l'OCCQ.

### **1.1.3 Les acteurs impliqués : INRS et OCCQ**

La recherche impliquait plusieurs acteurs. Nous en avons posé le contexte en introduction. Nous en dirons encore quelques mots ici, car le choix des acteurs participant à une recherche collaborative est primordial à sa structuration et, ultimement, à son succès. Il apparaît que certaines caractéristiques communes doivent exister chez les partenaires d'une recherche collaborative, dont celles-ci: 1) posséder plusieurs axes de recherche, de façon à intégrer un sujet nouveau de manière collaborative; 2) développer des réponses innovantes et/ou expérimentales à des problématiques contemporaines et

---

<sup>14</sup> Le format spécifique de la musique lui permet d'être « découparable » en morceaux (contrairement au film et au livre), léger du point de vue technique (le son étant alors transmissible par Internet) et transportable par l'utilisateur (qualité de mobilité).

3) posséder une structure impliquant ou favorisant la collaboration. Les acteurs impliqués (INRS et OCCQ) respectaient ces trois conditions.

En rappelant le mandat des deux institutions, on constate que celles-ci possèdent une structure de collaboration dans leur mandat même. Ceci est visible dans la mission de l'INRS qui inclut la recherche fondamentale et appliquée, par une équipe multidisciplinaire. Pour l'OCCQ, la structure de fonctionnement en comités consultatifs implique *de facto* une approche de collaboration. Le mandat de l'OCCQ, de plus, inclut nommément la collaboration avec les centres de recherche universitaires comme un axe d'activité.

**Le Centre - Urbanisation Culture Société  
de l'Institut national de la recherche scientifique (UCS-INRS)**

*Le Centre regroupe trente-sept professeurs-chercheurs, qui proviennent d'une dizaine de disciplines différentes des sciences sociales. C'est aussi un lieu de formation d'étudiants de 2e et 3e cycles et de chercheurs postdoctoraux. Les premiers éléments distinctifs de la recherche réalisée à l'INRS se résument en quelques mots : recherche partenariale, recherche fondamentale et appliquée, définition des objets de recherche en interaction avec les utilisateurs, interdisciplinarité et formation efficace. La pertinence sociale des travaux de recherche est en effet l'un des principaux moteurs de l'activité scientifique des chercheurs du Centre. Ces caractéristiques découlent de la mission générale confiée à l'INRS, qui rappelle l'importance d'y développer à la fois la recherche fondamentale et appliquée. Elles soulignent aussi que cette recherche doit être orientée vers le développement économique, social et culturel du Québec et permettre d'assurer le transfert des connaissances dans l'ensemble des secteurs où l'INRS œuvre. L'approche multidisciplinaire du Centre UCS facilite l'analyse des problématiques concrètes et souvent complexes qui caractérisent le monde dans lequel nous vivons<sup>15</sup>.*

---

<sup>15</sup> Site Web de l'INRS-UCS.

### **L'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ)**

*L'OCCQ a comme mission de répondre aux besoins réels et concrets des intervenants des secteurs de la culture et des communications ainsi que de ceux qui traitent avec ces secteurs en matière de statistiques, de soutien à la recherche et de veille. Le mandat de l'OCCQ consiste à 1) développer un système intégré de statistiques de façon à couvrir tout le champ de la culture et des communications; 2) faciliter le transfert des connaissances au bénéfice des intervenants des secteurs de la culture et des communications; 3) faciliter les collaborations avec les unités ou les centres de recherche existants, notamment dans le milieu universitaire; 4) valoriser les banques de données existantes chez les partenaires, tant institutionnels que privés (associations, syndicats, entreprises, etc.), et favoriser les interactions avec les autres producteurs de statistiques ou de connaissances qui oeuvrent dans des domaines semblables ou connexes; 5) mobiliser de nouvelles ressources, notamment en offrant des services professionnels sur une base d'affaires; 6) documenter l'importance et le rôle de la culture et des communications dans la société moderne, et contribuer à la réflexion sur les grandes tendances internationales. (...) La structure de fonctionnement de l'OCCQ est constituée 1) d'un comité de direction composé d'au moins quatorze membres, dont le président ou la présidente; de huit comités consultatifs représentés au comité de direction par un représentant ou une représentante; d'un comité-conseil rattaché au directeur ou à la directrice de l'OCCQ; et, au besoin, de comités de projet et d'un comité ad hoc d'éthique<sup>16</sup>.*

La direction de l'étude a été assurée par Dominique Jutras, de l'OCCQ. La supervision scientifique a été réalisée quant à elle par Guy Bellavance de INRS-UCS. Le principal chercheur sur le « terrain » a été Martin Tétu (INRS), avec la collaboration de membres du personnel de l'OCCQ et de divisions de l'ISQ (Division de la méthodologie et de la qualité; Division des services informationnels et technologiques).

---

<sup>16</sup> Site Web de l'OCCQ.

En plus de ces deux structures qui ont collaboré activement (INRS et OCCQ), il faut indiquer l'existence de facteurs supplémentaires ayant favorisé la recherche collaborative. D'abord, la recherche a été menée dans le cadre du programme *Pratiques de recherches et action publique* de l'UCS-INRS, programme que suivait Martin Tétu et qui vise spécifiquement à favoriser les liens entre recherche et pratique. Ensuite, la direction scientifique de la recherche a été menée par Guy Bellavance et le *l/as/st* (*Laboratoire Art et société terrains et théories*), laboratoire destiné aux problématiques contemporaines de l'art et de la culture, dans lequel l'objet de recherche du P2P s'inscrivait naturellement. Enfin, les expériences personnelles de l'étudiant-chercheur ayant piloté la recherche ont pu aussi influencer positivement la démarche de la recherche, par sa connaissance préalable du milieu culturel<sup>17</sup>.

## 1.2 Démarche et méthodologie

Nous décrivons ici les étapes du développement d'un modèle d'observation pour effectuer la recherche collaborative sur le terrain numérique.

### 1.2.1 Démarche : une recherche quantitative et collaborative

Une revue de la littérature a permis de constater que les études sur le P2P basées sur des données empiriques (par opposition aux études théoriques) se classent sous deux thématiques précises. La première thématique concerne les impacts négatifs du P2P sur les ventes de musique; la deuxième concerne l'établissement d'un profil partiel des usagers du P2P.

D'abord, la mesure des impacts négatifs du P2P sur les ventes de produits culturels en magasin et spécifiquement sur les ventes de disques est bien documentée. Rappelons que les ventes mondiales de disques ont chuté brutalement dès l'introduction des premiers réseaux P2P (en 1999). Dans les recherches sur cette question, on utilise une variable indirecte qui permet de réaliser une inférence statistique, à l'aide de croisements de données macro-économiques. Peut-on établir un lien entre l'accroissement du P2P et la diminution de ventes de disques dans les villes (Liebowitz, 2006)? Le P2P serait-il responsable du déclin des magasins spécialisés en musique (Zentner, 2008)? Quel rôle potentiel attribuer au P2P dans la moindre présence de grands succès dans les palmarès (Bhattacharjee *et al.*, 2007)?

Ensuite, les recherches regroupées sous la thématique du « profil des usagers » se penchent sur certains déterminants de l'activité du P2P. On se demande par exemple si les usagers du P2P sont

---

<sup>17</sup> L'étudiant-chercheur Martin Tétu a été précédemment impliqué dans le milieu culture québécois, comme producteur de musique et fondateur du Festival Off de Québec (2004-2008).

aussi des acheteurs de musique en magasin (Anderson et Frenz, 2005)? Les campagnes contre le « piratage » et les poursuites judiciaires dissuadent-elles les Internautes de télécharger via les sites P2P (Bhattacharjee *et al.*, 2006)? Quel est le lien entre P2P et éthique chez les usagers du P2P (Shang *et al.*, 2008)? Existe-t-il des différences entre sexes quant à la volonté de télécharger en P2P (Chiang et Assane, 2008)?

On pourrait s'étonner de constater le peu d'études qui ont tenté d'observer empiriquement les comportements des usagers du P2P<sup>18</sup> et de répertorier les produits culturels téléchargés sur ces réseaux d'échanges de fichiers. Mais cette absence de documentation est, en réalité, peu surprenante. En effet, le P2P constitue une activité dont la légitimité est contestée; le téléchargement en P2P ayant parfois même abouti à des condamnations judiciaires dans certains pays, dont les États-Unis<sup>19</sup>. Il devient dès lors difficile de trouver des usagers du P2P à observer ou des répondants. Ceci justifie l'absence d'études détaillant l'activité concrète du P2P (qui identifient les usagers et les produits culturels téléchargés).

De plus, les réponses des usagers du P2P à propos de leur pratique de téléchargement ne seraient pas nécessairement fiables non plus. Car il existe une tendance à répondre aux sondages de façon « socialement souhaitée » (Tellis et Chandrasekaran, 2010), ce qui fausserait sans doute les réponses des usagers du P2P à propos de leur comportement possiblement litigieux. Établir une documentation très précise sur les usagers et usages du P2P serait aussi questionnable du point de vue éthique, puisqu'elle permettrait éventuellement l'identification publique d'usagers aux comportements « déviants ». En conséquence de ce qui précède, peu d'interviews sur le sujet et d'analyses des comportements sont disponibles dans la littérature scientifique.

Dans le même ordre d'idées, on peut expliquer l'absence d'observation détaillée dans la littérature par le contexte d'observation directe du numérique qui requiert des moyens importants. En effet, observer l'activité d'Internet ne peut se faire que *in situ*. Ce mode d'observation diffère des méthodes traditionnelles des sciences sociales que sont notamment l'interview, le sondage, l'analyse statistique et la revue de la littérature. Il faut plutôt, ici, observer et mesurer directement une activité qui fonctionne 24 heures sur 24, à propos de laquelle nous avons peu d'indications au départ et pour laquelle nous ne possédons aucune donnée de base mesurable. Une captation automatisée des données sur le site lui-même devient alors incontournable. Mais cette captation implique des moyens techniques et/ou une expertise technologique que ne possèdent généralement pas les centres de recherche en culture. Les études à propos de l'activité culturelle d'Internet ont d'ailleurs été souvent réalisées par des

---

<sup>18</sup> À part quelques exceptions, il s'agit le plus souvent d'études sur des usagers universitaires du P2P, usagers qui sont plus facilement disponibles pour interviews dans les centres de recherche que des usagers non-universitaires (par ex., l'étude de Chiang et Assane, 2007).

<sup>19</sup> Rappelons que le P2P constitue une activité illégale dans certaines juridictions, notamment aux États-Unis. Des cas très médiatisés de poursuites et de condamnations pour avoir téléchargé en P2P ont d'ailleurs frappé l'opinion publique.

départements universitaires d'informatique et non de sciences sociales (par ex. Blum et Goldfarb, 2006; Kwok, 2006). En conséquence, les études qui utilisent l'observation directe sont généralement issues des départements d'informatique et elles adoptent une approche plus proche du génie informatique que de la sociologie. La consommation est donc mesurée globalement en « flux » mais non dans son détail.

Le défi de notre recherche consistait donc à observer l'activité réelle des usagers P2P. En observant cette activité du P2P dans son détail, on peut alors dégager une image du phénomène incluant son échelle, ses usagers et ses contenus numériques échangés. L'observation directe non-participative se révélait de ce fait la méthode la plus pertinente pour établir le portrait préliminaire d'un phénomène autrement difficilement cernable. Pour y arriver, il restait à développer un modèle pratique d'observation du P2P dans le contexte de l'étude INRS-OCCQ.

### *Développer un modèle d'observation pour le P2P*

Dans le but de concevoir une méthode d'observation adaptée au contexte du numérique, la première question qui s'est posée a concerné l'approche méthodologique. Devait-elle être quantitative ou qualitative? Étant donné l'objectif de base de la recherche (observation du phénomène), la méthode quantitative a été retenue. La dimension quantitative fournira ainsi une première image de base du phénomène au Québec. Dans le futur, la dimension qualitative pourrait amener pour sa part une dimension de compréhension du phénomène.

Une approche quantitative doit opérer sur un terrain circonscrit qui fournira un ensemble de données. Quel terrain retenir dans le vaste réseau du numérique? Comment rendre la recherche opérationnelle quand on sait la multitude de sites existants dans un terrain aussi vaste qu'Internet et qui se modifie à tout instant? Face à l'impossibilité de tout observer, décision fut prise de s'en tenir à un milieu observable, aux limites définies, donc à un seul site Web P2P. Ce site sera toutefois observé en détail. Ce qu'on perdra en échelle sera donc gagné par la précision de l'information obtenue. Ce site présentera alors un portrait détaillé des usagers et de l'activité du P2P, sachant qu'il s'agit du portrait *d'un seul site*. Le portrait qui s'en dégagera constituera en somme un des premiers portraits de l'activité, fournissant une base de compréhension du phénomène au Québec. L'enjeu réside, on le comprend bien, dans le choix du site P2P : celui-ci doit à la fois être populaire (pour être représentatif d'une partie de la population québécoise) mais circonscrit et révélant des informations détaillées (pour être observable concrètement).

### **Le terrain retenu disparaît... et réapparaît**

Le terrain retenu, un site Web P2P appelé *Quebectorrent.com*, constituait d'emblée le terrain idéal. D'abord, ce site constituait le site le plus peuplé parmi les sites P2P recensés (plus de 250,000 membres inscrits sur le site). Ensuite, il était très populaire comme en fait foi le nombre de téléchargements quotidiens effectués à travers le site par ses membres (des centaines de milliers de fichiers échangés chaque jour). Le nombre d'utilisateurs québécois inscrits sur le site équivalait à plus de 1% de la population québécoise. *Quebectorrent.com* convenait de la sorte à la fois aux deux partenaires (OCCQ et l'INRS) et aux besoins internes de la recherche.

Or, l'ADISQ –qui avait commandé plusieurs études aux mêmes chercheurs de l'INRS et rappelons-le, qui siège au comité de direction de l'OCCQ– avait intenté parallèlement une poursuite à *Quebectorrent.com* pour violation du droit d'auteur d'artistes québécois. Le site Web *Quebectorrent.com* permettait en effet la circulation de nombreux albums québécois en téléchargement gratuit; c'est d'ailleurs ce qui rendait le site intéressant pour la recherche INRS-OCCQ. Les administrateurs du site *Quebectorrent.com* ayant obtempéré, le site a donc stoppé ses opérations quelques mois avant le début de la période prévue d'observation de la recherche. La recherche collaborative venait ainsi de perdre son terrain privilégié de cueillette de données. Aucun autre terrain ne paraissait aussi pertinent.

Coup de théâtre, quelques jours plus tard : on apprend que le site « renaît » sous un autre nom (soit *torrentanonyme.com*<sup>20</sup>), relogé ailleurs (sur un serveur en Malaisie). Les 250,000 comptes d'utilisateurs sont transférés vers le nouveau site *torrentanonyme.com* et celui-ci assure en fin de compte la continuité des activités sans perte de données (les informations à propos des usagers et des produits culturels conservées intégralement sur le nouveau site). La recherche INRS-OCCQ peut donc aller de l'avant comme prévu.

---

<sup>20</sup> Pour des raisons de confidentialité des données, le nom du site Web étudié a été masqué dans cet essai et est remplacé par un nom fictif, soit *Torrentanonyme.com*.



## Une recherche collaborative

Pour observer le terrain numérique d'Internet et spécifiquement l'activité du P2P, nous avons retenu la forme collaborative de recherche (participation conjointe de l'INRS et de l'OCCQ). C'est d'ailleurs l'objet de recherche lui-même qui a défini en bonne partie la forme que devait prendre la recherche (collaborative). Car la forme collaborative se révélait la plus adaptée à l'observation de l'objet (P2P). Les raisons de ce choix sont définies en détail au chapitre 3. Indiquons ici que la recherche collaborative s'inscrit globalement dans la recherche-action, ce qui implique la participation constante du milieu d'action. Il s'agit donc d'une forme alternative à la recherche classique. Cette forme de recherche permet spécifiquement de se pencher sur des objets de recherche nouveaux, par la conjugaison de ressources et de points de vue (conséquence de la collaboration) et par la focalisation sur un terrain concret en évolution (conséquence de la forme de recherche-action). Indiquons aussi que, pour des considérations pratiques, la participation de l'OCCQ se révélait incontournable par son apport d'expertise statistique et de données inédites sur les ventes de musique au Québec.

### 1.2.2 Méthodologie : une recherche sur le terrain numérique

Figure 2 : Le terrain numérique retenu : [www.torrentanonyme.com](http://www.torrentanonyme.com)<sup>21</sup>

The screenshot displays the interface of the website [www.torrentanonyme.com](http://www.torrentanonyme.com). At the top, there is a navigation menu with links: Accueil, Torrents, Communauté, Support, Produits, and Effectuer un Don. The main content area is titled "Détails du fichier torrent: 'Marie-Chantal Toupin - Noel Cest Lamour (27 octobre 2009)'" and features two torrent options: "NIGHTWISH 1996 DEMO (PAR DVDFAN)" and "MICHAEL BUBLÉ - CRAZY LOVE 2009". A browser toolbar is visible, showing the address bar with "Torrent411.com" and various navigation buttons. On the left side, there is a sidebar for user "richelieu" with a profile picture and a list of navigation options including "Mon Compte", "Mes Futurs Downloads", "Mes Demandes", "Mes Ami(e)s", "Navigation", "Accueil", "Parcourir Torrents", "Rechercher un Torrent", "Torrents du Jour", "Torrents de la Semaine", "Torrents Rapides (Top 100)", "Mots-clés Populaires", "Demander un torrent", "Uploader un Torrent", "Générateur de Prez", "Torrents non Seedés", "Torrents en Streaming", "Chat mIRC", "Forum", "Le Staff", "Membres En Ligne", "Rechercher Un Membre", "FAQ", "Formats des Fichiers", and "Formats Vidéo". The main content area includes a "Rapporter" button, a "Description:" section with the text "Marie-Chantal Toupin - Noel Cest Lamour (27 octobre 2009)", a "Dire merci!" button, a "SHARE" button, and a "Télécharger" button. A "Torrent Stream" button is also visible at the bottom right.

### *Le choix du terrain*

La forme de la recherche ayant été définie (collaborative), l'approche sélectionnée (méthodologie quantitative) et la méthode d'observation retenue (observation directe), il restait à rendre l'observation opérationnelle. Ceci implique de trouver un terrain « observable ». Le terrain choisi a été un site Internet *Peer-to-Peer* (P2P) appelé *Torrentanonyme.com*. Ce site unilingue français et destiné initialement aux usagers québécois, a vu son usage se répandre rapidement à l'ensemble de la francophonie. Les produits culturels transitant sur le site en question sont variés (musique, films, jeux, livres, etc.), de tous styles et de langue française ou anglaise selon les types de produits.

Le site Web retenu, *Torrentanonyme.com*, a été précédemment en opération sous un autre nom, celui de *Quebectorrent.com* (voir l'encadré plus haut). *Torrentanonyme.com* est donc un site québécois, c'est-à-dire administré par des Québécois et destiné au départ aux usagers québécois. Le choix d'un site P2P anglophone, quant à lui, n'aurait pas permis pas d'identifier aussi facilement les Internauts québécois, ni d'ailleurs les produits culturels québécois. Voilà la première raison de retenir *Torrentanonyme.com*. De plus, il s'agit d'un site ayant une certaine longévité et ainsi une masse critique de membres et de produits culturels recensés. *Torrentanonyme.com*, en effet, était le plus populaire des sites P2P québécois<sup>22</sup> selon nos observations: plus de 250,000 usagers différents de toutes origines et plusieurs millions de produits culturels téléchargés chaque mois sur le site. Enfin, l'architecture informatique de *Torrentanonyme.com* possède certaines caractéristiques précises qui permettent une collecte d'informations sur les usagers et les produits culturels téléchargés. Contrairement à d'autres sites P2P, *Torrentanonyme.com* est donc « observable » en soi.

Le site retenu, ainsi, n'est pas fréquenté uniquement par des usagers québécois, ni ne diffuse que des produits culturels québécois. Au contraire, les produits culturels québécois représentaient une part réduite des produits culturels de toutes origines disponibles sur le site. Par exemple, seule une part limitée des produits musicaux disponibles sur *Torrentanonyme.com* étaient constituée des produits québécois (moins de 20% des produits musicaux disponibles). Toutefois, la masse critique de ces

---

<sup>22</sup> Les autres sites P2P incluent notamment *Torrentqc.com* et certains autres sites de taille moindre. *Torrentqc.com* a servi à effectuer un pré-test dans notre recherche.

produits québécois, de même que le nombre important d'usagers québécois le visitant, en font un site « québécois », c'est-à-dire administré et visité par de nombreux usagers québécois<sup>23</sup>.

### *Le protocole informatique appelé « torrent »*

Il faut dire quelques mots du terme « torrent » qui apparaît dans le nom du site Web retenu (*Torrentanonyme.com*) et dans le nom de plusieurs autres sites Web P2P (ex. *Maroctorrent.com*, *Torrentfrançais.com*, etc.). Un *torrent* fait référence ici au nom d'un protocole informatique. Car en utilisant le canal Internet<sup>24</sup>, le P2P doit adopter un protocole spécifique de communication (à l'instar du courriel, des pages Web, etc.). Le *torrent* est un de ces protocoles du P2P<sup>25</sup>. Le protocole *torrent* assure donc le transfert des données numériques entre différents ordinateurs impliqués dans un échange de données de type P2P via Internet.

Le protocole *torrent* émet de l'information codée et ce, par un logiciel appelé *BitTorrent*<sup>26</sup>. L'usage d'un site Web (appelé *site Web P2P*) associé au protocole *torrent* indique, de son côté, quels produits sont disponibles sur Internet avec ce protocole. En résumé, un échange P2P avec un protocole *torrent* requiert 1) le logiciel BitTorrent ; 2) une connexion Internet; 3) l'accès à un site Web P2P qui répertorie les fichiers disponibles pour un transfert par le protocole *torrent*.

La connexion au site P2P sert donc à la fois de catalogage et de point de jonction avec les produits culturels disponibles. Le site P2P n'héberge pas les produits culturels, rappelons-le. L'hébergement des produits est plutôt réalisé par les usagers eux-mêmes à partir de leur ordinateur personnel. La popularité du protocole *torrent* est due au fait que le logiciel BitTorrent permet le fractionnement des données et son transfert par plusieurs usagers différents. Ceci diffère fondamentalement des autres protocoles P2P traditionnels avec lesquels l'échange se fait exclusivement entre deux usagers. Avec BitTorrent, au contraire, un usager est remplacé par un autre; plusieurs usagers transmettent des données simultanément relatives au même produit culturel à un même usager « destinataire ». Le logiciel en question est donc très efficace. Il est aussi très répandu, ayant été téléchargé par des

---

<sup>23</sup> Ceci d'autant plus que le site a été créé au départ uniquement pour les usagers québécois (avec le nom *Quebectorrent.com*). Avec la popularité du site, les usagers de France sont devenus plus nombreux mais il reste un important nombre d'usagers provenant du Québec toujours actifs sur le site, ainsi qu'une masse critique de produits culturels québécois.

<sup>24</sup> Rappelons que tout canal de diffusion (dont Internet) utilise un protocole spécifique de communication. C'est le cas du téléphone qui peut émettre la voix ou le signal codé du fax. Le *torrent* agit ici comme un tel protocole

<sup>25</sup> Ce protocole utilise un canal spécifique d'Internet (appelé un « port » dans le langage informatique). BitTorrent utilise pour sa part le port 80 d'Internet. Rappelons qu'il existe plusieurs autres protocoles en P2P, comme les protocoles *Fastrack* et *Gnutella*.

<sup>26</sup> Traduction libre de *BitTorrent* : torrent d'octets de données.

millions d'Internaute<sup>27</sup>. BitTorrent permet en fin de compte de maximiser les envois en ne faisant travailler qu'une fraction de chaque ordinateur, plutôt que d'utiliser au maximum les données provenant d'un seul ordinateur.

### *Méthode de collecte des données*

Une fois le site P2P identifié, la question d'une technique de captation des données se pose. Pour les fins de l'étude, il fallait spécifiquement collecter l'information relative aux contenus musicaux disponibles en téléchargement sur le site, ainsi que le nombre de fois que ces produits ont été téléchargés dans une période de temps déterminée. Le résultat conjugué de la collecte de données et du codage de celles-ci a permis l'établissement de statistiques sur le site P2P retenu. Pour quantifier et catégoriser l'information circulant sur le site P2P retenu, il fallait d'abord capter un maximum de données sur les usagers et leur activité. Ces données, une fois codées, sont devenues des données interrogeables qui nous renseignent sur 1) les usagers du site, 2) les produits culturels transitant par le site.

Grâce aux données socio-démographiques recueillies sur les usagers (âge, sexe et provenance), nous pouvons associer les produits téléchargés avec les usagers les ayant téléchargés, c'est-à-dire établir une corrélation entre le type de consommation en P2P et le profil des usagers. Ceci nous permet notamment d'identifier spécifiquement les usagers québécois et leurs usages sur le site P2P retenu.

De façon plus technique, voici comment la captation des données sur le site a été réalisée. Un logiciel programmé par la Direction des services informatiques et technologiques (DSIT) de l'ISQ a permis d'automatiser la captation en temps réel des fichiers P2P téléchargés sur le site. Le site Internet étant actif 24 heures par jour, 7 jours sur 7 (mis à jour avec de nouveaux contenus continuellement ajoutés), la technique de captation en temps réel du site Web devenait incontournable. Une captation ultérieure a permis de recueillir, de son côté, les données des profils pour l'ensemble des usagers du site. Profils d'usagers et fichiers musicaux téléchargés devenaient les données brutes de l'étude.

La captation automatisée a permis la mesure des *produits culturels* en P2P. Pour l'établissement de données sur les téléchargements de produits musicaux, nous avons alors établi une période d'observation de quatre semaines d'activité. Pendant cette période, nous avons capté près de 50% des produits musicaux ayant circulé sur le site *torrentanonyme.com*. Plus spécifiquement, la proportion des fichiers que nous avons captés pendant les quatre semaines d'observation directe (mars/avril 2009) est de 49,76% des produits musicaux totaux téléchargés. En d'autres termes, nous avons capté un

---

<sup>27</sup> 64 800 000 millions de résultats de pages associées à ce mot-clé sur Internet (Google, 2009).

téléchargement sur deux des produits musicaux sur le site pendant cette période. Ce pourcentage est alors suffisant pour nous permettre de tirer des observations de base sur le phénomène du P2P en musique. En ce qui concerne la mesure des *usagers du P2P*, à partir de leurs profils d'usagers, nous avons recensé 100% des usagers actifs sur le site (en récoltant les données socio-démographiques et les données de consommation de tous types de produits en P2P<sup>28</sup> de ces usagers).

**Usagers et produits musicaux recensés sur le terrain numérique  
du site Internet *Torrentanonyme.com***

**Produits musicaux**

> Produits musicaux téléchargés au cours de 4 semaines<sup>29</sup> =

**53 081** produits musicaux

> Produits musicaux téléchargés *captés* pendant la même période =

**26 413** produits musicaux

> Proportion des données captées sur les produits musicaux = **49,76%**

**Usagers**

> Usagers actifs =

**300 100 usagers** de diverses nationalités (dont 61 674 usagers québécois)

> Proportion des données captées sur les usagers = **100%**

---

<sup>28</sup> Exprimé en termes de gigaoctets (*gigs*).

<sup>29</sup> La période d'observation s'est tenue sur une période de quatre semaines, soit du 16 mars au 12 avril 2009.

On peut se demander si les usagers recensés ont révélé des informations faussées sur eux-mêmes, en indiquant sur leur page de profil d'utilisateur<sup>30</sup> sur le site *Torrentanonyme.com* des données qui seraient volontairement erronées. Nous avons donc procédé à une série d'observations et de tests pour garantir la validité de ces données. Nous avons notamment analysé la cohérence des données selon le pays, l'âge et le sexe fournies par les usagers. Cette période d'analyse nous a convaincus de la validité des renseignements provenant des usagers. Une vérification complémentaire, à partir des adresses IP de certains usagers, a démontré quant à elle la cohérence de l'origine nationale déclarée.

Les données de ventes de musique au Québec, pour la même période de quatre semaines que celle de l'observation du P2P, ont été compilées à partir des données de l'OCCQ<sup>31</sup>. Ces données de ventes de musique (ventes de CD et ventes de musique en téléchargement payant en ligne) ont permis de comparer ce qui a été téléchargé sur *Torrentanonyme.com* par des usagers québécois (étude P2P) et ce qui a été acheté en magasin par des consommateurs québécois (données de l'OCCQ), pour une même période.

## 1.3 Principaux constats

### 1.3.1 Quatre constats découlant de la recherche

Quatre principaux constats découlent de la recherche, sur lesquels nous insistons dans le cadre de cet essai<sup>32</sup>. Ces constats possèdent une assise solide au point de vue statistique. Ils sont en effet issus d'un contexte d'observation contrôlé (par l'ISQ), avec une méthodologie explicite (révélée à l'intérieur de l'étude) et dont la qualité des données brutes est avérée (les données captées sont individuellement très détaillées). Rappelons que cette recherche intitulée *Le téléchargement pair-à-pair au Québec : un premier portrait statistique à partir d'une observation directe* s'attardait à l'observation d'un seul site, et non l'observation d'Internet dans son ensemble. Malgré tout, le site P2P retenu étant très peuplé<sup>33</sup>, les tendances lourdes révélées (profils et comportement des usagers) et les indications données sur la dynamique propre au P2P au Québec (produits culturels consommés) sont éloquentes. Nous invitons le lecteur à prendre connaissance de l'étude exhaustive en annexe.

---

<sup>30</sup> Les usagers révélaient des informations sur eux-mêmes de façon volontaire via leur compte d'utilisateur du site P2P.

<sup>31</sup> Les données de ventes d'enregistrements sonores au Québec pour la période de référence ont, quant à elles, été compilées par Nielsen SoundScan et analysées par l'OCCQ.

<sup>32</sup> Les quatre constats amenés ici découlent des principaux résultats tirés de la recherche par les deux partenaires (INRS et OCCQ). Ce choix opéré par l'INRS et l'OCCQ est un autre exemple du travail en commun, ici par la formalisation des résultats.

<sup>33</sup> Les usagers québécois inscrits sur le site P2P représentaient près de 1% de la population adulte du Québec.

L'opinion commune possède plusieurs idées reçues sur le P2P. Par exemple, on considère que le P2P est une activité des « très jeunes ». On ne fait pas de distinction, de plus, entre les sexes quant à la popularité du téléchargement en P2P. On croit aussi, habituellement, que les usagers du P2P téléchargent surtout des produits états-uniens plutôt que des produits de leur propre culture (ceci dans un processus d'homogénéisation des cultures renforcé par le Web). Or, nous arrivons à des constats assez différents de ces considérations généralement admises parmi la population.

1. Le premier constat montre que l'utilisateur-type du P2P est un jeune homme âgé de 18 à 35 ans. Ceci amène une première remise en question des croyances populaires quant au *genre* des usagers : le sexe de l'utilisateur est masculin dans une proportion de 80% selon nos observations. Ce fait n'avait pas été démontré par d'autres recherches jusqu'ici. Un tel constat est d'ailleurs cohérent avec des études indiquant une tolérance plus élevée au risque posé par le P2P de la part des internautes masculins, ainsi qu'avec la prépondérance des étudiants masculins dans les programmes universitaires de génie informatique.
2. Le deuxième constat révèle que l'intensité individuelle de la consommation en P2P n'a pas de lien avec l'âge, contrairement à ce qui est souvent admis. En ce sens, les plus jeunes ne téléchargent pas davantage que les Internaute des autres groupes d'âges. En effet, dans nos résultats (autant chez la globalité des usagers que dans les sous-groupes), on constate que tous les groupes d'âges consomment la même quantité de produits culturels (exprimée en gigaoctets par semaine). Les usagers plus jeunes sont plus nombreux en nombre d'utilisateurs mais tous les usagers téléchargent individuellement à peu près la même quantité de produits en P2P et ce, peu importe leur âge.
3. Le troisième constat montre qu'il n'y a pas nécessairement de différence fondamentale entre la consommation gratuite en P2P et la consommation payante en magasin, sous l'angle de la part nationale des produits consommés. En effet, la part des produits québécois dans les produits consommés (dans le P2P sur *Torrentanonyme.com* et dans les ventes de disques en magasin) est équivalente pour la même période d'observation. Dans les deux cas, un album sur deux (téléchargé en P2P et acheté en magasin) se révèle être celui d'un artiste québécois. Sous cet aspect, le P2P ne serait donc pas le facteur « d'homogénéisation culturelle » tant craint. Le P2P s'inscrirait plutôt dans une logique de consommation qui ressemble à celle des ventes en magasin, davantage que d'être une pratique alternative ou même opposée.

4. Ce qui distingue la consommation en P2P de celle relative aux achats de musique en magasin, toutefois, concerne le *répertoire musical* consommé. Il s'agit de notre quatrième constat : le répertoire plus ancien est davantage présent dans le P2P tandis que les achats en magasin se concentrent surtout sur les nouveautés de l'année. Il existerait donc un effet de transmission du « patrimoine » généré par le P2P, avec le répertoire, tandis que le disque en magasin fait manifestement la promotion des nouveautés. De plus, dans le P2P, on remarque qu'une bonne part des produits musicaux introduits par les usagers et rendus disponibles en téléchargement en P2P n'existe pas comme tel dans le marché ou n'est pas accessible (ex. compilations personnelles, numérisations de disques vinyles, etc.). Ce travail d'archivage effectué par les usagers renforce l'idée d'une forme de transmission du patrimoine opérée par le P2P et suggère une certaine complémentarité entre le P2P et les ventes en magasin.

### 1.3.2 Retombées pour l'OCCQ et l'INRS

À court terme, *Le téléchargement pair-à-pair au Québec : un premier portrait statistique à partir d'une observation directe* a permis de positionner l'INRS et l'OCCQ comme des organismes de premier plan dans la recherche sur le numérique en culture au Québec. La majorité des médias québécois a couvert la recherche (voir chapitre 2). Des organismes de représentation des producteurs de musique (ADISQ) et de gestion collective des droits d'auteur (SODRAC) ont repris de leur côté cette recherche pour en faire une illustration concrète de leurs propres revendications. Il s'agit alors, dans ce dernier cas, de retombées indirectes pour l'OCCQ qui travaille en lien étroit avec le milieu culturel.

On distingue deux principales retombées à moyen terme. D'abord, des retombées « techniques » pour l'OCCQ et l'INRS, c'est-à-dire l'acquisition de nouvelles pratiques de travail : l'utilisation de logiciels nouveaux, le développement de modes de captations de l'activité d'internet, la formulation de concepts et de modes d'observations. Ensuite, on peut estimer que des retombées positives sont réelles quant à l'avancement de la diffusion du savoir sur le sujet. Car l'étude INRS-OCCQ a permis une base de compréhension à propos de l'échange de fichiers culturels sur Internet au Québec. Des présentations publiques du directeur de l'OCCQ (aussi directeur de la recherche sur le P2P) font d'ailleurs mention de cette recherche sur le P2P comme un exemple patent des nouvelles pratiques culturelles des Québécois<sup>34</sup>.

---

<sup>34</sup> Jutras, D. (2010) « L'incidence du numérique sur les pratiques culturelles des jeunes Québécois », Observatoire de la culture et des communications du Québec, Texte présenté aux IVes Journées internationales des observatoires de la culture, Turin, Italie, 9 p.



Enfin, au point de vue scientifique, la recherche constitue un cas supplémentaire de recherche collaborative et d'observation du terrain numérique d'Internet en culture. Il s'agit aussi, au point de vue pédagogique cette fois-ci, d'un exemple d'activité issue du programme *Pratiques de recherches et action publique* de l'INRS.

## CHAPITRE 2 : LES ACTIVITÉS DE TRANSFERT DE LA RECHERCHE

**LE JOURNAL DE MONTRÉAL, 10 février 2010,<sup>58</sup>**

MUSIQUE

# Les Québécois téléchargés

■ Nos chanteurs sont populaires sur les sites d'échange gratuits

**Contrairement à une croyance répandue, les chansons d'artistes québécois sont très recherchées par les internautes d'ici qui fréquentent les sites d'échange gratuits.**

**DANY BOUCHARD**  
Le Journal de Montréal

L'institut de la statistique du Québec a rendu publique hier une nouvelle étude qui s'est intéressée aux sites gratuits d'échange de fichiers culturels (les sites pair-à-pair), comme Limewire et BitTorrent.

Le chargé de projet, Martin Tétu, a étudié pendant quatre semaines, en mars et avril 2009, les habitudes de Québécois qui fréquentent un site de ce type administré par des Québécois.

achetés en ligne au cours de la même période (albums numériques et surtout pistes numériques) présentent peu de titres québécois », fait-on remarquer dans l'étude.

**Ginette Reno**

Le chercheur s'est notamment intéressé aux dix albums québécois les plus populaires durant les quatre semaines de l'étude. Selon les données, les albums québécois du top 10 ont compté pour 85 % des ventes en magasin, pour 57 % des ventes dans les boutiques en ligne (comme iTunes ou zik.ca), et pour 86 % des téléchargements sur le site d'échange étudié.

Dans l'ordre, les dix albums les plus téléchargés par des Québécois sur le site étudié pour la période prise en considération, ont été *Fais-moi la tendresse* de Ginette Reno, *Les chansons de Ginette Reno* vendus en magasin pour la même période, n'apparaissent pas au palmarès des plus téléchargés sur le site étudié. C'est notamment le cas pour les albums de Pierre Lapointe, de Mario Pelchat et Michel Legrand, et de Beau Dommage.

**Des hommes en majorité**

Le site étudié (dont le nom est gardé confidentiel) est fréquenté par 300 255 usagers, dont 61 699 Québécois.

Selon les données recueillies, les Québécois téléchargent en moyenne entre 150 et 300 « produits » culturels par année, contre une moyenne de 100 à 200 pour les Français ou les Suisses, et de 55 à 110 pour les Belges.

La majeure partie (41,6 %) des usagers québécois qui fréquentent

*Article du Journal de Montréal sur la recherche INRS-OCCQ (10 février 2010)*

### 2.1 Les contextes d'un transfert de connaissances

Développer une recherche collaborative, c'est avoir d'emblée la volonté de faire circuler la connaissance. Cette circulation s'effectue d'abord à l'interne, parmi les collaborateurs de la recherche. Ensuite, à l'externe parmi le grand public et à travers les réseaux spécialisés. Ce processus global de circulation de l'information est appelé parfois « transfert de connaissances ». Un tel concept de transfert prend place au centre même des préoccupations des milieux scientifiques<sup>35</sup> et il devient de plus en plus utilisé. Le transfert peut adopter plusieurs formes (linéaire, interactif, etc.) et viser plusieurs milieux (médias, milieux d'action, réseaux scientifique). Nous présentons ici les principaux éléments du transfert qui a été réalisé à travers la recherche INRS-OCCQ sur le P2P.

<sup>35</sup> La page d'accueil du site Web de l'INRS Centre Urbanisation Culture Société indique spécifiquement que *la recherche à l'INRS (...) doit être orientée vers le développement économique, social et culturel du Québec et permettre d'assurer le transfert des connaissances dans l'ensemble des secteurs où l'INRS œuvre.*

### *Transfert à l'interne*

Rappelons d'abord en quoi consiste précisément le transfert des connaissances. Une définition détaillée en est proposée par l'Institut national de santé public du Québec (INSPQ). Nous la reprenons ici (INSPQ, 2009 : 7), car elle illustre bien les deux composantes interne et externe du transfert, de même que le principe d'interactivité à l'œuvre : *Le transfert des connaissances réfère à l'ensemble des activités et des mécanismes d'interaction favorisant la diffusion, l'adoption et l'appropriation des connaissances les plus à jour possible en vue de leur utilisation dans la pratique professionnelle et dans l'exercice de la gestion (...). Ces activités et mécanismes d'interaction prennent forme à l'intérieur d'un processus englobant le partage, l'échange et la transmission de connaissance entre plusieurs groupes d'acteurs œuvrant dans des environnements organisationnels différents.*

On comprend donc qu'une première phase de transfert de connaissances a eu lieu à *l'intérieur même* de la recherche, c'est-à-dire dans le processus même du développement de cette recherche collaborative (entre les deux acteurs que sont l'INRS et l'OCCQ). Dans le cadre de ce transfert entre l'INRS et l'OCCQ, l'approche est *interactive*. L'INSPQ précise: *Les approches interactives proposent des allers-retours plus ou moins fréquents entre les producteurs de connaissances et les utilisateurs potentiels tout au long de la démarche. (...) Selon ce mode d'interaction, les utilisateurs jouent un rôle actif en contribuant à une ou plusieurs étapes de la recherche : formulation de la question de départ, validation des outils de cueillette de données, interprétation, validation et diffusion des résultats, etc. On parle alors de recherche collaborative* (INSPQ, op. cit. : 13). Cette description du transfert s'applique tout-à-fait à la recherche collaborative INRS-OCCQ. Selon cette logique, le producteur de connaissance est l'INRS et l'utilisateur l'OCCQ. On pourrait même évoquer un transfert encore plus dynamique appelé *transfert en spirale*, autre concept proposé par l'INSPQ. Avec cette dernière approche, les utilisateurs (à qui est destinée la recherche) agissent en tant que coproducteurs de la connaissance : *La spirale évoque les allers-retours constants entre chercheurs et utilisateurs afin de redéfinir, préciser, bonifier le projet au fur et à mesure qu'il avance* (INSPQ, op. cit.: 14). Précisons que l'étudiant-chercheur de l'INRS travaillait directement dans les locaux de l'OCCQ pour réaliser cette recherche, conséquemment en contact constant et en interaction avec l'OCCQ.

### *Transfert à l'externe*

Dans une deuxième phase de transfert, les résultats de la recherche collaborative ont été diffusés à l'externe dans plusieurs milieux différents. Ici, on parlera plutôt d'une approche de transfert *linéaire* : les résultats ont été transférés de façon surtout unidirectionnelle dans ces trois réseaux que sont les

médias, les milieux d'action et les milieux scientifiques. Nous nous concentrons, dans les pages qui suivent, sur chacun des trois groupes visés par l'approche linéaire du transfert des connaissances opérée lors de la diffusion des résultats. L'approche interactive de transfert des connaissances entre l'INRS et l'OCCQ est détaillée quant à elle tout au long de cet essai par la description de la recherche collaborative. Nous ne la reprenons pas dans cette section. Nous décrivons les objets du transfert linéaire utilisés pour faire connaître les résultats et le processus de la recherche, les mécanismes et activités réalisées ainsi que les principales réactions suscitées dans les milieux où la recherche a été diffusée.

Le principal « vecteur » du transfert a consisté en une étude intitulée *Le téléchargement pair-à-pair au Québec : un premier portrait statistique à partir d'une observation directe*<sup>36</sup>. L'étude fut rendue disponible sur le site de l'OCCQ (en téléchargement), ainsi qu'en format papier (distribué aux abonnés à la liste d'envoi de l'OCCQ). Un communiqué de presse fut aussi émis lors de la sortie de la recherche. Cette diffusion sous la forme d'une étude consultable en ligne fut suivie de présentations publiques destinées aux milieux d'action et aux milieux scientifiques. Les présentations ont pris la forme d'exposés des résultats de la recherche et d'échanges. Nous présentons ici une synthèse de ces activités de communication dans les milieux externes (médias, milieux de pratique, milieux scientifiques).

Parmi les principales conclusions tirées de ce transfert des connaissances à l'externe, notons ceci. D'abord, la recherche a suscité des réactions très différentes selon les milieux approchés. C'est le groupe des médias qui a été largement le plus interpellé par la thématique de la recherche sur le P2P. Les médias ont ainsi traité abondamment du sujet, en adoptant pour la plupart d'entre eux une approche identique. Les milieux d'action et les milieux scientifiques sont pour leur part moins nombreux à avoir réagi à la recherche. Or, ces deux derniers milieux s'intéressent toutefois à des angles beaucoup plus diversifiés que ne le font les médias. Parmi leurs intérêts, on relève des aspects émanant du processus de la recherche, incluant des considérations plus techniques et sociales.

---

<sup>36</sup> TÉTU, Martin (2010). « Le téléchargement pair-à-pair au Québec : un premier portrait statistique à partir d'une observation directe », *Statistiques en bref*, no 56, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, janvier, 20 p. [en ligne :] [www.stat.gouv.qc.ca/observatoire](http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire).

## 2.2 Médias

### Réaction immédiate

La diffusion des résultats auprès des médias s'est effectuée sous la forme d'un communiqué de presse émis le 9 février 2010. Le communiqué relevait les principaux résultats et invitait à consulter la recherche complète disponible en ligne le jour même, sur le site Internet de l'ISQ.

La réaction fut immédiate. De nombreux médias de divers types (presse, électroniques et sociaux) ont couvert les résultats de la recherche. Cet intérêt soutenu amène certaines hypothèses. D'abord, on peut penser que les médias connaissaient déjà le sujet du P2P, car ils ont intégré les résultats de la recherche en vulgarisant le P2P avec une aisance manifeste.

INTERNET **LA PRESSE, 10 février 2010, A55**

# Les Québécois téléchargent québécois

ALAIN BRUNET

**Les Québécois aiment télécharger de la musique québécoise sur le web. Enfin, plus que prévu. L'étude d'un site P2P québécois démontre que plus de la moitié de la musique téléchargée par ses usagers est québécoise.**

Les contenus musicaux d'artistes québécois y constituent 21 % des produits musicaux disponibles sur ce site P2P administré par des Québécois – et dont ses observateurs ne peuvent dévoiler l'identité. Essentiellement francophones, ces contenus québécois représentent 51 % des téléchargements de contenus musicaux effectués par des usagers québécois. Établi au printemps

« Autre fait marquant, fait observer le jeune chercheur, 42 % des 200 contenus les plus téléchargés sur ce site P2P ont été assemblés par des usagers. En d'autres termes, les usagers de ce P2P y ont mis en ligne leurs propres compilations ou encore y ont numérisé leurs vieux vinyles qui ne l'avaient pas été par les maisons de disques. »

Rappelons que le P2P, c'est-à-dire l'échange pair-à-pair (surtout) sans autorisation des ayants droit, a connu une croissance phénoménale depuis 1999. L'activité mondiale liée au P2P représente aujourd'hui le tiers du flux des contenus en circulation sur l'internet.

Menée par Martin Tétu, cette étude s'intitule *Le*

**« Ce qu'on constate, c'est que les Québécois téléchargent en P2P beaucoup plus qu'on ne le croyait. Il y a donc beaucoup d'intérêt pour le produit québécois sur l'internet. »** – Martin Tétu

L'étude nous apprend en outre que l'utilisateur québécois *téléchargement pair-à-pair au Québec: un premier portrait sta-*

Article du Journal La Presse sur la recherche INRS-OCCQ (10 février 2010)

Ensuite, la problématique de la diversité culturelle soulevée par le P2P rejoint directement les médias québécois. Le traitement médiatique de l'étude a consisté, en effet, à mettre en lumière la part des œuvres québécoises dans les téléchargements de musique en P2P au Québec, soit la part réalisée par la culture locale dans son propre marché (ici, dans la consommation en P2P). Autre observation issue

de la réception par les médias, on constate très peu de différences entre ces médias dans leur angle de traitement (voir tableau 2), sauf dans le cas des médias sociaux.

### *Le rôle de la Presse Canadienne dans le traitement médiatique*

Il faut dire quelques mots sur la Presse canadienne (PC). Son impact est peut-être insoupçonné, de prime abord, dans la diffusion de la recherche. Voici un exemple du rôle important de la PC, tiré de notre cas, et illustrant la confusion potentielle créée par cette instance de presse.

La PC a émis sa propre dépêche sur la recherche INRS-OCCQ et ce, deux heures après l'envoi du communiqué aux médias (voir tableau 2). La majorité des médias a repris la dépêche de la PC par la suite plutôt que le communiqué original de l'OCCQ. Or, une différence majeure existait entre les deux documents. Cette différence entre le communiqué de l'OCCQ et celui de la PC résidait dans la mise en contexte de l'étude. Sous cet angle, le titre adopté par la PC amenait un biais quant à la portée de l'étude. En titrant *50% des téléchargements musicaux sont des contenus québécois, selon une étude*, la PC induisait ainsi le fait que l'étude avait une visée exhaustive. Au contraire, le communiqué de l'OCCQ précisait bien qu'il ne s'agissait que d'un seul site (le communiqué de l'OCCQ à propos de l'étude était titré quant à lui *Le téléchargement de musique en pair-à-pair au Québec*). La dépêche de la PC a été reprise telle quelle notamment par le Journal *Métro* et *Cyberpresse*. Fait à noter, les autres médias ayant interviewé le coordonnateur de l'étude ont titré au contraire leurs articles de manière beaucoup plus nuancée (*La Presse*, *Le Journal de Montréal*, *Radio-Canada*).

### *Couverture médiatique de la recherche*

Trois types de médias ont couvert la recherche : 1) la presse écrite; 2) les médias électroniques et 3) les médias sociaux d'Internet. La réaction de ces différents médias a été soit *immédiate* (réaction aux résultats de la recherche elle-même) ou encore à *contrecoup* (réaction à l'intervention d'un tiers). Par réaction à contrecoup, citons *Le Devoir*. Ce quotidien n'a pas traité de la recherche lors de sa sortie mais a plutôt couvert un communiqué de presse émis par l'ADISQ quelques jours plus tard, à propos de cette même recherche INRS-OCCQ.

On peut se demander, parmi les médias dont la couverture fut *immédiate*, lesquels ont couvert la recherche de la manière la plus précise. On distingue d'abord le premier groupe de médias ayant réalisé une entrevue avec le chercheur (*La Presse*, *Le Journal de Montréal* et *Radio-Canada*). Ceux-ci ont apporté des informations supplémentaires et complémentaires aux résultats de base, notamment en plaçant l'étude dans un contexte plus large. Un deuxième groupe a publié la nouvelle sans contacter le chercheur (*Métro*, *Les Affaires*, *7 jours*, etc.). Ces médias reprenaient pour leur part essentiellement le communiqué de la Presse canadienne, en conséquence avec moins de précision et en incluant une forme de biais quant à la portée de l'étude.

Autre constat : la très grande majorité des articles paraissait à l'intérieur d'une période de 24 heures suite à la mise en ligne de la recherche (voir tableau 2). Dans un tel contexte serré de production journalistique, il devient dès lors difficile pour la plupart des médias d'analyser la recherche en profondeur. Ceci amène la question suivante: quel média a développé une critique des résultats de la recherche en analysant celle-ci de façon exhaustive? Réponse plutôt surprenante: les médias sociaux. En effet, trois médias sociaux (des blogs) ont passé la recherche au peigne fin en quelques heures à peine. Ils ont effectué une véritable analyse critique de l'étude. Un de ces médias sociaux (celui-ci appelé *Loursavecnous*) blâme même la réaction des autres medias traditionnels, en les accusant de ne pas apporter les nuances qui s'imposent à propos de l'étude INRS-OCCQ. Ce blog écrit ainsi le jour même de la sortie de la recherche : *Titre « La moitié de la musique téléchargée au Québec est québécoise », c'est carrément insulter le travail, autrement solide et intéressant, des chercheurs. Ce n'est pas la première fois qu'un média rapporte tout croche une recherche pleine de chiffres. Surtout quand il est question de technologie. Les journalistes sont trop régulièrement des techno-ploucs pressés par le temps. Ou alors leur chef de pupitre aime beaucoup trop les titres sensationnalistes* (<http://www.loursavecnous.com/tag/p2p/>).

Cette qualité manifeste d'analyse atteinte par les médias sociaux, du moins dans ce cas-ci, est à souligner. Les animateurs des médias sociaux auraient-ils davantage de temps pour consulter toute la recherche, comparativement aux journalistes des médias « traditionnels »? Seraient-ils des spécialistes du domaine plutôt que des généralistes, ce qui leur donnerait une assise plus solide pour effectuer une véritable analyse? Enfin, l'utilisation d'un pseudonyme (dans les blogs) leur assurerait-elle une plus grande liberté de parole critique (en favorisant un certain anonymat)? Autant de questions très actuelles face à ces nouveaux médias électroniques. Leur audience étant limitée pour la plupart, leur impact reste toutefois souvent marginal malgré leur qualité avérée d'analyse. Les médias de masse restent encore pour l'instant la principale référence.

**Tableau 1 : Réception de la recherche par les médias**

Type de média <sup>37</sup>	Délai de réaction	Objet	Titre
Médias écrits Presse canadienne	2H	Article	« 50% des téléchargements musicaux sont des contenus québécois, selon une étude »

<sup>37</sup> Incluant la version Web des médias écrits et électroniques.

Branchez-vous.com	6H	Article	« Au Québec, 50% des téléchargements musicaux sont des contenus québécois »
Les Affaires	6H	Article	« Téléchargement : la musique québécoise a la cote chez les internautes »
Berri Uqam	6H	Article	« Le téléchargement de musique en pair-à-pair au Québec »
Radio-Canada (site Web de l'émission « Classe économique »)	10H	Article, incluant entrevue chercheur	« Le téléchargement sous la loupe »
La Presse / Alain Brunet	24 H	Article, incluant entrevue chercheur	« Via P2P, les Québécois téléchargent québécois »
La Presse / Cyberpresse	24 H	Article	« La moitié de la musique téléchargée au Québec est québécoise »
Journal Métro	24H	Article	« 50% des téléchargements musicaux sont des contenus québécois »
Journal de Montréal	24 H	Article, incluant entrevue chercheur	« Les Québécois téléchargés »
Journal 7 jours	24H	Article	« La musique québécoise est populaire au Québec »
Journal VOIR	24 H	Article	« L'ADISQ réagit aux statistiques sur le piratage d'albums québécois »
Newswire	24H	Article	« Le téléchargement illégal de musique québécoise populaire au Québec: une bonne et une mauvaise nouvelle »
Mediamerica	51 jours	Article	« Téléchargement illégal de musique québécoise en hausse : résultat d'une mauvaise mise en avant de l'offre légale ? »
Le Devoir	72H	Article	« L'ADISQ déplore la popularité des produits québécois sur les sites de téléchargement illégal »
Canal Argent	90 jours	Article	« LimeWire coupable de téléchargement illégal »
<b>Médias électroniques</b> Radio-Canada, émission « Classe	<b>Délai</b> 6H	<b>Activité</b> Entrevue avec chercheur	<b>Axe d'intérêt</b> Intérêt pour un marché potentiel pour le Québec, soit la musique en ligne



économique » CBC Radio One (Morning Show)	24 H	Entrevue avec chercheur	Intérêt pour la recherche sur le P2P pour le Canada anglais
<b>Médias sociaux sur Internet</b>	<b>Délai</b>	<b>Objet</b>	<b>Titre de l'entrée Web</b>
Oreilledutigre.ca	12 H	Blog	« Téléchargements de musique québécoise en P2P : mouain »
Loursavecnous.com	12 H	Blog	« Faut pas charrier : « 50% de la musique téléchargée au Québec est québécoise »! Vraiment? »
Unautreblog.ca	48 H	Blog	« Une étude sur le téléchargement de musique en P2P »

## 2.3 Milieux d'action

La diffusion dans les milieux d'action a été réalisée de manière plus marquée auprès de deux organismes publics (MCCCF, ISQ). Cette diffusion a consisté en présentations relatant le processus et explicitant les résultats de la recherche<sup>38</sup>. Un transfert des connaissances massif auprès d'une autre catégorie d'acteurs sur le terrain a consisté, pour sa part, en envois de la recherche (en version papier) à la liste des abonnés de l'OCCQ et en un courrier d'information (en version numérique par courriel). Notons que les milieux d'action ont aussi reçu l'information relative à la recherche grâce à l'importante couverture médiatique ayant suivi la sortie des résultats.

En consultant le tableau 2, on constate une certaine variété dans les angles de traitement effectués par ces milieux d'action<sup>39</sup>. Chaque organisme possède de la sorte son propre angle d'analyse. Des intérêts différents et une approche personnalisée apparaissent comme le reflet de cette diversité. Contrairement aux médias, qui ont réagi de manière très similaire entre eux, les milieux d'action n'apparaissent pas *de facto* comme une catégorie homogène. Cette catégorie regroupe plutôt une variété d'intervenants aux intérêts et aux approches différents<sup>40</sup>.

<sup>38</sup> Le transfert dans les milieux d'action ont constitué en présentations orales, réalisées à l'aide d'un document de type powerpoint.

<sup>39</sup> Nous présentons ici les réactions d'organismes du milieu auxquels nous avons fait une présentation ou qui ont donné une réaction publique à la recherche. Nous avons transmis la recherche à de nombreux autres acteurs du milieu non mentionnés ici.

<sup>40</sup> L'échantillon des milieux d'action est relativement petit. Les réflexions menées ici sont donc à titre indicatif.

**Tableau 2 : Réception de la recherche par les milieux d'action**

Milieux	Activité de transfert	Angle de traitement	Réaction
Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine du Québec (MCCCF)	Présentation aux <i>Rendez-vous de la recherche du MCCCF</i>	Aspect du P2P comme pratique culturelle	Intérêt général
Institut de la statistique du Québec (ISQ)	Présentation <i>ad hoc</i>	Aspect technique de la recherche sur le P2P	Intérêt pour la méthode de cueillette informatisée
Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ)	Envoi de la recherche	Aspects juridiques et politiques du P2P	Émission d'un communiqué réagissant à la recherche
Société du droit de reproduction des auteurs compositeurs et éditeurs au Canada (SODRAC)	Envoi de la recherche	Aspect informatif de l'existence du P2P au Québec	Article dans bulletin aux membres

## 2.4 Milieux scientifiques

Le transfert dans les milieux scientifiques, cette fois, s'est effectué dans le cadre de présentations publiques auprès de la communauté des chercheurs au sens large. Ces présentations s'inscrivaient principalement dans des colloques (*ACFAS, Colloque étudiant INRS*), des activités de diffusion de résultats scientifiques (*Séminaire-midi de la Chaire Fernand-Dumont sur la culture*) et de réflexions sur la pratique contemporaine de la recherche (*Café du savoir* de l'INRS).

Le tableau 3 schématise ces activités de transfert. Les présentations, axées sur le terrain numérique d'Internet, détaillent et expliquent les résultats de la recherche sur le P2P. Les problématiques, toutefois, changent. On constate que les angles de traitement sont très différents selon le contexte propre à chaque diffusion scientifique. Ces modifications en fonction des différents contextes apparaissent comme autant d'adaptations aux préoccupations et aux thématiques de ces contextes. Chaque présentation cible donc une problématique différente. En ce sens, on peut penser que le milieu scientifique est composé d'une multitude de micro-milieux intéressés par des thématiques très précises, dans lesquels une même recherche peut être transférée pour autant qu'elle s'adapte à

chacun de ces contextes précis. Les mêmes résultats sont alors éclairés différemment, dans le cadre de diffusion propre à chaque milieu scientifique.

Il faut noter ici un élément supplémentaire relatif à la diffusion dans les milieux scientifiques. Il s'agit de l'absence de synchronisation entre la date de sortie de la recherche et celle du transfert dans les milieux scientifiques. Il s'écoule habituellement un temps considérable entre les deux événements (sortie des résultats et diffusion de ceux-ci dans les réseaux). Dans le cas de publications dans des journaux spécialisés, il peut même s'écouler quelques années de différence. La culture organisationnelle des structures de diffusion scientifique implique en effet une validation de la qualité du contenu scientifique avant sa diffusion, souvent sous la forme de comités de pairs. Ceci retarde la diffusion des résultats, délai qui ne se pose pas pour les médias (qui rapportent les résultats), ni pour les milieux d'action (qui réagissent aux résultats).

**Tableau 3 : Réception de la recherche par les milieux scientifiques**

Institution	Événement	Angle de traitement	Réaction
Observatoire Jeunes et société (OJS)	Colloque <i>Génération numérique : pour une sociologie du cyberspace</i> (ACFAS, 2010)	Aspects socio-démographiques du P2P	Intérêt pour la place des jeunes dans la culture numérique
Chaire Fernand-Dumont sur la culture (CFDC)	Présentation publique <i>Les Séminaires-midi de la CFDC</i>	Aspects sociologiques des industries culturelles	Intérêt envers la mutation vers le numérique des domaines culturels
Institut national de la recherche scientifique (INRS-UCS)	Présentation publique <i>Café du savoir</i>	Aspects épistémologiques	Intérêt pour les pratiques des chercheurs sur le terrain numérique
Institut national de la recherche scientifique (INRS-UCS)	Présentation publique <i>Colloque étudiant 2011</i>	Aspect pédagogique	Intérêt pour une recherche collaborative sur le terrain numérique

## CHAPITRE 3 : BILAN CRITIQUE DU STAGE

L'expérience de coordination de la recherche INRS-OCCQ amène à réfléchir aux événements marquants de celle-ci. Rappelons que cette coordination a constitué un stage de maîtrise, dont cet essai rend compte et qui appelle à une forme de bilan critique. Nous effectuerons trois analyses, chacune avec un axe distinct, qui cernera les différents volets du stage : 1) une analyse des activités concrètes réalisées; 2) une analyse du rôle de l'agent d'interface dans la recherche; 3) une analyse en regard de la littérature au sujet de la recherche collaborative et du terrain numérique.

### 3.1 Analyse des activités réalisées

Cette partie vise à attirer l'attention sur des moments stratégiques et certains éléments du processus de la recherche collaborative. En se basant sur un cas vécu de recherche collaborative, nous contribuons à documenter ce type de recherche, avec ici une focalisation particulière pour le secteur culturel. Une telle réflexion sur l'aspect plus pratique de la recherche amène d'abord à identifier les éléments les plus significatifs du travail sur le « terrain ». Ceci permettra une première analyse concrète de la recherche collaborative. Bien que la coordination d'une telle recherche implique de nombreuses activités diversifiées, des éléments déterminants en ressortent. Nous ne dresserons pas la liste de toutes les activités réalisées mais nous identifierons plutôt celles qui apparaissent primordiales et celles qui recouvrent des enjeux importants.

Les éléments à retenir concernent des activités réalisées avant et pendant la recherche, de même que certaines réalisations et retombées découlant de celle-ci. Ces éléments impliquent notamment les aspects contractuels, les contraintes et les savoir-faire développés. La présente analyse contribuera à documenter l'opérationnalisation d'une telle recherche collaborative et globalement d'une recherche sur le terrain numérique d'Internet. Cette partie plus « technique » constitue en soi une sorte de *vademecum* (ou aide-mémoire) de la recherche collaborative.

#### 3.1.1 Avant la recherche

On l'a vu en introduction, un travail important de préparation à la recherche a été réalisé avant qu'elle ne débute officiellement. Ce travail de préparation a consisté dans 1) la participation à des activités du milieu (*Comité spécial sur le numérique de l'OCCQ*) et 2) la formalisation conceptuelle de l'objet de recherche du P2P (sous la forme de deux études réalisées pour l'ADISQ, une étude dans le cadre d'un cours de lectures dirigées ayant permis une revue de la littérature sur le P2P; une autre étude ayant posé les éléments préliminaires à la compréhension du P2P sous l'angle de l'économie numérique). De

telles activités préparatoires à la recherche ont permis de cerner encore davantage l'objet de recherche et de le placer dans un contexte plus large. Elles ont aussi permis de préciser l'angle d'approche et le mode de traitement des données issues du terrain numérique.

### *L'approche du partenaire de la recherche*

Une fois les activités préparatoires effectuées, l'approche du partenaire de la recherche collaborative (OCCQ) a été effectuée. Le stage de l'étudiant-chercheur effectué à l'OCCQ est une part importante de la scolarité de maîtrise. Ceci a donc impliqué 1) d'identifier et de contacter l'OCCQ au sujet d'une recherche collaborative; 2) de présenter de façon détaillée le projet de la recherche et du stage; 3) d'attendre la confirmation d'acceptation de la part de l'OCCQ. Une telle approche en trois étapes implique en soi un délai important<sup>41</sup>. Il faut en dire quelques mots ici, de façon à refléter la réalité vécue à ce sujet lors de notre propre stage et ainsi éclairer le mécanisme de collaboration avec un organisme public. Le délai en question s'explique par un certain nombre de questions administratives et pratiques. En effet, un des aspects primordiaux de la période qui précède la recherche collaborative consiste à prévoir un temps conséquent pour *l'administration de la recherche*. Ce temps concerne la période nécessaire à la validation officielle de l'intérêt de la part de l'organisme collaborateur (ici, l'OCCQ), à travers une série de « jalons » administratifs. Ces jalons sont la plupart du temps des approbations officielles de la direction. Malgré que ces approbations se fassent à intervalles réguliers, celles-ci ne peuvent être accélérées. Dans le cas de notre propre stage, il a fallu suivre les étapes suivantes : 1) présentation du projet (1 mois); 2) modification du projet, suite aux commentaires de l'OCCQ (1 mois); 3) attente de l'approbation du projet par le comité de direction de l'OCCQ (4 mois).

On le voit, la plus grande partie du délai dans son ensemble, avant que la recherche puisse commencer, est liée à la validation administrative du projet lui-même. Ce fait est à prendre en compte lors d'une recherche collaborative en général et en particulier si elle implique un partenaire institutionnel. Dans le cas de l'OCCQ, qui est en soi un organisme de type partenarial fonctionnant en comités consultatifs, le délai peut être encore plus long (puisque le projet doit être traité par les différents comités impliqués). Enfin, il faut ajouter l'approbation du projet par le comité d'éthique de l'organisme, ainsi que par celui de l'organisme scientifique, soit deux comités d'éthique distincts.

On le voit, un temps d'attente important doit être prévu avant le début de la recherche elle-même. Ce temps d'attente –plus ou moins grand– peut avoir des conséquences négatives à plusieurs points. D'abord, pour des recherches sur un terrain évolutif (dont Internet), un risque réel existe que la recherche une fois approuvée soit déjà en décalage par rapport à l'évolution du terrain. En effet, un trop long délai d'acceptation du protocole de recherche pourrait rendre le terrain retenu moins

---

<sup>41</sup> Notre propre observation est que ce temps d'attente se révèle souvent sous-estimé par les étudiants.

pertinent<sup>42</sup>. Ensuite, la nécessité pour l'étudiant-chercheur de coordonner son parcours scolaire avec des dates précises et rapprochées pourrait rendre difficile une telle période d'attente de confirmation de la recherche. Ces considérations pratiques peuvent ainsi affaiblir, pour certains, l'intérêt d'une recherche collaborative avec un organisme public<sup>43</sup>.

### *L'entente*

L'entente sur l'objet de recherche, entre les partenaires qui collaborent, doit évidemment être définie dès le départ. Cette entente précise notamment les responsabilités de chacun et les modalités d'encadrement. Tous les détails de la recherche ne peuvent néanmoins être définis avec une absolue précision dans ce protocole. Dans le cas de la recherche collaborative INRS-OCCQ, l'objet de la recherche n'a d'ailleurs pu être totalement cerné ni avant, ni pendant la plus grande partie de la recherche. Ceci est logique puisque le cadre type d'une recherche collaborative demande en fait de définir *ensemble* l'objet (souvent à travers le processus même de la recherche), plutôt que de formaliser abstraitement un objet de recherche avant que celle-ci ne débute. De plus, l'objet du P2P implique une difficulté supplémentaire, car le terrain numérique vaste et changeant d'Internet ajoute un degré d'imprécision encore plus grand à la formalisation précise de l'entente initiale.

Face à l'impossibilité de définir l'entente de façon exhaustive, dans notre cas, la solution a consisté à aménager une certaine latitude dans l'entente quant à la formalisation finale des résultats de recherche. Par exemple, étant donné que l'objet de recherche pouvait se modifier (le choix final du site P2P et la présence de fonctionnalités spécifiques à l'intérieur du site retenu), il ne fallait pas spécifier de manière nominale dans l'entente quel serait l'objet de recherche définitif. Il devenait ainsi préférable d'indiquer qu'il s'agissait d'un site P2P en général. Dans l'entente, on parle donc d'observer le *phénomène du P2P*.

L'entente contractuelle est malgré tout de première importance lors d'une recherche collaborative. Même si certaines imprécisions existent quant à l'objet définitif, les responsabilités doivent donc être extrêmement détaillées. Dans notre cas, les éléments contractuels (droit d'auteur, confidentialité, etc.) ont été définis avec précision car le contrat devait amoindrir toute imprécision provenant de la

---

<sup>42</sup> Pour éviter un tel écueil, nous proposons de garder une certaine latitude dans le protocole d'entente.

<sup>43</sup> Une des solutions qui se présentent à l'étudiant est de prendre une pause dans sa scolarité entre le dépôt de la demande de stage à un organisme public et la validation de ce même stage, de façon à laisser le temps nécessaire aux étapes de validation de la recherche.

collaboration et quant aux conséquences de celle-ci. De plus, le contrat en lui-même devait s'inscrire dans le cadre administratif formel de l'INRS et de l'OCCQ.

### **L'entente contractuelle INRS-OCCQ**

Une entente relative aux modalités de réalisation du stage/essai a balisé le stage effectué par l'étudiant-chercheur Martin Tétu (INRS-UCS) à l'OCCQ, pour la période de janvier à mai 2009. Cette entente a précisé les termes du *contenu* du stage (thème du stage, objectifs et activités prévues), son *cadre pratique* (horaires, échéancier, modalités d'encadrement et rémunération) et enfin la *gestion de la production scientifique* (modalités d'évaluation, droits de propriété intellectuelle et droits d'auteurs, engagement à la confidentialité et restriction à la diffusion).

Il faut signaler que l'OCCQ a mis en œuvre des ressources importantes pour ce projet, certaines définies dans l'entente (bureau, rémunération) et d'autres non définies au départ mais octroyées « sur le terrain », notamment dans ce dernier cas : des spécialistes informatiques et du matériel informatique de pointe.

La majorité des clauses de cette entente a été définie relativement aisément, car ces clauses suivaient un cadre normé de l'OCCQ applicable à de pareils stages. La gestion de la production scientifique, toutefois, a requis une certaine négociation. En effet, comme il s'agissait d'un produit conjoint INRS-OCCQ (une recherche collaborative), il fallait respecter deux cadres différents d'utilisation des données brutes et des résultats finaux (notamment la nécessité de diffusion pédagogique pour l'INRS et la nécessité de protection des données pour l'ISQ).

### **3.1.2 Pendant la recherche**

L'expérience concrète de coordination de la recherche permet d'identifier certains éléments marquants rencontrés lors de son déroulement. D'abord, il s'agit de considérations organisationnelles liées à la

forme collaborative de recherche. Les remarques sont ensuite davantage techniques, issues de la méthode d'observation utilisée, soit l'observation directe.

### *Explications du contexte à l'équipe de recherche*

Le contexte de la recherche INRS-OCCQ est relativement complexe. Il faut prendre en compte ses caractéristiques propres, qui en font une recherche non conventionnelle: 1) il s'agit d'une recherche collaborative; 2) son terrain est numérique (site Internet); 3) sa problématique est la diversité culturelle à l'ère du numérique. Doit-on expliquer le contexte global de la recherche à l'équipe impliquée dans celle-ci? Le parti pris retenu lors de la présente recherche collaborative a été de fournir toutes les explications et ce, à tous les participants de la recherche. À cet effet, les réunions initiales de préparation avec les divisions de l'informatique, de la méthodologie et avec les personnels de l'Observatoire, notamment, ont toutes été précédées d'un exposé complet du contexte de la recherche. De plus, tout au long de celle-ci, les différentes étapes atteintes ont fourni l'occasion de rappeler ou de préciser les objectifs fondamentaux de la recherche. Ces rappels du contexte global ont permis à tous les collaborateurs de comprendre à la fois les objectifs globaux et le détail du déroulement de la recherche. Ceci a certainement favorisé leur implication générale dans l'étude sur le P2P. En effet, plusieurs suggestions ont été faites par les membres de l'équipe qui avaient alors une bonne connaissance du détail et des enjeux de la recherche. Le temps investi en de telles explications aurait pu être considéré comme « perdu ». Au contraire, cette circulation de l'information a été profitable par la suite.

### *Rôle de l'informatique dans le déroulement de la recherche*

Le bon déroulement d'une recherche sur le terrain d'Internet, et spécialement à propos du P2P, dépend en bonne partie de son opérationnalisation technique. En effet, le P2P constitue une forme « d'autoroute » de transmission de produits culturels. Il faut donc, en priorité, capter le « flux » des fichiers sur cette voie rapide d'échange de données. La captation en question a été rendue possible par l'informatisation de la collecte des données, c'est-à-dire par la mise en place d'une automatisation de captation et de traitement des données provenant du site P2P. À cette fin, un logiciel a été programmé par la Direction des services informationnels et technologiques (DSIT) de l'ISQ. Le rôle central joué par l'ISQ en général et de sa division informatique (DSIT) en particulier apparaît clairement. Au cœur du projet, on trouve donc l'équipe technique, ce qui indique bien la dynamique pratique d'une recherche collaborative, spécifiquement sur le terrain numérique.



## *Nouvelles conceptualisations*

La question des conceptualisations se pose dès lors qu'on explore un terrain nouveau. Les activités observées sur le site Web P2P ont demandé à cet effet de préciser plusieurs concepts et de définir certaines catégories pour notre recherche. Par exemple, comment caractériser les Internautes actifs sur le site P2P étudié? Et quel terme qualifie le mieux les fichiers contenant ces pièces musicales numériques téléchargés sur le site P2P? Nous avons constaté à quel point ces questions très concrètes de définitions et de catégories étaient omniprésentes tout au long d'un travail sur le terrain du numérique. Car le *numérique* est en réalité un « mot-valise » qui oblige ainsi à repenser toute une série de concepts. Un exemple parmi tant d'autres : on ne peut parler d'« œuvres » pour identifier la musique numérique téléchargée sur le site P2P. On ignore, en effet, si les téléchargements réalisés à partir du site P2P constituent des copies parfaites ou, au contraire, altérées de disques originaux (c'est-à-dire des compilations personnelles, des extraits, des assemblages, etc.). On préférera donc le terme de « produits musicaux » pour identifier ces fichiers de musique numérique du P2P, le terme *produit* (plus large) impliquant en soi une possible altération<sup>44</sup>. Benhamou et Farchy (2007) indiquent à ce propos qu'une forme importante de désacralisation des contenus culturels affecte la distribution sur Internet, puisque les contenus culturels de format numérique sont facilement transformables par les usagers. Nous gardons donc le terme *disques* ou *œuvres musicales* uniquement pour caractériser la musique sur CD vendue en magasin. Cet exercice de conceptualisation a donc permis de classer adéquatement les données brutes recueillies automatiquement sur le site P2P. La nouvelle conceptualisation a aussi permis de clarifier le texte lui-même pour bien distinguer ce qui circulait en ligne (*produits musicaux en P2P*) de ce qui circulait hors ligne (*disques*).

## *Contraintes et ressources*

Les principales contraintes proviennent du terrain lui-même (le site P2P) qui est difficilement observable. D'abord, il s'agit d'un terrain constamment changeant (mis à jour continuellement). Le terrain appelle de la sorte à une captation en temps réel. Une telle captation en temps réel peut néanmoins difficilement tout recueillir. Des arrêts de la cueillette automatisée se produisent parfois, du fait d'une congestion dans le réseau Internet. Ces quelques arrêts de captation diminuent le total de

---

<sup>44</sup> L'altération des œuvres culturelles sur les réseaux P2P consiste notamment en ajout ou retrait d'éléments de l'œuvre originale, de modifications à la qualité du son, de fabrication de compilations personnelles, de réassemblages, etc.

données recueillies relatives aux téléchargements de musique, total qui n'atteint donc pas 100% (intégralité) mais plutôt 50% (échantillon)<sup>45</sup>.

Dans un même ordre d'idées relatives aux contraintes rencontrées, notons l'existence de contraintes provenant de la collaboration avec un organisme public. Ces contraintes provenaient des règles très précises et strictes relatives à la confidentialité des informations recueillies, bref d'une adaptation de la recherche au cadre formel de l'OCCQ. Toutefois, si des limites sont amenées par la collaboration avec un organisme public comme l'OCCQ, des ressources importantes sont aussi fournies par cet organisme qui compensent pour les limites. Les ressources incluent la participation de membres du personnel (diverses divisions), la mise à disposition d'équipements informatiques et enfin la supervision du projet.

### **Le P2P : terme français ou anglais?**

Parmi le milieu universitaire, on débat depuis quelques années sur le choix de la langue utilisée dans la publication de recherches scientifiques. On remarque à ce propos le passage massif des recherches vers l'anglais, passage qui apparaît comme le chemin obligé pour une diffusion internationale. De plus, certains secteurs davantage techniques (dont le génie informatique) utilisent surtout l'anglais comme langue courante d'opération. Cette double situation amène des questionnements quant à l'usage de termes techniques dans la recherche menée sur le P2P. L'expression « Peer-to-Peer » doit-elle être conservée en anglais? Ou plutôt remplacée par sa traduction française « pair-à-pair »? Des avantages et des inconvénients existent pour les deux options. L'avantage du mot *Peer-to-Peer* consiste à s'aligner sur un usage normatif « mondial » du vocabulaire informatique. Son inconvénient est de contribuer à l'anglicisation de la recherche et du vocabulaire informatique au Québec. En fin de compte, il a été convenu de prioriser le terme français, respectant en cela les impératifs de francisation de l'OCCQ provenant de son statut d'institution publique.

---

<sup>45</sup> Mais comme les interruptions de captation étaient aléatoires, elles ne créent pas de biais statistique dans la qualité des données.

*Liens avec le directeur de maîtrise pendant le stage.* Les interactions multiples entre l'étudiant-chercheur et son directeur ont permis d'identifier les résultats les plus pertinents. Le directeur de maîtrise agissant comme directeur scientifique de la recherche, celui-ci s'assurait que les éléments de « sens » les plus importants soient inclus et expliqués correctement. C'est aussi celui qui validait les éléments théoriques et explicatifs amenés par la recherche. Enfin, on a vu précédemment que le rôle tenu par le directeur de maîtrise avait été effectif en amont de la recherche, avec des activités de recherches préalables au stage lui-même.

*Apprentissages réalisés.* Un certain nombre d'apprentissages reliés à des thématiques particulières ont été réalisés. Dans le cas d'aspects davantage techniques et pratiques, ceux-ci ont consisté dans la création d'outils de captation et de traitement automatisé des données. Au point de vue de la connaissance méthodologie, il s'agit de l'apprentissage des règles de validité, de traitement des échantillons, de la gestion et de la conservation des données. Quant au sujet lui-même, le P2P, la recherche a favorisé une connaissance précise de toutes les composantes du phénomène sous l'angle pratique. Enfin, un apprentissage théorique a été développé grâce à la littérature consultée sur le sujet, c'est-à-dire les autres études sur le phénomène du P2P et l'implantation du numérique en culture.

*Savoirs et savoirs faire en mobilisation.* Dans un premier temps, la mobilisation s'est effectuée autour des activités de la recherche elle-même (à l'interne). Par la suite, des actions de mobilisation autour des résultats de la recherche ont été menées (voir chapitre 2). Des savoirs précis sont issus de ces activités, tels l'animation de groupes pendant la recherche; la connaissance des rouages de la diffusion à l'ère du numérique; et les modes d'appropriation de la recherche par les différents milieux (médias, action et scientifiques). Cette expérience générale pourra être utilisée par la suite par l'étudiant-chercheur.

### **3.1.3 Interactions entre partenaires et modalités de mobilisation**

Une interaction multiple a eu lieu autour de la recherche. Cette interaction s'est déroulée à l'intérieur (lors de sa réalisation) et à l'extérieur de celle-ci (lors de sa diffusion). L'étudiant-chercheur a ainsi été en contact avec un ensemble de milieux différents ayant éclairé la recherche. Voici les principaux éléments de cette interaction.

*Liens entre INRS et OCCQ.* On en a parlé tout au long de cet essai, les relations entre l'INRS et l'OCCQ ont été constantes. La création d'un « canal » de communication a permis de formaliser la collaboration et la mobilisation entre les deux organismes collaborateurs. Comme la recherche consistait en soi à une activité en périphérie des activités courantes de l'OCCQ, il fallait aménager un système d'échange d'information et de rétroaction avec l'OCCQ. Un tel système ou canal de communication fut mis en place avec l'implantation de réunions de productions hebdomadaires et, plus largement, par des suivis constants avec l'équipe. De plus, tout au long de la recherche, l'étudiant-chercheur agissait comme intermédiaire entre le directeur scientifique (INRS) et le directeur de la recherche (OCCQ).

*Directeur scientifique.* L'interaction entre l'étudiant-chercheur et le directeur scientifique fut continue, dès leur présence au *Comité spécial sur le numérique* de l'OCCQ (2008), la coécriture de deux rapports de recherche (2008-2009), jusqu'à la supervision scientifique du stage et la diffusion de la recherche (2010). Ce suivi et ces interactions ont été indiscutablement parmi les raisons du succès de la recherche. L'action pédagogique du directeur scientifique a consisté à enseigner une méthode de travail d'abord pour la *recherche* (comment mener une recherche en culture) et ensuite pour la *communication* des résultats (comment présenter ces résultats). L'acquisition de cette méthode de travail implique en soi de nombreux apprentissages, notamment la capacité de sélectionner la littérature selon le sujet et d'en effectuer l'analyse; le questionnement sur les différents modes de recherche; la conjugaison d'approches théorique et empirique dans une recherche spécifique; et, enfin, la pratique de l'écriture scientifique. Ces apprentissages forment autant d'acquis pédagogiques, une fois intégrés par l'étudiant. Les différents contrats de recherche effectués lors de la maîtrise, de même que le stage à l'OCCQ lui-même, peuvent être considérés sous cet angle en tant qu'activités pédagogiques.

### **3.1.4 Réalisations et retombées**

La recherche a amené une série de réalisations concrètes et de retombées à court et moyen termes, dont voici les principales.

*Publications.* Le produit le plus direct de la recherche consiste en une publication qui présente le résultat de cette recherche, dans une approche visant la vulgarisation du phénomène. La publication est disponible sur Internet depuis février 2010<sup>46</sup> : *Le téléchargement pair-à-pair au Québec : un premier*

---

<sup>46</sup> [http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat\\_obs/pdf/Stat\\_BrefNo56.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/pdf/Stat_BrefNo56.pdf).

*portrait statistique à partir d'une observation directe.* Un article scientifique, focalisant sur certains aspects spécifiques de la recherche, est aussi envisagé pour 2012.

*Retombées médiatiques et incidence sur la réputation des organismes impliqués.* Les médias ont repris massivement les éléments de la recherche (voir le chapitre 2). La recherche a aussi été présentée à l'occasion d'événements publics, notamment auprès des milieux d'action et scientifiques. Ces répercussions médiatiques et ces présentations publiques font en sorte de positionner l'INRS et l'OCCQ comme organismes « leaders » dans le domaine de la recherche culturelle sur le terrain numérique au Québec.

*Intégration de la recherche.* La recherche sur le P2P devient un actif supplémentaire de recherche pour l'OCCQ. Son directeur, Dominique Jutras, la cite d'ailleurs lors d'une présentation donnée en 2010 à Turin (Italie) dans laquelle il écrit : *l'OCCQ a fait preuve d'imagination et réussi à produire des données qui ont permis d'étudier les tendances réelles de l'échange de fichiers musicaux en P2P et de nuancer certaines affirmations sur la valeur de ce marché* (Jutras, 2010 : 8).

*Développement d'outils technologiques.* La recherche a permis le développement d'une série d'outils technologiques (logiciels) et de compétences à propos de l'automatisation de la collecte de données sur Internet (connaissances empiriques). Dans le même ordre d'idées, l'utilisation de bases de données spécialisées par certains employés réguliers de l'OCCQ constitue un actif qui découle directement de la recherche INRS-OCCQ.

*Engagement de l'étudiant-chercheur.* Parmi les retombées indirectes, relevons le fait que l'étudiant-chercheur a été engagé à l'OCCQ pour œuvrer à des mandats reliés au numérique, au cinéma et aux médias à la fin du stage de coordination de la recherche INRS-OCCQ.

### **3.2 Le rôle de l'agent d'interface**

Situé entre les milieux de recherche (INRS) et d'action (OCCQ), l'étudiant-chercheur de l'INRS a agi comme agent d'interface. Sa fonction d'intermédiaire a consisté à adapter la recherche collaborative aux dynamiques différentes – bien que complémentaires – des deux milieux. Un ensemble d'actions, dont la coordination, la mobilisation et la vulgarisation (à l'interne lors de la recherche collaborative et à l'externe lors du transfert des résultats) ont composé l'essentiel de ses réalisations concrètes, dont nous avons décrit le détail dans les sections précédentes. Cette partie-ci sera l'occasion d'observer

précisément la relation de l'agent d'interface avec son milieu, par définition double : le milieu universitaire (recherche) et le milieu d'action (institutionnel et/ou de pratique). À partir du cas du stage, nous expliquerons les relations tissées avec les principaux acteurs lors la mobilisation des connaissances avant et pendant la recherche, de même que lors du processus de transfert des connaissances. Les relations de l'agent avec son milieu révèlent en quelque sorte son rôle propre, éclairent les opportunités amenées par une telle position intermédiaire mais aussi les difficultés que cette même position génère. Une interprétation du travail de l'agent d'interface (ou globalement de la fonction d'interface) émerge d'éléments significatifs expérimentés lors de la recherche et expliqués ici.

### 3.2.1 Un nouvel intermédiaire

Quelques jalons historiques et conceptuels s'imposent d'emblée pour cerner le rôle de l'agent d'interface. Car cet acteur nouveau n'a pas encore bénéficié jusqu'ici d'une littérature importante ni d'une définition qui fasse un consensus international. Or, sa réalité sur le terrain et dans plusieurs institutions<sup>47</sup> s'impose de plus en plus. Le programme dans lequel s'inscrit cet essai de maîtrise, dédié à la problématique de la mobilisation des connaissances, en est un bon exemple. Nous verrons dans la section suivante (3.3. *Analyse en regard de la littérature*) qu'une évolution de la recherche scientifique vers la mobilisation des connaissances pousse fortement et globalement à un tel besoin d'interface.

D'abord, il faut signaler que l'agent d'interface s'inscrit vraisemblablement dans une tradition d'acteurs intermédiaires à l'œuvre dans le monde professionnel, notamment au sein du gouvernement (ex. agent de recherche, etc.). Ce type d'agent est appelé ailleurs *médiateur* (droit), *orienteur* (éducation), *agent de liaison* (domaine militaire), etc. Dans le cas du monde de la recherche et spécifiquement en sciences sociales, l'acteur d'interface est relativement nouveau. Il vient aider à combler le fossé entre recherche et pratique sur le terrain. La particularité de l'interface est que cet agent implique une liaison entre deux milieux différents, donc un rapprochement entre deux dynamiques par opposition à une activité en « circuit fermé » qui n'impliquerait qu'un seul milieu et une seule logique. On peut émettre l'hypothèse que l'apparition de l'agent d'interface suit la logique de l'évolution du secteur général de l'information : un nouveau métier est créé, dans le contexte actuel de redéfinition des rapports entre science et société. Les années 1950-1960 avaient vu l'apparition des *PR (Public Relations)* et des agents de communication; les années 1970, le domaine de l'information proprement dit et des *agents d'information*; les années 1980, les secteurs de recherche et des *agents de recherche*; enfin, dans les années 1990, les secteurs de la *RD (recherche et développement)*, de l'éthique, de la valorisation et de la gestion des télécommunications ont ajouté de nouveaux emplois spécialisés et des structures en

---

<sup>47</sup> Les organismes subventionnaires au Canada (FQRSC et CRSH), notamment, insistent sur cette nouvelle réalité de manière explicite.

comités (éthique, développement). Une interface est dorénavant requise entre recherche et milieu d'action et l'agent d'interface apparaît, quant à lui, au XXI<sup>e</sup> siècle.

Il n'est pas clair encore si cet agent d'interface deviendra une profession normée, ni si son action sera standardisée à moyen terme. Peut-être d'ailleurs s'agira-t-il d'une fonction réalisée par plusieurs personnes au sein d'une même organisation ou bien d'une tâche connexe pour un seul individu occupant un emploi « traditionnel »? De plus, son appellation pourrait aussi se transformer, du moins prête-t-elle à une certaine confusion dans sa forme actuelle. En effet, l'expression *agent d'interface* semble issue du domaine informatique (*interface informatique*), principal secteur où l'expression est utilisée de manière littérale. Dans ce cas-ci, l'expression réfère à une modélisation informatique d'accueil (interface) dont les interactions sont générées par un programme automatisée (agent) qui fait le lien entre l'utilisateur externe et la machine : *intelligent agent* ou *collaborative interface agents*. Il faut signaler que l'expression est beaucoup plus fréquemment utilisée en anglais qu'en français dans ce contexte informatique. Le mot *interface* étant ainsi connoté, d'autres termes pourraient s'y substituer, dont *l'agent de médiation* ou le terme anglais *facilitator*<sup>48</sup> qui apparaît spontanément proche de l'esprit de l'agent d'interface.

### 3.2.2 Relations avec les acteurs impliqués dans la recherche

Outre les contacts avec les deux organismes directement impliqués (INRS et OCCQ), dont on a décrit la dynamique précédemment, l'agent d'interface (étudiant-chercheur) a réalisé une série de rencontres avec le milieu de pratique. Parmi les plus déterminantes, retenons une collaboration soutenue et régulière avec le principal organisme représentant les producteurs indépendants de musique au Québec<sup>49</sup>, l'ADISQ. Deux études ont notamment été réalisées pour cet organisme. Connue surtout pour son gala annuel couronnant les meilleurs albums et artistes, l'ADISQ effectue un travail constant de documentation et de représentation auprès des instances de décision, de même qu'un travail de relations publiques auprès des médias. Il faut rappeler que la création et le développement ultérieur de l'ADISQ ont eu lieu lors d'une importante « crise » du disque québécois, autour de 1980. Dès l'origine jusqu'à aujourd'hui, l'ADISQ agit donc comme organisme de valorisation des intérêts musicaux locaux. Dans le cas précis de la recherche INRS-OCCQ, l'ADISQ se révèle un acteur privilégié pour une interface effectuée avec le milieu de la musique québécoise, car cet organisme 1) représente la majorité des styles de musique créée par ou produite par des Québécois; 2) exclut les intérêts

---

<sup>48</sup> Facilitator: *One that facilitates; especially: one that helps to bring about an outcome (as learning, productivity, or communication) by providing indirect or unobtrusive assistance, guidance, or supervision; « the workshop's facilitator kept discussion flowing smoothly »* (Source : Merriam-Webster Dictionary).

<sup>49</sup> Indépendants, c'est-à-dire non intégrés à un grand groupe international.

uniquement étrangers; 3) jouit d'une reconnaissance dans le temps; 4) participe aux travaux des institutions publiques (ex. sur le comité musique de l'OCCQ). En plus des contacts avec l'ADISQ, mentionnons d'autres contacts dans le milieu de pratique, notamment avec l'Association des professionnels de l'industrie musicale (APEM) et la Société du droit de reproduction des auteurs compositeurs et éditeurs au Canada (SODRAC)<sup>50</sup>, eux aussi représentants directs des milieux de pratique québécois. Être en contact avec l'ADISQ, l'APEM et la SODRAC signifie alors être en contact avec une part importante des producteurs et artistes musicaux québécois, pour qui la recherche éclaire une nouvelle problématique à laquelle ils sont les premiers confrontés (soit la nouvelle modalité de diffusion musicale sur le Web).

La pertinence de tels contacts avec le milieu associatif se révèle parce qu'ils ont pris place *en amont* de la recherche. On peut schématiser en quelques points les principaux bénéfices de ces contacts. Sous l'angle de la recherche, ces contacts permettent de a) comprendre le sujet dans son contexte concret et 2) adopter/intégrer des angles d'approche du sujet en phase avec le milieu de pratique. Sous l'angle de la pratique, ces contacts permettent de a) susciter une adhésion des milieux de pratique à la recherche et b) aménager le processus de transfert des connaissances en établissant un mécanisme d'échange entre les deux milieux.

Mais il existe aussi des limites à ces contacts avec les milieux de pratique et ceci constitue un fait paradoxal pour une démarche qui se veut inclusive. De telles limites apparaissent en effet lors de la phase opérationnelle de recherche. Elles sont issues du cadre particulier impliquant des organismes universitaire (INRS) et gouvernemental (OCCQ). D'abord, les contacts entre recherche et pratique deviennent fortement limités dès lors que la recherche manipule concrètement les données et ce, pour des considérations techniques de confidentialité (OCCQ) et d'éthique (INRS). En effet, dans le respect des règles strictes de confidentialité de l'OCCQ, il n'était pas possible d'échanger avec le milieu de pratique à propos des données préliminaires de la recherche, ni même des données non publiées. Ensuite, il n'était pas possible non plus d'inclure l'ADISQ comme participant à la recherche puisque ce fait aurait possiblement contrevenu aux règles éthiques de l'INRS<sup>51</sup>. Malgré la volonté d'inclure le milieu de pratique à toutes les étapes, celui-ci se trouvait *de facto* exclu de l'opération de la recherche au stade de manipulation des données. Contrairement aux rapports précédemment réalisés pour l'ADISQ, où cette dernière a été partie prenante lors de toutes les étapes, une recherche collaborative INRS-OCCQ ne pouvait donc inclure complètement le milieu de pratique. Il s'agit d'une limite à l'interface

---

<sup>50</sup> Notamment en préparation d'une recherche n'ayant finalement pas été réalisée.

<sup>51</sup> Par exemple en lui demandant de contacter les usagers du P2P. Pour l'INRS, tout contact avec des sujets humains lors d'une recherche doit être encadré par un certificat d'éthique.



entre les deux milieux, la logique propre à la recherche demandant une forme de mise en veilleuse du principe de collaboration ouverte et directe avec la pratique.

Est-ce à dire que le milieu de pratique est totalement exclu du travail avec les données de recherche? Non, puisqu'il s'agit d'une recherche collaborative. La présence de l'OCCQ comme partenaire collaboratif dans la recherche assure une représentation indirecte du milieu de pratique. À l'inverse, une recherche non collaborative (réalisée uniquement par l'INRS, par exemple) aurait créé un détachement formel avec le milieu de pratique. La présence de l'OCCQ dans la recherche collaborative, toutefois, n'est pas neutre car elle amène un certain biais à la recherche qui sera traité au point suivant.

### **3.2.3 Processus de transfert de connaissance**

#### *Le choix de l'acteur d'interface*

Dans un transfert de connaissances « idéal », selon ce qui a été présenté au chapitre 2 (*Les activités de transfert de connaissances*), une interaction directe prend place entre un acteur de recherche et un acteur de pratique, ceux-ci rétroagissant ensemble. Il s'agit essentiellement d'amener l'acteur de pratique à intégrer la connaissance issue de la relation dynamique établie entre ces deux acteurs, puisque le principal bénéfice attendu est d'apporter une nouvelle connaissance utile « sur le terrain ».

Or, on peut se demander jusqu'à quel point ce schéma « parfait » se présente comme tel dans le monde réel de la recherche. Dans notre cas, l'acteur représentant le milieu de pratique était l'OCCQ, soit un organisme *intermédiaire* mais non directement issu du milieu de pratique. D'autres organismes auraient certainement mieux directement représenté le milieu de pratique, tels l'ADISQ et la SODRAC pour les musiciens et producteurs québécois; l'Union des consommateurs du Québec pour le public; le MCCCCF pour l'État, etc. Bref, ces organismes-ci se trouvent en phase immédiate avec l'objet de connaissance que constitue la musique en ligne et sa circulation en format numérique.

Pourquoi alors avoir choisi l'OCCQ plutôt qu'un organisme issu directement du « terrain »? Trois principales raisons expliquent ce choix. Ces trois raisons (réseautage, données de recherche et pratique) sont chacune importante, sans qu'on puisse nécessairement distinguer laquelle prédomine. D'abord, pour une question de réseautage. L'OCCQ se trouve en lien avec un grand nombre des utilisateurs finaux de la recherche, via le comité consultatif de la musique de l'OCCQ. Ceci permet de rejoindre ces usagers différents avec un seul acteur. Ensuite, pour une question de bonification de la recherche. L'OCCQ effectue des analyses sur la musique au Québec, appuyées sur les données de ventes de disques en magasin et en ligne. Ceci permet alors un accès à des données détaillées dont

certaines inédites, ce qui augmente d'autant les ressources documentaires de la recherche. Enfin, pour une question pratique. L'OCCQ a mis sur pied depuis quelques années un programme d'accueil de stagiaire et fait bénéficier d'un cadre propice à la recherche pour celui-ci, incluant des ressources importantes. Dans le même ordre d'idées, le personnel de l'OCCQ agit en support au stagiaire, notamment pour des questions méthodologiques.

Bref, malgré que l'OCCQ ne soit pas un acteur direct du milieu de pratique, il se révèle pertinent pour un tel travail de mobilisation et de transfert des connaissances. Mais la présence de l'OCCQ s'accompagne d'une forme de « biais » non négligeable. Ce fait se situe au cœur même de la réflexion qu'on doit mener sur le travail de l'agent d'interface puisqu'il illustre concrètement les conséquences du choix d'acteur à l'interface. De telles conséquences sont sans doute inévitables. Encore faut-il les comprendre pour en atténuer la portée.

#### *Un angle amené par l'acteur d'interface*

Toujours dans une perspective de modèle idéal de transfert des connaissances, l'angle adopté dans un processus de transfert se définit en commun par les divers partenaires impliqués, après exploration de l'objet de recherche. Tous les angles d'approche sont, en principe, possibles. L'angle sélectionné devient celui qui émergerait directement de l'objet et non du fait de grilles d'analyses fixes. Or, la présence de l'OCCQ a amené un certain angle prédéfini à une telle approche idéalement neutre. En effet, l'OCCQ –davantage une instance intermédiaire gouvernementale qu'un organisme du milieu– adopte systématiquement un angle basé sur deux axes précis. D'abord, l'OCCQ focalise sur les produits culturels (ex. les CD, les DVD) et non sur les usagers ou les styles artistiques. Ensuite, son objectif principal consiste à dégager la part nationale des produits culturels vendus sur le territoire québécois. Cette grille d'analyse interne à l'OCCQ fait en sorte que le transfert des connaissances est conditionné par une logique préalable ou du moins par un certain « biais » dans le processus de mobilisation et de transfert. Alors que d'autres avenues de traitement auraient été possibles et intéressantes (par ex. Qui sont ces usagers qui font circuler ces produits musicaux en P2P? Quels styles sont téléchargés?, etc.), un traitement quantitatif basé sur une identification de la part québécoise du P2P a été spontanément adopté.

Ces considérations ne signifient pas que le biais amené par la présence de l'OCCQ soit négatif, ni même volontaire. Il s'agit plutôt d'un biais inhérent à la présence même de l'OCCQ. L'agent d'interface doit donc en quelque sorte amoindrir cette forme de biais amené par l'acteur d'interface, tout en sachant qu'il sera probablement toujours présent. Dans le cas de la recherche INRS-OCCQ, ce biais a été compensé en partie en joignant d'autres éléments d'analyse et de compréhension plus diversifiés à

propos du P2P au Québec, par exemple le profil des usagers et l'observation davantage qualitative des produits téléchargés.

### **3.2.4 Avenir de l'agent d'interface**

Homme-orchestre de la recherche, l'agent d'interface agit comme relai entre l'interne (la recherche) et l'externe (les partenaires; les médias, etc.), tout en étant impliqué directement dans le processus même de la recherche. Il apparaît clairement que ce type d'agent devient capital pour une organisation de production d'information et son action pourrait avoir tendance à se développer encore davantage. Nos propres observations sur le rôle d'agent d'interface, tel qu'expérimenté lors du stage, confirment la nécessité d'une telle interface à de nombreux niveaux. L'agent d'interface deviendra-t-il une profession ou une fonction? Cela reste à être défini avec le temps. Les perspectives d'avenir s'annoncent très bonnes pour cette fonction<sup>52</sup>.

Un élément déterminant quant à la fonction d'interface mérite d'être exposée brièvement ici. Il s'agit de sa formation. Car l'agent d'interface doit sa légitimité et sa pertinence à sa connaissance des deux milieux dans lequel il est impliqué. En ce sens, il doit posséder une formation « double ». Pouvoir « naviguer » autant dans la recherche que sur le terrain est au cœur même des compétences requises. Sans cette double connaissance, l'agent d'interface devient un agent de communication (s'il ne connaît que le monde de la recherche) ou un activiste (s'il ne connaît que la pratique). Mais le développement de tels profils se heurte à une logique universitaire valorisant peu l'expérience issue du terrain non universitaire. On pourrait multiplier les témoignages en ce sens, comme l'absence relative de reconnaissance de l'expérience professionnelle de la part des organismes subventionneurs ou encore la focalisation stricte sur les résultats scolaires au sein de nombreuses universités.

Dans le futur, l'université pourra-t-elle valoriser davantage l'expérience pratique et si oui, par quelles modalités? Une reconnaissance des acquis « hors université » deviendra-t-elle une nouvelle norme? Il apparaît qu'un tel changement à l'université soit un préalable à une formation systématique d'agents d'interface qui, dans le contexte actuel, sont davantage issus de la recherche et suivant en cela une filière universitaire classique. Or, un nouveau modèle de connaissance autour de la mobilisation requiert certainement un nouveau modèle de valorisation de la connaissance, s'adaptant à une réalité devenant « double ».

---

<sup>52</sup> Mentionnons que la grande majorité des étudiants du programme PRAP travaillent ou ont travaillé dans le domaine dès leur sortie du programme, indicateur de ces perspectives intéressantes.

### 3.3 Analyse en regard de la littérature

Le processus de la recherche collaborative, vu cette fois sous un angle plus théorique, amène à prendre connaissance du contexte évolutif actuel de la production du savoir qui favorise la mobilisation des connaissances. Dans le même esprit de réflexion sur la recherche, on peut se demander si la recherche collaborative est pertinente pour le milieu culturel et observer diverses expériences de recherches effectuées sur le terrain numérique. Ce questionnement sera basé principalement sur la littérature scientifique.

#### 3.3.1 Évolution de la recherche scientifique vers la mobilisation des connaissances

On l'a évoqué précédemment, la recherche scientifique est en pleine évolution. Certains parlent d'une « révolution de la recherche » (Unesco : 2005), d'autres évoquent une « transition vers la société du savoir » (Canada : 1998) dans laquelle la recherche se situe aux premières lignes. Révolution ou transition, les observateurs s'entendent sur le fait que la recherche scientifique vit une importante remise en question<sup>53</sup>.

Les modes de production de la connaissance changent. Selon Gibbons *et al.* (1994), on distingue dorénavant deux modes de production du savoir qui s'opposent, appelés « mode 1 » et « mode 2 ». Le mode 1 (traditionnel) est centré sur un contexte disciplinaire et il aborde la recherche sous un angle principalement académique. Le mode 2 (nouveau) est davantage transdisciplinaire et implique une responsabilité sociale accrue de la recherche. Bruno Latour, dans ses travaux sur la sociologie des sciences, indique à quel point science et société sont ainsi liées : *Une science se porte d'autant mieux, elle est d'autant plus solide, rigoureuse, objective, véridique qu'elle se lie davantage, qu'elle s'attache plus intimement au reste du collectif* (1995 : 17). On conteste donc de plus en plus la position d'une culture scientifique en surplomb pour viser une culture davantage « réflexive » de la recherche qui se remettrait en question elle-même sous plusieurs aspects.

Dans cet esprit, la littérature contemporaine sur le sujet témoigne de deux principales critiques faites à la recherche scientifique en ce début de troisième millénaire. Premièrement, on condamne l'éloignement de la science avec la population. En n'incluant pas les savoirs et les préoccupations

---

<sup>53</sup> Par recherche scientifique, nous entendons ici toutes les disciplines de la science. Toutefois, cette remise en question apparaît toucher particulièrement les sciences sociales.

sociales, la recherche scientifique perd de sa légitimité et se trouve « déconnectée » de la société. Cette critique est manifeste dans la littérature par l'usage d'expressions comme *savoir locaux*, *diversité*, *pratiques*, etc. Deuxièmement, on demande à la science de participer activement au développement des collectivités pour passer « de la fracture cognitive au partage du savoir » (Unesco : 2005). Dans ce contexte, la société du savoir est envisagée comme un outil privilégié de développement (OCDE : 2000). Cette demande est apparente dans la littérature avec les mots *solidarité numérique*, *accès*, *participation*, *disparités*.

Des solutions concrètes débouchent de ces critiques de la science. Ces solutions sont issues de concepts nouveaux impliquant un partage collectif du savoir et sont appelés *société en réseaux* (Castells, 1998), *communautés de savoirs* (David et Foray : 2002), *intelligence collective* (Lévy, 2003), etc. Les concepts en question amènent l'idée d'une recherche qui inclurait des formes de savoir commun ou de savoir en commun, c'est-à-dire une forme de mobilisation de la connaissance existante<sup>54</sup>. La recherche doit être dorénavant en phase avec la société d'une manière à la fois concrète et explicite. On incite non seulement à l'innovation, mais même à l'innovation « ouverte »<sup>55</sup> qui implique « une augmentation des interactions entre l'ensemble des intervenants » (ACFAS, 2010). Quant à ces collaborations multipliées entre chercheurs, elles ne paraissent pas amoindrir la qualité de la recherche elle-même (Godin et Gingras, 2000).

En conséquence, le cadre des recherches se modifie. Les recherches scientifiques impliquent davantage de collaboration. En sciences naturelles et génie (SNG), par exemple, les publications des pays du G8 incluent maintenant au moins deux institutions dans 95% des cas<sup>56</sup> (ce chiffre était de 80% en 1980). Les cadres d'analyse s'adaptent à cette prise en compte de l'importance des intervenants et des interventions issus de la société dans son ensemble. Le nouveau cadre conceptuel de l'Unesco (2009) propose pour sa part, à l'encontre du modèle linéaire précédent de production culturelle, un modèle circulaire où tous les acteurs sont connectés entre eux. L'Unesco nomme ce modèle « structure en réseau » et explique : *La structure en réseau du cycle met en lumière les nouvelles formes de production qui sont principalement associées aux nouvelles technologies. (...) Le cycle*

---

<sup>54</sup> *Wikipedia* est un exemple d'une telle mise en commun des connaissances, qui trouve là un de ses aboutissements les plus visibles.

<sup>55</sup> La revue de l'ACFAS définit ainsi cette « innovation ouverte » : *L'utilisation accrue, en amont du processus d'innovation proprement dit, de sources d'information et de connaissances externes à l'organisation et à la multiplication, en aval, des canaux de commercialisation/diffusion des actifs immatériels dans le but d'accélérer l'innovation* (revue ACFAS, mars-avril 2010, p.56).

<sup>56</sup> Renaud, 2010.

*culturel montre comment la production culturelle trouve son origine dans le secteur social (Unesco, 2009, p.21)<sup>57</sup>.*

Pourquoi de telles interrogations sur la science apparues à la fin du 20<sup>e</sup> siècle et cette demande de « mobiliser » les connaissances? Il n'existe sans doute pas une seule mais plusieurs réponses, trop nombreuses pour être définies ici et qui s'influencent sans doute les unes et les autres. Globalement, il semble que la nécessité de mobilisation est liée au processus de l'innovation des collectivités. Comme le signale Lesemann (2003), il existe une demande pressante d'innovations nécessaires à l'avenir des pays développés, principalement au plan de l'économie. Mentionnons aussi l'arrivée de la technologie numérique et la spécialisation des savoirs, provoquant une importante division des connaissances. Cette division constituerait même pour certains observateurs une forme de rupture historique dans l'évolution du savoir (David et Foray, 2002)<sup>58</sup>.

### *Contexte évolutif de la pratique*

De leur côté, les acteurs sur le « terrain » valorisent davantage la recherche. De plus en plus, ces acteurs demandent des données et des chiffres. Ils utilisent la documentation et les études produits par les centres de recherche. Certaines activités de recherche sont ainsi particulièrement recherchées dans la société, comme c'est le cas pour la statistique : (...) *la statistique s'est beaucoup développée au cours de l'histoire, pas seulement à cause des besoins méthodologiques des autres sciences, mais aussi en raison des besoins d'innovation des entreprises et de l'évolution de la société en général* (Bellavance, F., 2009 : 2).

Le milieu de pratique paraît passer d'une position d'activisme de terrain vers une position de « gestionnaire » de données socio-économiques. Ce passage touche jusqu'aux milieux qui étaient traditionnellement les plus éloignés de la recherche, notamment le milieu de l'action communautaire (Lamoureux, 2007) et celui de la pratique artistique (Liot, 2004). L'information socio-économique et la recherche constituent dorénavant des actifs pour les acteurs de terrain dans un monde où l'accès aux informations importe avant tout (Rifkin, 2005). Les technologies numériques (le couple formé de l'informatisation et d'Internet) permettent à cette fin la circulation accélérée d'informations toujours plus

---

<sup>57</sup> L'Unesco inclut d'ailleurs le patrimoine culturel immatériel (traditions et expressions orales, etc.) dans sa refonte du cadre de protection du patrimoine en 2010, ce qui témoigne d'une sensibilité nouvelle aux savoirs locaux et aux traditions ancestrales.

<sup>58</sup> David et Foray précisent : *Il s'agit donc de marquer une rupture et d'exprimer une discontinuité par rapport aux époques précédentes. Nous pouvons observer cette rupture à différents niveaux d'analyse. L'aspect essentiel consiste dans une accélération sans précédent du rythme de création, d'accumulation et sans doute de dépréciation de la connaissance* (p.13). *La question est donc de savoir comment intégrer et organiser des connaissances fragmentées, dispersées et éparpillées* (p.25)

précises. De plus petites structures peuvent ainsi accéder à une information très spécialisée autrefois inaccessible pour elles.

Dans le secteur culturel, il existe à l'évidence une demande de recherche liée au développement de la culture comme secteur d'activités socio-économique et non seulement une recherche sous l'angle de l'esthétique, de l'histoire de l'art ou des *cultural studies*. Le passage d'une production culturelle et artistique plus ou moins bureaucratisée ou codifiée du point de vue formel (jusqu'à la décennie 1970) vers une culture adoptant une posture conditionnée par l'évaluation « à la performance » (depuis 1980), amène à mesurer toujours plus précisément l'impact de la culture, notamment du point de vue économique. Les impacts économiques de l'investissement en culture sont ainsi calculés par une mesure étalon dorénavant applicable au domaine culturel, appelée par certains le « dollar culturel<sup>59</sup> ». Di Maggio et Powell (1983) considèrent que c'est la structuration progressive de plusieurs secteurs –dont certainement le secteur culturel– qui cause l'augmentation des interactions entre organismes et la hausse marquée du volume de l'information traitée par ces organismes. Les deux auteurs indiquent à ce propos la possibilité d'un « isomorphisme institutionnel » qui éclairerait en partie le besoin de légitimité évoqué ici pour le secteur culturel : *Organizations compete not just for resources and customers, but for political power and institutional legitimacy, for social as well as economic fitness* (1983 : 150).

Ce besoin général de recherche pousse donc les acteurs de terrain à vouloir participer à la recherche et à être impliqués dans celle-ci. Les activistes d'hier fournissent maintenant des chiffres aux médias, font des sondages et conduisent des enquêtes. L'idée qui se dégage de tout ceci, en somme, est le besoin d'une validité scientifique aux revendications du milieu. À leur façon, les activistes se font chercheurs pour « rationaliser » leurs revendications.

### *Réponse amenée par la recherche universitaire*

L'université est aux premières lignes de cette remise en question de la science, à la fois ciblée comme un des éléments du problème et de la solution. En effet, on entend beaucoup parler, depuis quelques années, de l'importance de rapprocher l'université (et spécifiquement la recherche universitaire) des préoccupations et des pratiques concrètes et immédiates de la population. Ce nécessaire rapprochement est rendu encore plus pressant du fait du désengagement de l'État et de la participation du privé dans la recherche universitaire, le privé réclamant une adéquation entre ses propres préoccupations et son financement à la recherche (Godin et Trépanier, 2000). Bien qu'une telle

---

<sup>59</sup> L'expression *dollar culturel* est employée par plusieurs regroupements dédiés à la promotion des arts (ex. Culture Montréal, Conférence canadienne des arts, etc.). Elle signifie que, sous l'angle économique, un dollar investi en culture (un *dollar culturel*) rapporterait X dollars à la société dans son ensemble, en termes de retombées directes et indirectes. .

participation du privé dans la recherche ne soit pas nouveau<sup>60</sup>, il semble que la pression exercée en ce sens soit de plus en plus forte. La demande de pertinence sociale de la recherche, pour un ensemble de raisons, augmente donc considérablement.

Ce souci de rapprochement est décrit ainsi par Serge Desgagné (1997 : 371), à propos de la recherche dans le secteur de l'éducation : *L'idée d'une collaboration entre chercheurs et praticiens, pour la construction des connaissances liées à la pratique enseignante, provient d'un constat d'éloignement entre le monde de la pratique professionnelle et celui de la recherche qui vise à l'éclairer. Cet éloignement s'est pour beaucoup exprimé, depuis plus d'une décennie, en termes d'un fossé entre université et milieu scolaire, entre théorie et pratique, étant sous-entendu par là que les connaissances qui se construisaient à propos de la pratique, et dont étaient responsables les universités à travers leurs facultés d'éducation, ne semblaient pas se transposer dans la pratique et ainsi aider les enseignants à mieux composer avec la complexité des situations éducatives auxquelles ils ont à faire face quotidiennement. Problème de diffusion des résultats? Problème de choix d'objets de recherche? Problème de méthodes de recherche et de pertinence des résultats?* Il est significatif que les « problèmes », auxquels fait allusion Desgagné ici, apparaissent sous forme interrogative. En effet, les causes de cet éloignement sont complexes et elles demeurent encore imprécises.

Or, si l'université est souvent elle-même « coupable » de distance face aux préoccupations plus concrètes de la société, elle peut constituer à son tour une bonne interface entre la science et la société. En effet, l'université constitue un des lieux de synthèse critique naturelle face à des objets ou problèmes de recherche inédits et « pressants ». L'université, en tant que forme de service public, amène à la fois une connaissance fondamentale et une certaine distance critique. L'université voit ainsi son rôle bonifié *en tant que lieu de production et de transmission des connaissances* (Lesemann, 2003 :17). Parmi les ressources de l'université pour opérer cette jonction « société-recherche », il y a la mobilisation des connaissances, c'est-à-dire une forme active de réunion de la science et du terrain. Comme le décrit le Réseau québécois en innovation sociale de l'Université du Québec (RQIS) : *La mobilisation des connaissances est un exercice de co-construction du savoir qui se situe au cœur de certaines formes de partenariat entre les milieux de la recherche et ceux de la pratique et qui fait partie intégrante des processus d'innovation sociale* (RQIS, site Web). D'autres appellent au développement de *communautés interdisciplinaires composées de membres hétérogènes* pour favoriser l'intégration des connaissances (David et Foray, 2002 : 25-26). On le voit, cette mobilisation est réalisée notamment à l'aide de formes partenariales de la recherche. La recherche collaborative, à ce propos,

---

<sup>60</sup> Aux États-Unis, par exemple, les fondations financent depuis longtemps la recherche.



constitue une des formes qui permettent un arrimage avec le milieu. De nombreux articles traitent de l'implantation de recherches collaboratives, surtout en santé et en éducation<sup>61</sup>.

### 3.3.2 La recherche collaborative est-elle une forme pertinente de recherche?

Un chercheur québécois, Richard Lefrançois (1997 :81), propose une définition intéressante à ce sujet: *La recherche collaborative est définie comme une stratégie planifiée d'investigation scientifique et d'intervention et une stratégie d'intégration des connaissances visant à accroître le niveau des compétences des participants en vue d'apporter des solutions novatrices, efficaces et efficaces aux problèmes émanant de la pratique professionnelle.*

Lefrançois retient deux aspects permettant le succès d'un tel mode de recherche collaborative, soit *la praticabilité (pertinence, excellence, intégration des savoirs et « réflexibilité ») et les composantes structurelles (organisationnelles, instrumentales, valorielles)* (Lefrançois, op. cit. : 81). La recherche collaborative fournit donc un modèle général d'organisation de la recherche basé sur la mobilisation des connaissances, par l'intégration des savoirs des différents partenaires. Cette mobilisation des connaissances implique dès lors une mise en commun des informations et une prise de conscience de ces mêmes informations en fonction de leur application. L'objectif ultime vise l'intégration des ces informations dans la société.

Ce type collaboratif de la recherche possède des avantages et des limites. Parmi les avantages, on note l'augmentation des diverses ressources allouées à la recherche (par la mise en commun de ces ressources, qu'elles soient matérielles ou cognitives). Les limites apparaissent quant à elles dans le choix d'un objet de recherche clairement plus circonscrit (et éventuellement plus expérimental) que pour une recherche de type plus « traditionnel ». Dans le même ordre d'idées, la nécessité de laisser de côté plusieurs éléments intéressants dans la recherche collaborative constitue aussi une limite structurelle à ce type de recherche. En effet, la recherche collaborative demande une focalisation définie sur un objet de recherche le plus délimité possible, du fait du travail en commun impliquant plusieurs partenaires et du risque de confusion qu'amènerait le choix d'un objet flou ou trop large.

La littérature à propos de la recherche collaborative indique que son utilisation se retrouve surtout dans les secteurs de la santé (ex. gérontologie) et de l'éducation (ex. formation des professeurs). Pour expliquer la prépondérance des ces secteurs dans la recherche collaborative, posons certaines hypothèses. D'abord, Il faut préciser que la recherche collaborative s'inscrit largement dans la catégorie de la recherche-action, cette catégorie incluant notamment les formes partenariales et les

---

<sup>61</sup> Ces constats d'éloignements entre recherche et terrain ont été documentés surtout dans des champs autres que celui de la culture. Par exemple, une récente *Bibliographie sur les approches collaboratives et de recherche-action* (Guillemette et Berthiaume : 2008) contient principalement des références aux domaines de l'éducation et de la santé.

formes plus alternatives (Cancian, 1993). En ce sens, la collaboration implique *de facto* une approche basée sur l'action, donc une modification souhaitée des pratiques et ultimement du milieu lui-même. Cette tendance va favoriser la recherche collaborative dans les domaines requérant un changement direct et rapide, ou pour des objets « pressants ». Les secteurs de la santé et de l'éducation font face à de tels défis, de sorte que des solutions originales sont demandées à une collaboration dans la recherche. De plus, la santé et l'éducation constituent des secteurs où les acteurs du milieu sont directement concernés, étant notamment aux premières lignes des « soins » à apporter. La contribution et l'implication des acteurs de ces milieux sont ainsi essentielles. Enfin, dans ces secteurs précis, il existe peut-être une structure plus adaptée à la forme collaborative de recherche. En somme, certains secteurs paraissent mieux adaptés que d'autres à la recherche collaborative.

Le secteur culturel présente peu d'exemples, quant à lui, de recherches collaboratives. La recherche en culture paraît malgré tout bien adaptée au mode collaboratif. Des objets nouveaux sont en effet régulièrement introduits dans le secteur culturel et ceux-ci pourraient être observés à l'aide de la collaboration dans la recherche. Le P2P, on l'a vu, constituait un tel objet nouveau pour lequel la recherche collaborative paraît clairement pertinente. Ce mode collaboratif a donc permis de cerner un phénomène émergent, qui requiert une structure souple de recherche pouvant alors se « moduler » à l'objet étudié.

### **3.3.3 Le numérique, terrain d'exploration pour le domaine culturel**

#### *Comment explorer Internet en culture*

Bien que les liens entre culture et Internet constituent un thème de recherche pertinent (on l'a vu en détail avec cette étude sur le P2P au Québec), très peu de recherche est menée sur le sujet. Il y a lieu de tirer un parallèle avec le peu de recherche sur la télévision dans les années ayant suivi son implantation. En effet, comme le signale Dominique Wolton (2006), les études en culture semblent se détourner des médias de masse comme objet de recherche (ceci fut le cas avec la télévision dans les années 1950-1970 et avec Internet dans les années 1990-2000), bien que ceux-ci touchent la totalité ou presque de la population. L'exploration des potentialités et de la réalité d'Internet a en effet surtout été étudiée à l'extérieur du secteur culturel (ex. informatique, politique, santé, éducation, etc.). Snickars et Vondereau (2009 : 17-18) signalaient en 2009 que le site Web *YouTube.com* était encore ignoré par les études culturelles malgré ses 200 millions de vidéos disponibles en accès libre et gratuit sur le site : *So far, media studies have all but ignored the public interest in the YouTube phenomenon. In a marked contrast to anthropologists, educators, IT specialists and scholars of marketing and the creative industries, who have pioneered research on YouTube over the last years, film and media studies have*

*avoid eye contact by lowering their view on random cases of post-television and amateur practice, or by making general claims about the nature of 'Web 2.0'.*

Parmi ces trop rares études sur les liens entre la culture et Internet, l'approche qualitative est privilégiée. L'usage de sondages a ainsi permis de se questionner sur la façon dont une partie de la population découvrait leur musique sur Internet (Tepper et Hargittai, 2009). L'observation a interrogé entre l'artiste et ses *fans* sur le Web (Beer, 2008) et la structuration de communautés autour de collections de musique (Nieckarz, 2005). L'analyse des systèmes d'information a permis de son côté de cerner la nouvelle dynamique à l'œuvre dans Internet pour le consommateur culturel (Duchêne et Waelbroeck, 2007).

L'approche quantitative, pour sa part, a été peu utilisée dans ce genre de recherche sur l'usage d'Internet aux fins d'acquisition de culture. Ceci est sans doute explicable du fait des moyens requis (en personnel et en technique) pour effectuer de telles recherches quantitatives. Car l'approche quantitative nécessite 1) la captation d'un nombre suffisant de données et 2) le traitement automatisé de ces données. Parmi les rares études culturelles de type quantitatif à propos d'Internet, relevons la mesure de la corrélation entre l'accès aux sites Internet et la provenance géographique des usagers (Blum et Goldfarb, 2006) et l'incidence du P2P sur les ventes de CD (Zentner, 2005). Mais un décalage important existe entre l'activité culturelle sur le Web et l'analyse de cette activité par une approche culturelle de mode quantitatif. Rappelons que la première étude scientifique culturelle à propos du site *Youtube* date de 2007 (Cha et al, 2007), alors que ce site était devenu déjà le plus populaire du Web. Indiquons aussi que la première étude francophone sur le commerce électronique du livre par Internet date de la fin 2010 (Bounie, Eang et Waelbroeck, 2010), soit plus de dix ans après la création des sites de vente en ligne. La réalité vécue sur le terrain culturel a donc très largement précédé la quantification de cette réalité par les études culturelles.

Qu'il s'agisse d'une approche qualitative ou quantitative, Internet se révèle toutefois un terrain de recherche pertinent sous l'angle culturel. Il s'agit d'abord d'un terrain résolument nouveau<sup>62</sup> qui suscite des intérêts méthodologiques (opérationnalisation de la recherche), sociologiques (nouvelles pratiques) et économiques (nouvelle économie basée sur le numérique). Une étude sur Internet permet en ce sens d'anticiper globalement les tendances à venir dans plusieurs domaines. De plus, Internet constitue un terrain d'observation du phénomène plus large du « numérique ». Le passage vers le numérique dépasse quant à lui le cadre culturel et même le cadre d'Internet en soi (Love et Hubbard, 2005). Du point de vue des industries de la culture, cette fois, l'analyse du terrain d'Internet amène à observer comment s'effectue un passage tendanciel d'une économie de *biens culturels* de type traditionnel à une économie de *services culturels* d'un autre type. Globalement, on passerait ainsi d'une économie culturelle basée sur une offre de biens, à une nouvelle économie numérique

---

<sup>62</sup> Internet est devenu accessible au grand public au milieu des années 1990 seulement.

basée sur une offre de services (Tétu et Bellavance, 2009b). Cette observation représente en soi un intérêt véritable pour la sociologie de la culture puisqu'elle se situe au cœur de la structure même de l'offre culturelle.

Il existe toutefois des limites à l'utilisation d'Internet comme terrain de recherche. D'abord, la difficulté d'opérationnaliser la recherche est réelle et immédiate. Quel objet de recherche privilégier? Comment récolter des données précises sur cet objet numérique? L'analyse du terrain d'Internet nécessite ensuite un point d'appui « hors Internet » pour bien comprendre la dynamique à l'œuvre dans le numérique. Ceci est bien expliqué par Steve Jones qui, dans *Doing Internet research*, pose le principe méthodologique suivant : *The Internet does not exist in isolation. To study it as if it was somehow apart from the 'off-line' world that brought it into being would be a gross mistake. Internet users are as much a part of physical space as they are of cyberspace (...). As a result the notion that our research should be 'grounded' takes an even greater significance when it comes to Internet research. That makes Internet research particularly interesting – and demanding* (Jones, 1999: Xii). Il faut donc étudier à la fois la vie hors ligne et en ligne, pour contextualiser les données brutes issues de ce terrain d'Internet. Au Québec, Madeleine Pastinelli (2006) a bien défini la nécessité d'observer et de jumeler ces deux contextes dans son étude sur les participants de sites de clavardage (*chats*). Pastinelli analyse les conversations en ligne d'abord, puis elle rencontre les participants « en chair et en os ».

L'utilisation de cette double catégorie de données (dans notre recherche : les produits musicaux téléchargés en P2P et les disques achetés en magasin) permet de faire « parler » les données d'Internet. Ainsi, loin d'amoindrir la recherche, une comparaison en ligne / hors ligne permet au contraire de bien saisir la dynamique réelle d'Internet. Cette comparaison pourrait d'ailleurs être posée comme une règle de base lors de l'analyse de données provenant d'Internet dans le but de cerner un phénomène culturel. Les données en ligne (observation du site P2P) et la mise en parallèle de données hors ligne (contextualisation) ont donc été utilisées dans l'étude sur le P2P. La dynamique du P2P (musique gratuite) apparaissait alors en fonction du contraste avec la dynamique du CD (ventes en magasin).

### 3.3.4 La recherche sur Internet au Québec

Le Québec a été pionnier dans la recherche sur Internet. Lorsque l'implantation d'Internet en était à ses tout débuts (soit entre 1995-2000), de nombreuses études québécoises ont ainsi été menées sur l'utilisation d'Internet, certaines adoptant d'ailleurs la méthode collaborative<sup>63</sup>. On a mesuré le taux d'utilisation d'Internet parmi la population, observé les usagers des Québécois sur Internet et jusqu'au

---

<sup>63</sup> Les statistiques sur l'usage de l'Internet au Québec ont été établies en 2001 par une collaboration du CEFRIQ, du Bureau de la Statistique du Québec et du Gouvernement du Québec : *L'Enquête sur l'appropriation des technologies de l'information et de la communication au Québec* (Collection Infomètre).

type de résolution d'écrans utilisés par les Internaute. Ce souci de documenter en détail le taux de branchement des Québécois et d'observer l'activité des Internaute découlait à cette époque d'une volonté gouvernementale d'assurer le développement d'Internet sur l'ensemble du territoire québécois. Les mesures d'aide découlant de la politique sur l'*Autoroute de l'information* (1995-2000) ont d'ailleurs amené le taux de branchement à Internet du Québec parmi les plus élevé au monde. Le Québec avait par exemple, en 2000, le double d'ordinateurs branchés sur Internet comparativement à la France<sup>64</sup> et ce, en chiffres absolus.

Les études québécoises sur le terrain d'Internet se sont raréfiées par la suite. L'Internet se généralisait alors parmi la population<sup>65</sup> et l'Internet haute-vitesse permettait un usage exponentiel du réseau. Or, la volonté gouvernementale consistait à assurer un taux optimal de pénétration d'Internet au Québec. Une fois ce taux de branchement atteint (à plus de 80% de la population), les mesures publiques se sont arrêtées, notamment le programme *Brancher les familles*. La volonté politique de mener des études sur Internet au Québec s'est alors aussi arrêtée. De la sorte, les études d'Internet commanditées par le gouvernement disparaissent vers 2002.

Malgré l'annonce d'une certaine volonté de bonifier l'activité du numérique au Québec par la suite<sup>66</sup>, il n'y a eu ni mesure, ni politique concrète au Québec en ce sens, contrairement à la Grande-Bretagne (*Digital Britain*) ou à la France (*Plan pour le numérique*). Les initiatives québécoises de recherche prenant Internet comme terrain d'étude constituent donc des cas isolés après 2002, à l'exception de certains rares organismes spécialisés privés (ex. CEFRIO). Relevons toutefois certaines recherches universitaires originales sur les communautés d'utilisateurs et sur la politique d'Internet menées à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). À l'UQAM, Serge Proulx est un des chercheurs québécois les plus actifs sur le sujet. Proulx s'intéresse particulièrement aux usages sociaux du Web (Proulx, 2010). À l'Université Laval, Madeleine Pastinelli, de son côté, utilise la méthode de l'observation directe pour une ethnologie des *chats* sur Internet en s'inspirant de la sociologie de l'École de Chicago<sup>67</sup>.

On le voit, très peu de chercheurs ont effectué des recherches empiriques sur Internet au Québec, spécifiquement sous l'angle des usages et des échanges culturels. En ce sens, l'activité sur Internet en

---

<sup>64</sup> En janvier 2000, le Québec comptait 1 669 664 ordinateurs branchés sur Internet contre 779 879 en France (Carr, 2003).

<sup>65</sup> Des discussions avec une chercheuse parmi les plus impliqués dans le dossier à l'époque, nous ont éclairées sur ce point (Brigitte Poussart, de l'Institut de la statistique du Québec).

<sup>66</sup> Un exemple de publication gouvernementale illustrant la volonté du gouvernement du Québec d'augmenter l'implantation du numérique : *Avis du Conseil de la science et de la technologie. L'innovation dans les services. Pour une stratégie de l'immatériel* (2003).

<sup>67</sup> L'École de Chicago en sociologie, rappelons-le, passe d'une « ethnologie de la ville » à une « ethnologie dans la ville ». L'objectif consiste à comprendre comment s'organise la ville en elle-même (et non la penser comme une rupture urbain / non-urbain). Pastinelli fait remarquer que cette réflexion plus globale est menée *en vue de circonscrire la logique qui organise les pratiques et les représentations que l'ethnologue y observe et y recueille* (Pastinelli, 2006 :9).

culture s'apparente à une *terra incognita*. Dans ce contexte, l'étude INRS-OCCQ arrive à point nommé. Elle constitue une étude inédite sur le sujet au Québec. Elle peut contribuer aussi à une meilleure compréhension de l'utilisation d'Internet au Québec sous l'angle de la culture.

## CHAPITRE 4 : DISCUSSION À PARTIR DES DONNÉES DU STAGE

On a suivi le déroulement en détail, dans ce qui précède, de la coordination de la recherche, Une réflexion plus large, sur la recherche dans sa globalité cette fois, permet de constater que l'objet de recherche a beaucoup évolué entre sa première formulation (2007) et la parution de la recherche (2010). Cette évolution est significative des transformations apportées au contexte de la recherche elle-même mais aussi de l'évolution du contexte social dans lequel est mené la recherche. Nous ferons donc ici un retour sur ce point, qui permet de questionner l'évolution d'une telle recherche collaborative dans un cadre « réel ». Ensuite, nous réfléchissons à l'existence d'un *paradigme* du numérique, qui constituerait une sorte de prolongement de la *problématique* du numérique. Un tel paradigme amène en effet à penser autrement certaines activités contemporaines, comme le P2P, se situant entre culture et informatique.

### 4.1 Un objet de recherche en pleine évolution

L'objet de recherche a beaucoup évolué entre sa formulation initiale (en 2007) et la publication de la recherche (en 2010), comme on le verra. Or, la problématique au cœur de la recherche est restée la même, c'est-à-dire celle de la diversité culturelle sur Internet. Le changement se situe plutôt dans la mesure de cette diversité. Au début, le projet visait à mesurer la diversité culturelle sous l'angle de l'artiste (c'est-à-dire l'offre culturelle), en se basant sur une mesure esthétique (le style musical des artistes sur le Web). Dans la version finale, la diversité culturelle a été plutôt mesurée en fonction de la consommation (la demande culturelle), avec une mesure de consommation (la part nationale des produits consommés sur un site P2P). Il s'agit donc en quelque sorte de deux conceptions différentes de la diversité culturelle : la première adopte une conception de la diversité issue de la théorie esthétique (*la diversité des styles musicaux*), la deuxième adopte une conception institutionnalisée de la diversité (*la diversité des expressions culturelles*) définie par les institutions, dont l'Unesco.

Indiquons ici que la première version de la recherche (2007) avait pour titre *La transmission d'œuvres musicales québécoises à l'ère du digital : l'exemple de Myspace.com*. Le terrain prévu à ce moment consistait à observer un site Web (*Myspace.com*). Ceci est d'ailleurs le cas aussi dans la version finale (avec *Torrentanonyme.com*). Mais l'objet choisi au départ était alors un site Web de promotion d'artistes appelé *Myspace.com* et non un site P2P. Le site Web *Myspace.com* permettait aux musiciens de diffuser des pièces pour écoute sur Internet, à la manière d'une radio interactive (sans possibilité de télécharger ces pièces). L'encadré suivant présente le libellé de l'objet de recherche dans la première version de la recherche en 2007.

***La transmission d'œuvres musicales québécoises à l'ère du digital :  
l'exemple de Myspace.com***

(projet de recherche, Martin Tétu, INRS-UCS, 2007)

*Selon les statistiques de janvier 2007<sup>68</sup>, il y aurait 140 millions de personnes possédant une page personnelle sur le site Web Myspace.com, dont 2% de musiciens, c'est-à-dire environ 3 millions de groupes/artistes solo dans le monde. Ce site, créé en 2003, est ainsi devenu ainsi un des carrefours principaux de la transmission de la musique par les artistes, particulièrement pour les musiciens indépendants ou émergents. Il ne s'agit pourtant que d'un seul site parmi tous les sites existant... Un recensement des pages de musiciens québécois sur le site présenterait une cartographie des créateurs du Québec sous plusieurs angles et donnerait des indications sur leur usage d'Internet.*

La version finale, trois ans plus tard (2010), privilégie plutôt un objet de recherche différent comme le décrit le titre du projet proposé à l'OCCQ : *Le Peer-to-Peer (P2P) en musique au Québec : analyse quantitative des contenus d'un site de téléchargement*. L'objet se déplace de la sorte de la *transmission* des œuvres musicales québécoises par Internet, par les artistes eux-mêmes qui se font connaître via *Myspace.com*, vers la *consommation* des Internautes québécois via le site P2P *Torrentanonyme.com*. On adopte donc une mesure concernant la consommation d'œuvres musicales québécoises plutôt qu'une mesure prenant le portrait de diffusion des musiciens québécois.

Il s'agit d'un terrain numérique en ligne dans les deux cas (première version en 2007 et version finale en 2010) et d'une même problématique (la diversité culturelle). Cependant, l'objet de recherche diffère, on l'a vu. Deux raisons expliquent l'évolution de cet objet de recherche. D'abord, l'apparition de nouvelles plate-formes de diffusion culturelle sur Internet a amené, entre 2007 et 2010, une multitude de nouveaux terrains numériques québécois à observer. Il devient alors possible d'identifier sur Internet un objet de recherche très détaillé aux points de vue du contenu avec la possibilité d'une observation directe. Ensuite, l'arrivée de l'OCCQ oriente le questionnement vers un aspect davantage « normé » au

---

<sup>68</sup> Selon le fondateur de *Myspace.com*, Tom Anderson, sur la page d'accueil de ce site Web (2007).



point de vue institutionnel. En effet, le cadre officiel de l'OCCQ lui fait privilégier un cadre d'analyse basé sur l'observation de la part nationale dans la consommation culturelle, plutôt qu'une mesure esthétique. Il s'agit en somme d'une adaptation de la même problématique à un objet de recherche nouveau. Cette adaptation, en résumé, a été rendue nécessaire par l'évolution du terrain (l'arrivée de nouveaux sites Web) et par les intérêts propres au partenaire de la recherche (sur la consommation culturelle québécoise).

## 4.2 Le paradigme du « numérique »

On a décrit, tout au long de cet essai, les différentes facettes de la problématique du numérique. Peut-être existe-t-il aussi, en parallèle ou dans le prolongement de cette problématique, un *paradigme* du numérique. Un tel paradigme est parfois évoqué dans la littérature scientifique. Il nous apparaît pertinent, en terminant, de soulever son existence. Ceci permettra de situer la recherche sur le P2P dans un contexte encore plus large, qui dépasse d'ailleurs le champ culturel.

Le mot *numérique* (*digital* en anglais) a succédé<sup>69</sup> à *virtuel* comme principal terme pour décrire le processus d'informatisation à l'œuvre dans la société. Le numérique est donc un phénomène quantitativement important sous l'angle économique, car il réunit sous un seul vocable l'ensemble du développement des technologies de l'information et de la communication (TIC)<sup>70</sup>. De plus, en remplaçant aussi le terme *cyberespace* utilisé surtout jusqu'en 2005, le numérique réfère même à toute l'activité d'Internet. Ainsi, pour parler de l'usage d'Internet et des équipements technologiques (ex. lecteurs de type *Ipod*), on parle spontanément de *numérique*.

Alors qu'au strict niveau technique, le *numérique* fait référence au protocole informatique à la source de l'informatique (le code binaire), ce terme réfère donc maintenant à l'ensemble des composantes et des produits informatiques implantées dans la société. L'acceptation actuelle du mot *numérique* devient en conséquence un mot-valise qui recouvre une multitude de concepts, d'activités techniques et de transformations de pratiques sociales. Sous cet angle, une parenté peut être perçue entre l'utilisation de *numérique* en 2010 et celle de *multimédia* en 1970. Dans les deux cas, *multimédia* et *numérique*, à leur façon, deviennent des modèles de compréhension de multiples activités souvent disparates pour leur époque respective.

---

<sup>69</sup> Vers 2005.

<sup>70</sup> L'explosion des dépenses en technologies de l'information témoigne éloquentement de cette valorisation: les ménages québécois dépensent 3,4 milliards de dollars en 2009 pour ce poste budgétaire comparativement à 1,5 milliards de dollars en 2001 (Source : Institut de la statistique du Québec, bulletin *Savoir.stat.*, no.11, 2010).

Ce qui distingue, semble-t-il, le concept de *numérique* de celui de *multimédia* est le statut de modèle explicatif atteint par le numérique. Comme le souligne *Les cahiers du numérique*, une revue internationale sur le sujet: *Le numérique fait figure de paradigme technologique majeur pénétrant toutes les activités humaines et conduit à repenser aussi bien les systèmes techniques que les systèmes sociaux*<sup>71</sup>. Le paradigme du numérique apparaît ainsi comme une « clé » permettant l'explication de plusieurs pans de la société contemporaine et de changements sociaux.

Mais comment décrire ce paradigme? Nous tenterons une hypothèse à ce sujet, celle que le numérique apparaisse spontanément comme l'aboutissement et la fusion de certaines « idéologies » ou mythes modernes. Évoquer le numérique revient alors à rappeler un ensemble de croyances ou de théories à la fois informatiques, communicationnelles et sociales<sup>72</sup>. Parmi ces théories sociales, on trouve celle de la *communication*<sup>73</sup>, très bien documentée (Breton et Proulx, 1991; Wolton, 2001; Castells, 2002, etc.). On trouve aussi la *technique* (Mumford, 1967) (Habermas, 1973), trouvant avec la dématérialisation une certaine forme de « perfectionnement », du fait de l'augmentation exponentielle de la performance des outils informatiques. En suivant cette logique, évoquer le numérique c'est rappeler directement que nous sommes dans la société de l'information (première théorie) et que cette information est désormais « propulsée » par des outils technologiques très perfectionnés (deuxième théorie).

On évoque souvent le numérique comme opérant une sorte de révolution (*la révolution numérique*). Cette qualité de rupture propre au numérique provient pour sa part de l'accès nouveau à des contenus presque illimités, accès permis par l'usage du numérique (ex. les œuvres culturelles sur Internet en format dématérialisé). En effet, la digitalisation des contenus et l'implantation de la distribution numérique par Internet<sup>74</sup> libèrent les contenus de leur enveloppe « physique ». Cette rupture agit directement sur l'ensemble du domaine de l'information au sens large (médicale, administrative, culturelle, etc.). L'information autrefois contrôlée par un principe de rareté et de restriction d'accès devient maintenant un bien commun sous forme de code informatique aisément distribuable. La rupture amenée par le numérique consiste donc en un nouvel *accès généralisé* à un *contenu exponentiel*.

Le terme « numérique » devenu nouveau « paradigme » permet donc de penser adéquatement certaines des principales mutations contemporaines à l'œuvre globalement dans le secteur de

---

<sup>71</sup> Introduction aux *Cahiers du numérique*, 2010, [www.lcn.revuesonline.com](http://www.lcn.revuesonline.com).

<sup>72</sup> On pourrait aussi évoquer, en plus des idéologies, une série de concepts (ex. le village global de McLuhan), de mythes et de symboles associés avec l'informatique et Internet. Ceux-ci trouvent donc dans le terme numérique un mot les « agrégeant ».

<sup>73</sup> Comme Breton et Proulx le signalent (1991: 193), « l'idéologie de la communication » qui fait de l'action de communiquer une des finalités essentielles de notre société, se présente en même temps comme un recours, une alternative aux idéologies politiques.

<sup>74</sup> Car le numérique possède la capacité de rendre l'information « compressible » (par la digitalisation) et la capacité de distribuer librement cette information compressée (par Internet).

l'information et, ici, dans l'industrie de la culture. Le paradigme amène alors l'idée 1) d'une conjonction de plusieurs idéologies (communication, technique, science) et 2) d'une « rupture » dans le modèle d'accès traditionnel à l'information. Le paradigme du numérique, posé en ces termes, pourra éclairer la recherche INRS-OCCQ sur le P2P, notamment en situant son contexte social et l'importance de cet objet pour la recherche en sociologie de la culture.



## CONCLUSION

La recherche collaborative sur le P2P, présentée ici, constitue un exemple concret de la pertinence de cette forme de recherche. De façon générale, le travail collaboratif apparaît en phase avec l'évolution d'un savoir qui se veut davantage inclusif. En ce sens, on pourrait assister à des collaborations inédites et originales dans le futur, menant à des recherches sur des objets non encore observés.

Dans le secteur culturel, un tel type de recherche semble toutefois peu utilisée en culture, malgré son intérêt, contrairement aux secteurs de l'éducation et de la santé. La recherche collaborative permet pourtant d'opérationnaliser une recherche en culture sur un terrain nouveau appelé à se développer encore, soit le terrain numérique d'Internet.

Dans le contexte de mutation des pratiques culturelles vers le numérique, il y a lieu de se demander quels objets de recherche seraient les plus pertinents pour le Québec. Nous proposons deux thèmes de recherches futures qui nous apparaissent particulièrement intéressants. Le premier thème est celui de la transmission de la culture à l'ère du numérique. Le deuxième thème concerne l'impact de l'environnement informatique sur les pratiques culturelles et sociales.

Le thème de la transmission de la culture à l'ère du numérique réfère *de facto* à la problématique du patrimoine, vue ici sous l'angle du numérique. On a remarqué qu'un passage s'opère actuellement des produits culturels sous forme physique vers des produits dématérialisés. Ceci met en jeu une véritable migration des produits vers leur équivalent « dématérialisé ». De cette migration, des enjeux importants vont découler. Que doit-on numériser et que devrait-on garder? Qui pourra (ou aura les moyens de) le faire? Comment conserver et rendre disponibles, par la suite, ces produits culturels numériques? Ces questions renvoient, en fin de compte, à la thématique du patrimoine dans son sens large et de la transmission de la culture en particulier. La particularité, ici, est qu'il s'agit de la conjonction du patrimoine (transmission du savoir) et de l'informatique (mode de transmission). Jean Beaudrillard illustre cette question dans un récent entretien (Caselegno, 2005): *Des informations peuvent avoir été stockées dans un ordinateur ou placées sur le Web, mais après il faut avoir l'idée d'aller les chercher, il faut savoir comment chercher ces informations. En ce sens, la disponibilité des informations perd du sens en regard du fait qu'il faut avoir de nouveaux modes de sélection et d'accès aux informations. Or, tout cela est, en quelque sorte, définalisé : il est là, il est stocké mais sans finalité véritable. Est-ce qu'il y a encore une demande qui répond à ça? Est-ce qu'il y a encore une exigence? Est-ce qu'il y a encore une passion?*

La transformation des pratiques culturelles, du fait de la généralisation actuelle de l'environnement informatique, soulève aussi des questions reliées à la socio-technique. Un renouveau de recherches menées dans le champ socio-technique (ou *social informatics*) s'impose, avec comme objectif l'analyse des liens contemporains entre culture et technique. Des questions sur l'intensité, l'accès et la

localisation des pratiques informatiques deviennent en effet incontournables. L'impact de la technique informatique en fonction des groupes d'âge est aussi à cerner. Certains groupes intègrent naturellement les nouvelles pratiques culturelles numériques (*les natifs du digital*) avec le risque de survaloriser la technologie au détriment d'autres pratiques. D'autres groupes, au contraire, sont probablement les « exclus du digital » (les citoyens aux faibles revenus, les aînés) et pourraient se trouver exclus aussi d'une partie de la diffusion culturelle. Sous l'angle de la répartition du territoire cette fois, on peut se demander quel est l'impact d'outils permettant une consommation ou une création culturelle non déterminée par la position géographique. Enfin, dans l'optique des communautés et des réseaux, l'impact de pratiques informatiques sur les individus est à observer : ceux-ci participent à la fois à une collectivité de type « géographique » et à des communautés de type « virtuel ». Dans ce contexte, comment évolue d'ailleurs le concept même de *communauté*?

On le voit, autant de questions culturelles et sociales liées à l'usage de la technologie informatique, qui constituent le prolongement naturel de cette étude sur le P2P. Rappelons que le Québec est interpellé à plus d'un titre pour réfléchir à ces questions, du fait de son intérêt à maintenir une culture et une industrie culturelle nationale « fortes ». À cet effet, l'observation continue de l'activité d'Internet et de la place des produits québécois reste incontournable dans un tel contexte de mutation et dans une optique à long terme de diversité culturelle.

**ANNEXE 1. LE TÉLÉCHARGEMENT PAIR-À-PAIR AU QUÉBEC :  
UN PREMIER PORTRAIT STATISTIQUE À PARTIR D'UNE  
OBSERVATION DIRECTE**

# statistiques en bref

Observatoire de la culture et des communications du Québec

## LE TÉLÉCHARGEMENT PAIR-À-PAIR AU QUÉBEC : UN PREMIER PORTRAIT STATISTIQUE À PARTIR D'UNE OBSERVATION DIRECTE

PAR MARTIN TÉTU  
ÉTUDIANT À LA MAÎTRISE AU CENTRE URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (INRS-UCS),  
OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC (OCCQ)

### Avant-propos

C'est avec plaisir que nous publions les résultats de la recherche réalisée par M. Martin Tétu, stagiaire de l'INRS, maîtrise *Pratiques de recherches et action publique*. Son projet de recherche porte sur la transformation du mode de consommation de certains produits culturels numériques et s'inscrit parfaitement dans notre mandat.

Cette recherche porte sur la distribution de produits culturels basée sur l'échange de fichiers numériques entre internautes. Puisque l'un des principaux mandats de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) est de suivre l'évolution des marchés des produits culturels, il nous est apparu intéressant d'observer de façon directe les caractéristiques et le volume des échanges d'enregistrements sonores sur un site de téléchargement en pair-à-pair (P2P). Cette recherche exploratoire propose un site québécois d'échanges de fichiers culturels pour dégager certaines caractéristiques propres à ce mode de diffusion de contenus. En aucun cas, cette recherche ne permet d'établir ou d'attribuer une valeur globale à cette activité.

Les résultats sont étonnants, à la fois parce qu'ils confirment, entre autres, l'effet générationnel, puisque ce sont véritablement les jeunes qui en sont les plus grands utilisateurs et, par ailleurs, les résultats nuancent l'impact de cette activité sur le marché, notamment en démontrant que l'essentiel des échanges porte sur des enregistrements du répertoire québécois et international souvent absent du marché de la musique en ligne. Ce segment de marché est surtout occupé par les nouveautés internationales.

Le stagiaire a pu tirer profit de l'expertise et des ressources de l'OCCQ et de l'ISQ. Il a ainsi pu atteindre l'objectif de son programme d'étude qui vise à développer des liens significatifs entre la recherche et l'action institutionnelle.

En somme, vous avez en main une recherche inédite qui ajoute à notre compréhension des transformations induites par Internet sur la consommation des produits culturels.

Bonne lecture!

Dominique Jutras, directeur  
20 janvier 2010



Le téléchargement pair-à-pair, ou *Peer-to-Peer* (P2P) est un mode d'échange de fichiers numériques entre internautes, sans contreparties pécuniaires, qui permet la distribution de produits culturels (musique, films, séries télévisées, livres, jeux, logiciels, etc.). De nombreux logiciels et sites Internet P2P sont actuellement en activité, proposant de la sorte une alternative à l'achat en magasin ou en ligne. Ce phénomène émergent reste cependant encore mal connu et peu documenté, au Canada comme à l'étranger. L'une des causes principales de cette méconnaissance est la rareté d'études empiriques fiables, notamment d'études basées sur l'observation directe du phénomène. Ce bulletin présente à cet égard les principaux résultats d'une observation directe d'un site de téléchargement en activité au Québec en 2009. Si la plupart de ces sites sont d'origine étrangère, certains sont néanmoins administrés par des Québécois, en tout ou en partie. Notre étude procède de l'observation d'un de ces

sites québécois. Celui-ci offre à ses usagers – qui ne sont d'ailleurs pas que québécois ou canadiens – plusieurs types de produits culturels, dont un répertoire musical varié incluant une part significative de produits francophones. Notre étude inclut une analyse particulière du téléchargement d'enregistrement sonore par ses usagers québécois. Les données recueillies sur les usages et usagers de ce site au cours de quatre semaines d'observation directe (du 16 mars au 12 avril 2009) permettent ainsi de dresser un premier portrait statistique de ce phénomène émergent. Ce bulletin présente à cette fin : 1) le profil sociodémographique des usagers en fonction de leur volume de téléchargement; 2) une analyse spécifique des produits musicaux téléchargés; 3) une comparaison de ces téléchargements musicaux avec les albums vendus et achetés au cours de la même période en mode traditionnel (sous forme de disques en magasin) et en ligne (albums et pistes numériques).

## Faits saillants

- La moyenne annuelle de téléchargements pour l'ensemble des usagers québécois du site étudié se situe entre un minimum de 150 et un maximum de 300 produits culturels différents<sup>1</sup> par usager.
- La moyenne mensuelle de téléchargement de musique<sup>2</sup> des usagers québécois s'établit entre 3 et 6 produits musicaux par usager.
- Les usagers québécois du site étudié téléchargent principalement des produits musicaux québécois. Les produits d'artistes québécois, qui ne représentent que 20 % des fichiers de musique offerts sur le site étudié, représentent 51 % des téléchargements des usagers québécois de ce site. Cette dernière proportion est équivalente à celle des ventes de CD en magasin au Québec.
- L'utilisateur type du site étudié, indépendamment de l'origine nationale, est un homme de 20 à 39 ans. Les usagers du site se regroupent principalement dans la catégorie des 20-29 ans (44 % de l'ensemble des usagers) et des 30-39 ans (25 % de l'ensemble des usagers). Les hommes composent la forte majorité des usagers (86 %, contre 14 % de femmes)<sup>3</sup>.

1. Le volume téléchargé moyen par année est d'environ 50 gigaoctets, ce qui représente 150-300 produits culturels numériques selon les types de produits téléchargés (un album musical ayant un poids moyen de 0,05 gigaoctet et un film 0,5 / 1,0 gigaoctet).

2. Sur la base des quatre semaines d'observation.

3. Excluant les usagers de sexe non déclaré qui représentent 26 % de l'ensemble des usagers du site.

- L'âge et le sexe n'ont pas d'incidence directe sur le volume de téléchargement par usager. Ce volume varie peu selon les groupes d'âge et le sexe; il se situe généralement à un gigaoctet (soit trois à six produits culturels) par semaine, sauf chez les 10-19 ans, dont le niveau de consommation est plus faible.
- Les produits musicaux téléchargés diffèrent de ceux vendus en magasin. D'une part, les nouveautés n'occupent pas une place prédominante : alors que 93 % des 200 titres musicaux les plus vendus en magasin sont des nouveautés, seuls 40 % des 200 titres les plus souvent téléchargés en mode P2P sont de cet ordre. D'autre part, une portion significative des téléchargements concernent une offre alternative de produits « autoédités » par les usagers : 42 % des 200 titres musicaux les plus souvent téléchargés se composent de compilations personnelles et d'anthologies « maison », souvent plus complètes que celles offertes sur le marché<sup>4</sup>, ainsi que de disques vinyles numérisés par les usagers.

### Définition du P2P

Pair-à-pair (acronyme P2P), en anglais *Peer-to-Peer* : technologie d'échange de fichiers entre internautes, permettant à deux ordinateurs reliés à Internet de communiquer directement l'un avec l'autre sans passer par un serveur central (Source : Grand dictionnaire terminologique de l'Office de la langue française, Québec).

## 1. Le phénomène pair-à-pair (P2P)

### 1.1 Fonctionnement du P2P

Le P2P est un mode de distribution de produits culturels par Internet qui permet d'échanger des fichiers numériques entre ordinateurs en temps réel. À la différence du courriel, le mode P2P s'appuie sur un logiciel permettant le transfert de fichiers de très grands formats. Ce type de logiciel est surtout utilisé pour échanger des produits culturels numérisés – musique, films, jeux, logiciels, livres, revues – entre « pairs », sans autres intermédiaires manifestes et sans contreparties pécuniaires<sup>5</sup>. Les premiers logiciels P2P Napster (1999) et Kazaa (2000) se sont transformés en sites de vente en ligne. Parmi les logiciels les plus populaires actuellement, citons eMule, Limewire et BitTorrent (2002) qui fonctionnent chacun avec un protocole informatique différent. Le site Web que nous avons observé utilise l'application BitTorrent.

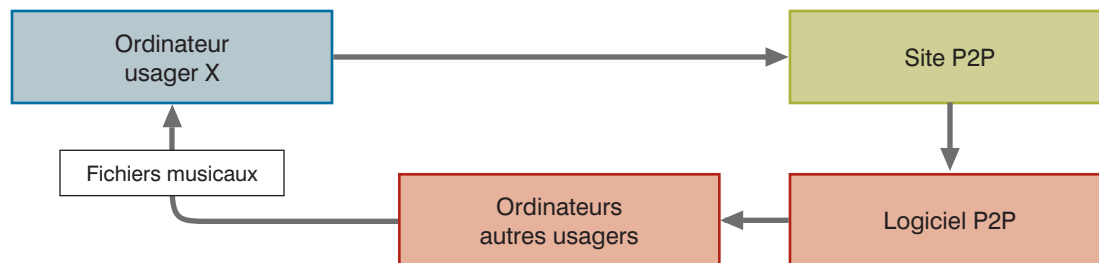
L'installation d'un de ces logiciels sur le poste d'un usager permet à ce dernier de se brancher sur un tronçon d'Internet où sont offerts une foule de produits culturels numérisés. Le logiciel sert à répertorier les produits culturels offerts et à assurer l'échange de ces produits entre l'usager qui détient le fichier (*seeder*) et celui qui le télécharge (*leecher*). De la sorte, chaque logiciel possède un réseau d'usagers qui lui est propre. Sous cet angle, le mode P2P s'apparente à une forme d'intranet. Précisons que notre étude se base uniquement sur l'observation des « téléchargeurs » (*leechers*).

Ces réseaux P2P stockent de la sorte les produits que les usagers y déversent pour les offrir gratuitement à leurs pairs, les autres usagers. La durée de téléchargement varie de quelques minutes à quelques heures, selon la taille des fichiers et la vitesse de connexion dont dispose l'internaute.

4. Une compilation personnelle inclut dans un même fichier des pièces d'artistes différents; une anthologie réunit dans un même fichier plusieurs albums du même artiste normalement vendus séparément sur le marché.

5. L'échange de produits culturels entre pairs n'est qu'une des nombreuses applications de la technologie P2P. Les appels téléphoniques gratuits sur Internet (ex. le logiciel Skype) et l'écoute en continu de services vidéo sur le Web (ex. la télévision nationale norvégienne) sont des applications de cette technologie qui fait transiter l'information d'un usager à un autre plutôt que d'un serveur central vers un usager. Toutefois, le P2P reste surtout connu et utilisé comme moyen d'échanger des produits culturels.

**Figure 1**  
**Le fonctionnement type d'un logiciel P2P**



Source : Vize Media ([www.vizemedia.com](http://www.vizemedia.com)).

La figure 1 illustre le cheminement du téléchargement d'un produit culturel en mode P2P<sup>6</sup>. D'abord, l'internaute accède à un site Internet (site P2P) qui répertorie les produits disponibles sur le réseau. Une fois le choix fait par l'utilisateur, le site active le démarrage du logiciel P2P. Ce logiciel active à son tour une connexion directe entre usagers pour assurer la transmission du produit. Comme on le constate, ni le site P2P, ni le logiciel P2P n'hébergent eux-mêmes les produits culturels. Ces derniers sont plutôt conservés dans le disque dur des ordinateurs des usagers. De la sorte, les sites P2P se dégagent d'une forme de responsabilité au plan juridique : le fait de ne pas héberger les fichiers constitue leur principale défense en cas de poursuites devant les tribunaux.

## 1.2 Un phénomène de masse

Le phénomène a connu une croissance importante tant en nombre d'utilisateurs qu'en volume d'octets téléchargés. En 1999, un faible nombre d'utilisateurs étaient connectés au logiciel *Napster*; en 2009, la distribution en mode P2P compterait pour environ le tiers des flux Internet mondiaux<sup>7</sup>. Bien que les enregistrements sonores constituent au départ les principaux produits échangés, tous les types de produits transitent dorénavant sur ces réseaux. Le tableau 1 regroupe quelques données témoignant de la popularité croissante du phénomène en fonction de l'apparition des divers logiciels.

**Tableau 1**  
**Principaux logiciels P2P et indicateur de leur popularité**

	Année de création	Indicateur de popularité
Napster	1999	1,6 million d'utilisateurs connectés simultanément en 2001 <sup>1</sup>
Kazaa	2000	Kazaa aurait été le mot-clé le plus souvent utilisé lors de recherches Internet en 2003 (sur le moteur de recherche Yahoo) <sup>2</sup>
Emule	2002	507 845 275 téléchargements du logiciel (de 2002 à 2008) <sup>3</sup>
Bittorrent	2002	64 800 000 millions de résultats de pages associées à ce mot-clé (Google, 2009) <sup>4</sup>

1. ÉTATS-UNIS (2003) « File-Sharing Programs and Peer-to-Peer Networks, Privacy and Security Risks », Unites States House of representatives, Comitee on government reform – Staff Report.
2. ZENTNER, A. (2006), « Measuring the effect of file-sharing on music purchases », *Journal of Law and Economics*, XLIX, April.
3. Source : Sourceforge.net (un des principaux sites de téléchargements de logiciels en accès libre).
4. Observation effectuée le 25 octobre 2009 à l'Observatoire de la culture et des communications du Québec.

6. L'illustration s'appuie sur le cas du logiciel BitTorrent utilisé par le site observé. Ce logiciel, contrairement aux autres actuellement en usage, requiert la médiation de sites Internet répertoriant les contenus disponibles pour téléchargement (les autres types de logiciels assurent eux-mêmes cette fonction). De plus, BitTorrent rend possible l'envoi du fichier par plusieurs usagers de façon simultanée (par le fractionnement du fichier numérique). Par commodité, un seul onglet illustre l'ensemble de ces expéditeurs potentiels.

7. Parmi les nombreuses études confirmant l'importance du phénomène, voir CHEN et al. (2009) « Online hybrid traffic classifier for Peer-to-Peer systems based on network Processors », *Applied Soft Computing*, Vol. 9, n° 2, p. 685-694. Une récente décision du CRTC entérine cette estimation, voir : CANADA (2008) *Décision de télécom CRTC 2008-108*, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), Gouvernement du Canada, article 31.

### 1.3 L'impact du P2P

Le développement du mode P2P a des répercussions sur plusieurs plans : socioculturel (formation de communautés virtuelles), législatif (droits d'auteurs), économique et technologique (nouvelle économie numérique)<sup>8</sup>. Son impact spécifique sur le marché des industries culturelles, et plus particulièrement celui des enregistrements sonores, est tout aussi significatif. La chute mondiale des ventes d'enregistrements sonores entre 2001 et 2008 – de l'ordre de 45 % pour les CD selon l'International Federation of Phonographic Industry (IFPI) – croise notamment la montée du phénomène. Bien qu'il n'y ait pas consensus quant au niveau exact de corrélation entre les deux tendances, la majorité des chercheurs conviennent d'un impact négatif du P2P sur les ventes. Les quelques enquêtes ayant porté sur la phase de « décollage » du phénomène (2000-2002) s'entendent généralement pour évaluer la part de cet impact négatif à plus ou moins 10 %<sup>9</sup>. Notons toutefois qu'une étude commandée par Industrie Canada indique au contraire un effet positif sur les comportements d'achat<sup>10</sup>. Soulignons aussi que la majorité des études réalisées jusqu'à présent en vue d'établir cette corrélation s'appuient sur des données *indirectes* (en référence à la date d'implantation d'Internet haute vitesse dans différentes régions géographiques) et *agrégées* (l'impact sur les différents types de produits est induit de mesures très globales et peu discriminantes du phénomène).

### 1.4 Le Québec comme terrain empirique

La difficulté d'établir un cadre d'observation empirique du phénomène limite en fait la majorité des études existantes. Celles-ci sont induites le plus souvent de données indirectes (l'implantation d'Internet haute vitesse est corrélée avec la diminution des achats de CD) ou agrégées (le signal du P2P composerait une part significative du flux de données d'Internet sans validation empirique précise et fiable). Les observations empiriques existantes portent

quant à elles le plus souvent sur certains sous-groupes, interdisant toute généralisation (par exemple les étudiants universitaires dont les pratiques de téléchargement P2P sont fréquentes, sans être pour autant représentatives des pratiques de la population). S'agissant d'un phénomène à la fois privé, à très grande échelle et multiplateforme, il est difficile d'en établir une mesure fiable. L'établissement de profils d'utilisateurs est notamment freiné par l'absence de données nominatives sur ces usagers. S'agissant d'une activité « non autorisée »<sup>11</sup> virtuellement sujette à des poursuites judiciaires, les enquêtes par questionnaires demeurent sujettes à caution et ne peuvent se substituer à l'observation directe.

Malgré ces contraintes, le Québec offre un excellent terrain d'observation directe et désagrégée du phénomène. La taille de sa population et sa relative homogénéité culturelle est un premier atout. De plus, des sites québécois spécifiquement dédiés compilent des données démographiques assez précises sur leurs membres (origine nationale, sexe, âge) en relation non seulement aux types de produits téléchargés (musique, films, vidéo, jeux, etc.), mais aussi à leurs titres précis. On dispose de la sorte de données désagrégées permettant d'établir des profils d'utilisateurs en relation à leur niveau et à leur type de consommation. Les données sur l'origine nationale des usagers du site étudié indiquent notamment qu'ils proviennent de l'ensemble des pays francophones; elles offrent ainsi une base de comparaison internationale intéressante. Enfin, la disponibilité de séries temporelles sur les ventes de musique au Québec (compilées par la firme Nielsen SoundScan et analysées par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec) peut être mise en perspective avec l'activité de téléchargement de musique sur ces réseaux P2P au cours d'une même période; ceci permet de relever similitudes et différences entre ces deux modes de distribution.

Notre protocole d'observation directe, basé sur quatre semaines d'activité d'un site P2P québécois, a permis la captation de près de 50 %<sup>12</sup> des téléchargements des produits musicaux effectués au cours de cette période

8. Pour une analyse des différentes dimensions du P2P, voir TÉTU et BELLAVANCE (2009). *Peer-to-Peer et musique enregistrée au Québec*, Montréal, laboratoire / art et société / terrains et théories, Institut national de la recherche scientifique (INRS).

9. Pour l'impact négatif du P2P sur les ventes de musique enregistrée, voir ZENTNER (2006) « Measuring the effect of file sharing on music purchases », *Journal of Law and Economics*, vol. 49, avril 2006, p.63-90. Voir également : PEITZ et WAELBROECK (2004) « The effect of internet piracy on CD sales: Cross-section evidence », *Review of Economic Research on Copyright Issues*, Vol.1, n° 2, p. 71-79.

10. ANDERSEN, B. et M. FRENZ (2007), *The Impact of Music Downloads and P2P File-Sharing on the Purchase of Music: A Study for Industry Canada*, Department of Management, Birkbeck, University of London.

11. Il faut rappeler qu'au Canada, il n'existe pas de jugement de cour ayant établi l'illégalité du téléchargement P2P d'œuvres protégées par copyright.

12. La méthode de cueillette employée empêchait de capter tous les fichiers téléchargés sur le site au cours de la période d'observation. Néanmoins, nous en avons capté près de la moitié (49,76 %), soit 26 413 fichiers.

par les usagers du site (12 083 usagers de diverses provenances géographiques), ainsi que la classification de ces produits et des usagers « téléchargeurs » (*leechers*). La cueillette de données sur l'ensemble des usagers du site (300 255 utilisateurs différents inscrits et actifs) a permis de son côté d'établir leurs profils et leurs

moyennes annuelles de consommation de tous types de produits culturels; ceci a également conduit à établir des comparaisons entre les comportements des différents groupes identifiés. La note méthodologique présente de façon plus détaillée ce protocole d'enquête.

### Population de référence et échantillon

Dans cette étude, les *usagers* incluent l'ensemble des usagers actifs sur le site P2P étudié ayant téléchargé tous types de contenus (musique, films, jeux, livres, etc.), soit 300 255 usagers différents, dont 61 699 usagers québécois. La *consommation* renvoie aux produits culturels de tous types que ces usagers ont téléchargés depuis leur inscription sur le site; cette consommation totale est calculée en gigaoctets. L'*échantillon* est quant à lui composé des seuls usagers québécois (2 720 usagers) ayant téléchargé des *produits musicaux*<sup>13</sup> au cours des quatre semaines d'observation ainsi que les titres de ces produits (7 798 produits musicaux).

## 2. Les résultats de l'étude

### 2.1. Les usagers

#### 2.1.1 Nombre d'usagers

Les Québécois ne sont pas les seuls usagers du site étudié. Les usagers d'origine française sont notamment plus nombreux. La présence d'usagers québécois (61 699) est néanmoins importante, équivalant à plus de 1 % de la population québécoise des 10 à 70 ans (tableau 2). Ce nombre confirme la popularité de ce mode de distribution au Québec : ce site, en effet, ne représente que l'un des nombreux canaux P2P du même genre (plusieurs centaines) actuellement offerts aux Québécois.

#### 2.1.2 Consommation de produits culturels

*Consommation totale de tous types de produits.* Le volume de consommation est également important. La consommation moyenne des usagers québécois de ce site se situe entre 150 et 300 produits culturels par individu par année<sup>14</sup>. Le volume moyen de consommation annuelle par usager va de 55-110 (Belgique) à 150-300

Tableau 2

Usagers actifs sur le site P2P étudié depuis leur inscription<sup>1</sup> jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2009, selon leur origine nationale

	Usagers actifs n
Québec	61 699
France	139 168
Belgique	14 328
Suisse	4 041
Ailleurs	15 638
Non déclarée	65 381
<b>Total</b>	<b>300 255</b>

1. Inscription entre 2006 et 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

(Québec) (tableau 3). Précisons que le volume des produits culturels de tous types téléchargés sur le site P2P par les seuls usagers québécois depuis leur inscription à celui-ci<sup>15</sup> nécessiterait, en termes de distribution, près de 1,5 million de clés USB standards (2 gigaoctets), soit 2,8 pétaoctets (2 811 090 gigaoctets) d'espace de stockage.

13. Nous utilisons l'expression *produits musicaux* pour qualifier les fichiers en format MP3 téléchargés sur le site observé. La majorité de ces produits contiennent un seul album. Toutefois, puisque certains fichiers incluent aussi des anthologies et des compilations personnelles non offertes sur le marché, nous préférons l'expression plus large de « produit » qui regroupe tous ces types de contenus musicaux.

14. Le volume annuel moyen de téléchargement est d'environ 50 gigaoctets par usager. Ceci représente entre 150 et 300 produits culturels numériques selon que l'on retient l'album musical (poids moyen de 0,05 gigaoctet) ou le film (poids moyen 0,5 / 1,0 gigaoctet) pour fonder l'estimation.

15. Les usagers québécois, en raison de leur inscription précoce au site P2P, ont téléchargé davantage de produits que les autres usagers : en moyenne, les usagers québécois sont inscrits depuis 38 semaines, contre 24 pour les usagers français.

Tableau 3

Volume de consommation de produits culturels<sup>1</sup> des usagers du site P2P selon leur origine nationale

	Nombre d'usagers	Consommation annuelle moyenne de produits culturels par usager <sup>2</sup>	Consommation annuelle moyenne par usager	Volume total téléchargé
	n		Gig	
Québec	61 699	150-300	62,1	2 811 090
France	139 168	100-200	41,0	2 610 288
Belgique	14 328	55-110	23,5	146 416
Suisse	4 041	100-200	43,1	75 979
Ailleurs	15 638	50-100	26,5	181 997
Non déclaré	65 381	80-160	34,6	999 828
<b>Total</b>	<b>300 255</b>	<b>100-200</b>	<b>44,7</b>	<b>6 825 598</b>

1. Tous types de contenus. Depuis leur inscription jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2009. Inscription entre 2006 et 2009.

2. Le volume annuel moyen de consommation de produits culturels est calculé sur la base d'un produit numérique moyen de 0,2 à 0,4 gigaoctets. Il s'agit d'une estimation prenant en compte la diversité du poids moyen selon les types de produits téléchargés en P2P (album musical au poids moyen de 0,05 gigaoctet et film au poids moyen de 0,5 à 1,0 gigaoctet).

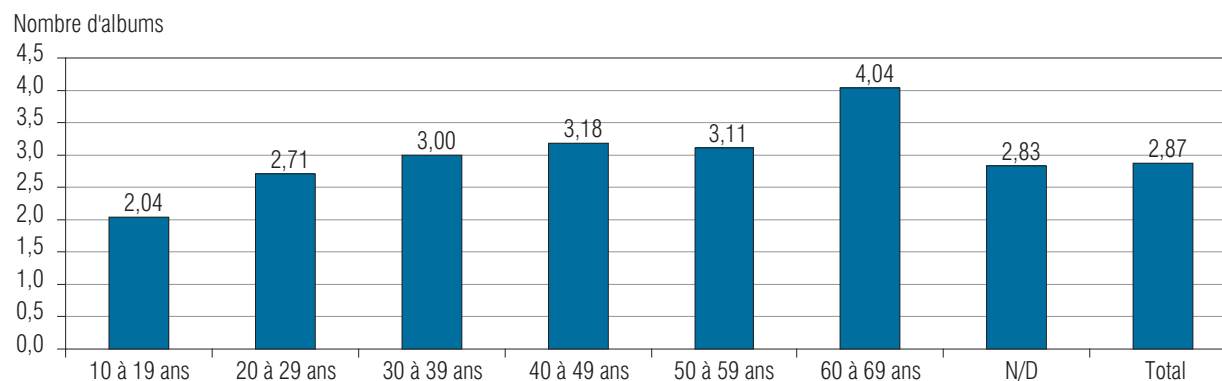
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Notre échantillon des téléchargements de produits musicaux par des Québécois, au cours des quatre semaines d'observation (7 798 produits), établit la consommation à environ trois produits musicaux par usager (figure 2). Comme notre échantillon représente 50 % des téléchargements ayant été réalisés sur la période de référence, ces trois produits musicaux représentent le nombre moyen minimal. L'intervalle estimé va ainsi de trois produits musicaux (minimum observé) à six produits (maximum estimé) par usager pour les quatre semaines d'observation.

À titre indicatif, le volume des téléchargements de produits musicaux sur ce seul site P2P par les usagers québécois déclarés équivaut à 32 % des albums numériques vendus en ligne et 2 % des CD vendus en magasin au Québec au cours de la même période (soit 15 500 produits musicaux téléchargés en P2P, pour 48 900 albums vendus en ligne et 784 700 CD vendus en magasin).

Figure 2

## Nombre moyen de produits musicaux téléchargés par usager québécois selon l'âge, 16 mars au 12 avril 2009, site P2P étudié



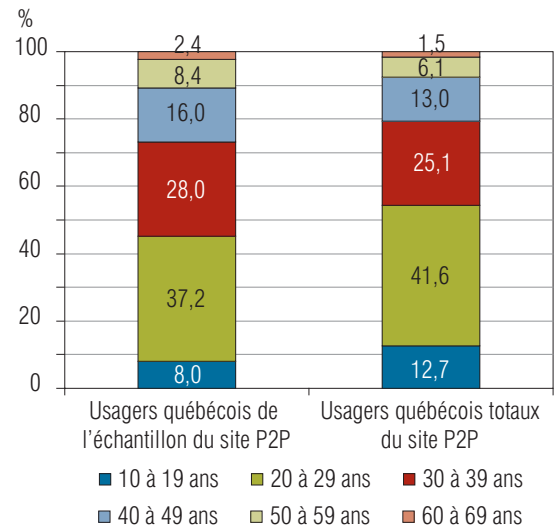
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

### 2.1.3 Profil démographique des usagers<sup>16</sup>

L'utilisateur type du site observé est un homme âgé de 20 à 39 ans. Ce profil ressort de l'observation de tous les sous-groupes de l'étude (population totale; population par pays; échantillon québécois).

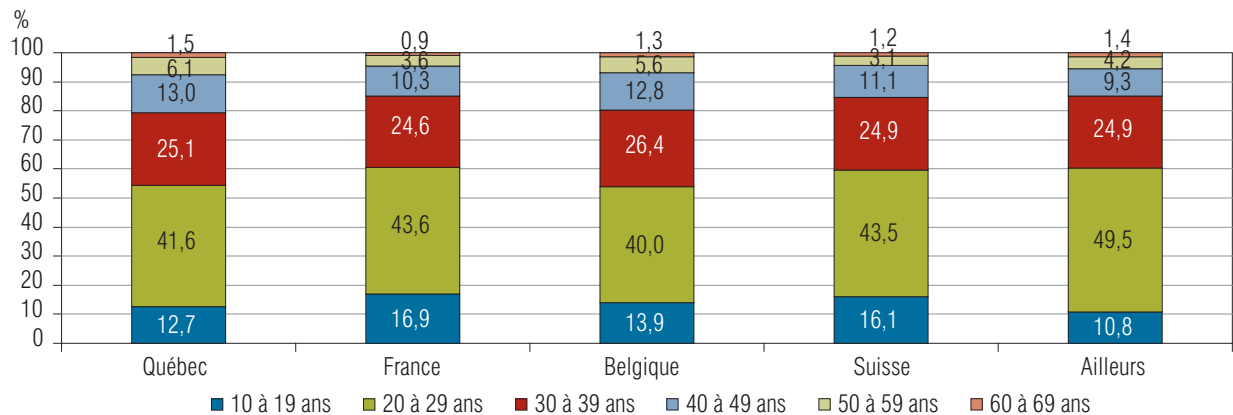
*Les catégories d'âge.* Un fait bien documenté établit que les jeunes sont les principaux utilisateurs des nouvelles technologies de l'information (TIC)<sup>17</sup>. Nos observations concordent en tous points avec les études sur le sujet. Le groupe des 20-29 ans est le plus présent, suivi des 30-39 ans et des autres groupes d'âge en ordre décroissant (figures 3 et 4). Fait notable, les 10-19 ans sont relativement peu nombreux, soit que ceux-ci ne soient pas actifs dans le téléchargement P2P ou moins intéressés par le site étudié.

**Figure 3**  
Répartition des usagers québécois selon l'âge, 2009, site P2P étudié



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

**Figure 4**  
Répartition des usagers selon l'âge et l'origine nationale, 2009, site P2P étudié



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

16. La note méthodologique présente les critères permettant de valider les informations livrées par les usagers quant à leur âge, leur sexe et leur origine nationale.

17. Voir notamment au Canada les études des organismes suivants : Statistique Canada, CRTC, CEFRIQ et Canada Online.

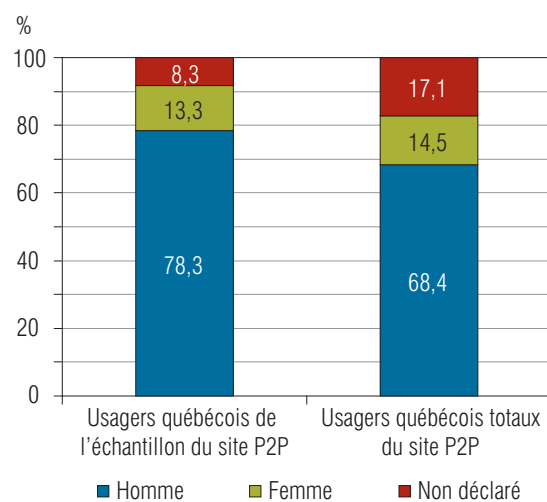


**Différences hommes/femmes.** Il existe en revanche peu de données scientifiques sur les différences de pratiques entre hommes et femmes. Notre étude permet de constater à cet égard : 1) une sous-représentation systématique des usagers féminins (ratio : 1 sur 6); 2) un volume de téléchargement moyen équivalent pour les usagers féminins ou masculins<sup>18</sup>. On constate une telle sous-représentation numérique des femmes à la fois dans l'échantillon et dans l'ensemble des usagers québécois (figure 5). Pour l'ensemble des usagers de tous pays, la proportion est de 86 % d'hommes contre 14 % de femmes (excluant les usagers n'ayant pas déclaré le sexe, soit 26 % des usagers). Le regroupement des usagers par pays indique une sous-représentation équivalente (figure 6).

Cette prédominance des usagers masculins ne signifie pas pour autant que les hommes soient davantage intéressés que les femmes à acquérir ces produits culturels. En fait, les études de consommation culturelle indiquent plutôt une relative convergence d'intérêt. La différence tient vraisemblablement davantage à l'aspect technologique du médium : une précédente recherche de l'Institut de la statistique du Québec réalisée au tout début de l'implantation d'Internet au Québec<sup>19</sup> indiquait ainsi un déséquilibre au niveau des usages de nouvelles fonctions spécialisées (FTP, forums, Internet Phone, achats), qui a par la suite tendu à se résorber. L'évolution du P2P pourrait donc suivre la même tendance, le poids relatif des femmes croissant avec leur familiarisation à ces nouvelles fonctionnalités.

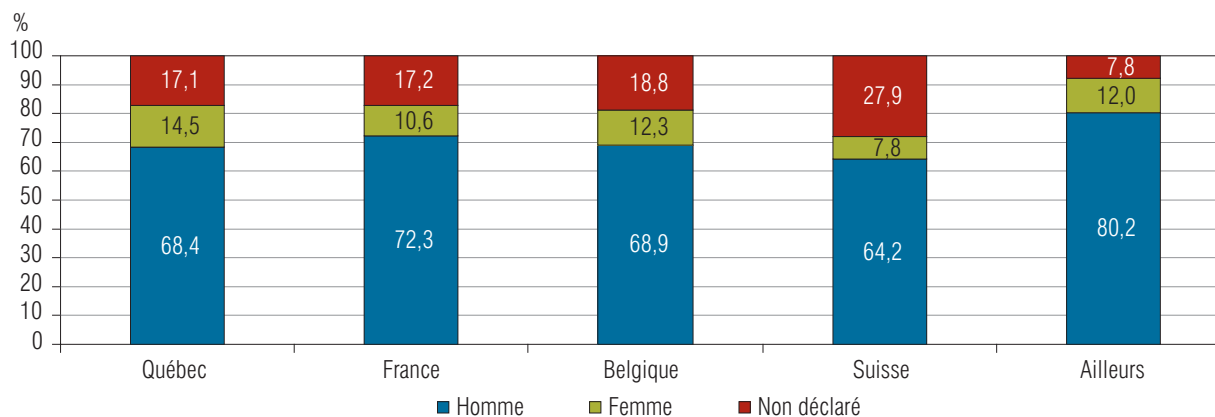
De plus, il n'est pas exclu que les hommes téléchargent « pour la famille », agissant comme techniciens à domicile : des commentaires sur le site étudié incitent ainsi à croire que certains titres sont en fait destinés à des tiers. Toutefois, au sein de notre échantillon, l'homogénéité observée des produits consommés selon le groupe d'âge et le sexe incite à croire que la majorité des titres est destinée à l'utilisateur qui effectue le téléchargement, peu importe qu'il soit homme ou femme.

**Figure 5**  
Répartition des usagers québécois selon le sexe, 2009, site P2P étudié



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

**Figure 6**  
Répartition des usagers selon le sexe et l'origine nationale, 2009, site P2P étudié



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

18. Bien que nous n'ayons pas inclus de figures spécifiques à cet égard, la consommation moyenne équivalente des hommes et femmes ressort de façon récurrente de toutes nos observations.

19. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1998) « Internet : accès et utilisation au Québec », Rapport d'enquête du Bureau de la statistique du Québec, CEFRIO et RISQ, collection *Infomètre*, 195 p.



## 2.2 La consommation

### 2.2.1 Consommation moyenne

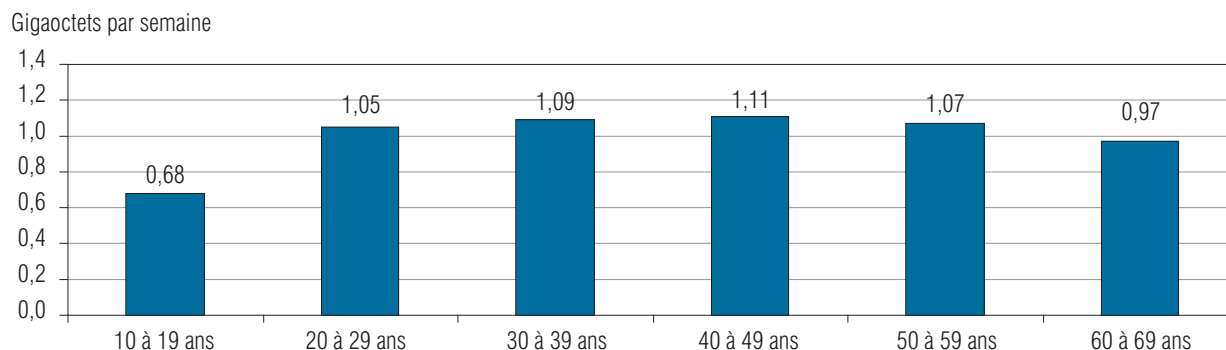
Il n'y a pas de corrélation significative (ni positive, ni négative) entre l'âge des usagers du site et le volume de leur consommation, sauf chez les 10-19 ans qui consomment moins. En effet, si dans notre échantillon le groupe des 20-29 ans représente presque la moitié des utilisateurs du P2P actifs dans le téléchargement de musique, toutes les catégories d'âge ont téléchargé en moyenne un nombre équivalent de produits musicaux, malgré une légère augmentation avec l'âge (voir figure 2, page 7). De manière générale, l'intensité de la consommation de tous types de produits est distribuée également entre les groupes d'âge. Ceci est manifeste dans la consommation hebdomadaire moyenne de tous les usagers québécois du site, pour leurs

téléchargements de tous produits depuis leur inscription au site (calculée en gigaoctets téléchargés) qui présente des taux similaires entre groupes d'âge (figure 7). On observe une légère augmentation de consommation entre 30 et 50 ans. Les variations entre groupes d'âge demeurent néanmoins faibles, tous (sauf les 10-19 ans) consommant à peu près le même nombre de produits. L'hypothèse que les usagers du P2P forment une seule et même population sous l'angle du volume individuel consommé (et non des populations systématiquement différentes selon l'âge) mérite d'être soulevée : on aurait alors affaire à une population homogène de « téléchargeurs P2P ».

La consommation hebdomadaire moyenne (en gigaoctet) selon les groupes d'âge reste comparable d'un pays à l'autre (figure 8). Il existe bien des variations de consommation moyenne selon les pays d'origine mais,

**Figure 7**

**Volume hebdomadaire moyen<sup>1</sup> de gigaoctets téléchargés par usager québécois<sup>2</sup> selon l'âge, 2009, site P2P étudié**



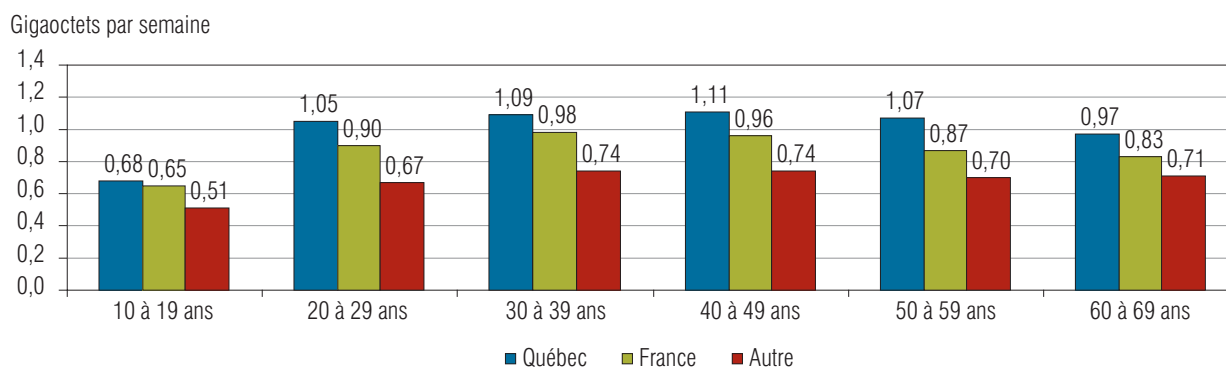
1. Tous types de contenus.

2. Depuis son inscription jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2009. Inscription entre 2006 et 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

**Figure 8**

**Volume hebdomadaire moyen<sup>1</sup> de gigaoctets téléchargés par usager<sup>2</sup> selon l'âge, 2009, site P2P étudié**



1. Tous types de contenus.

2. Depuis son inscription jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2009. Inscription entre 2006 et 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

au sein d'un même pays, les variations sont minimales entre groupes d'âge. Cette observation appuie la remarque précédente quant à l'homogénéité de l'intensité de consommation des différents groupes d'âge.

Sauf pour les 10-19 ans, les groupes d'âge téléchargent en moyenne à peu près le même volume en gigaoctets; ceci vaut tant pour les usagers québécois (tableau 4) que pour l'ensemble des usagers du site (tableau 5). Le volume médian des téléchargements hebdomadaires va dans le même sens.

Tableau 4

Volume hebdomadaire moyen<sup>1</sup> téléchargé par usager<sup>2</sup> québécois selon l'âge, site P2P étudié

	Nombre d'usagers	Moyenne	Médiane	Écart type
	n	Gig par semaine		
10 à 19 ans	5 680	0,68	0,25	1,28
20 à 29 ans	18 650	1,05	0,40	1,84
30 à 39 ans	11 274	1,09	0,45	1,81
40 à 49 ans	5 837	1,11	0,45	1,98
50 à 59 ans	2 722	1,07	0,42	1,90
60 à 69 ans	688	0,97	0,36	1,75
Non déclaré	16 848	0,83	0,30	1,55
<b>Total</b>	<b>61 699</b>	<b>0,97</b>	<b>0,36</b>	<b>1,74</b>

1. Tous types de produits culturels.

2. Depuis son inscription jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2009. Inscription entre 2006 et 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

En conséquence, on peut croire que tout nouvel usager du mode de distribution P2P, peu importe l'âge et le sexe, téléchargera sur une base hebdomadaire un même nombre de produits culturels numériques. Ainsi, une augmentation en nombre d'usagers d'un groupe actuellement sous-représenté (les 40 ans et plus, les femmes) augmenterait de façon importante le volume global de téléchargements P2P.

Tableau 5

Volume hebdomadaire moyen<sup>1</sup> téléchargé par usager<sup>2</sup> selon l'âge, site P2P étudié

	Nombre d'usagers	Moyenne	Médiane	Écart type
	n	Gig par semaine		
10 à 19 ans	28 949	0,63	0,24	1,26
20 à 29 ans	84 474	0,88	0,33	1,77
30 à 39 ans	48 631	0,95	0,37	1,78
40 à 49 ans	21 447	0,95	0,37	1,85
50 à 59 ans	8 472	0,89	0,34	1,73
60 à 69 ans	2 168	0,84	0,34	1,63
Non déclaré	106 114	0,70	0,26	1,42
<b>Total</b>	<b>300 255</b>	<b>0,81</b>	<b>0,30</b>	<b>1,62</b>

1. Tous types de produits culturels.

2. Depuis son inscription jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2009. Inscription entre 2006 et 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

## 2.2.2 Les produits québécois téléchargés

Les usagers québécois téléchargent-ils des produits québécois? L'analyse de contenus de notre échantillon confirme que c'est le cas. Alors que les produits d'artistes québécois représentent environ 20 % de l'ensemble des produits musicaux offerts sur le site P2P, la musique québécoise représente 51 % des téléchargements de musique des usagers québécois. Sous cet angle, la comparaison avec les achats de CD en magasin et de téléchargements P2P indique peu de variations : la consommation de produits sur support traditionnel en magasin et par téléchargements P2P fait état d'une proportion équivalente de titres québécois pour la même période (tableau 6).

En revanche, les albums achetés en ligne au cours de la même période (albums numériques et surtout pistes numériques) présentent peu de titres québécois. Les acheteurs en ligne sont-ils moins intéressés par la musique québécoise ou s'agit-il d'une carence de l'offre de titres québécois sur les sites de vente en ligne? Nous ne pouvons le déterminer en toute certitude. Certaines observations nous incitent toutefois à ne pas ignorer cette

seconde hypothèse. En effet, nous avons observé que 1) les produits québécois sont difficilement repérables sur les sites de téléchargement payant aussi bien étrangers que locaux; 2) de nombreux titres québécois non distribués par ventes en ligne sont massivement téléchargés en mode P2P<sup>20</sup>. Il existe donc manifestement un public pour les produits québécois actuellement non distribués en vente en ligne.

## 2.2.3 Titres vendus et téléchargés

Les titres téléchargés en mode P2P ne sont généralement pas les mêmes que ceux achetés en format CD en magasin. À peine 50 % des 200 plus grands succès de ventes de CD pour la même période (94 sur 200) sont offerts sur notre site P2P (tableau 7). De plus, la proportion de ces 200 succès en mode de distribution traditionnelle constitue une part relativement faible de l'ensemble des téléchargements P2P : entre 24 % et 27 % (tableau 8). Un grand succès dans le réseau traditionnel des ventes de CD ne se traduit donc pas automatiquement par un succès dans le réseau P2P.

Tableau 6

Part des titres musicaux québécois<sup>1</sup> parmi la consommation des usagers québécois, selon le mode de distribution, du 16 mars au 12 avril 2009

	10 titres les plus populaires	50 titres les plus populaires	200 titres les plus populaires	Ensemble des titres <sup>2</sup>
	%			
Albums sur support physique <sup>3</sup>	85	73	64	43
Albums numériques en ligne <sup>4</sup>	57	48	35	n.d.
Pistes numériques en ligne <sup>4</sup>	—	4	11	n.d.
Produits musicaux en P2P (site étudié)	86	81	68	51

1. Par album québécois, nous entendons ici des albums d'*artistes québécois* (enregistrés au Québec ou ailleurs).

2. Données pour l'ensemble des ventes de CD de l'année 2008 au Québec et pour l'ensemble de l'échantillon P2P observé sur les quatre semaines.

3. Inclut les CD, les cassettes et les disques vinyles.

4. Inclut les ventes faites par Bell mobilité, iTunes, Napster et Puretracks.

Sources : Nielsen SoundScan inc., © Nielsen SoundScan inc., 2001. Tous droits réservés.



Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

20. Le cas suivant illustre ce constat. La période d'observation recouvrait la sortie du film *Dédé à travers les brumes* (basé sur la vie du chanteur du groupe Les Colocs) et le film se trouvait alors sur toutes les tribunes (presse, télévision, etc.). Peu avant la sortie du film, on ne trouvait cependant aucun des albums originaux du groupe Les Colocs offerts en téléchargement payant. En revanche, sur le site P2P étudié, le second fichier le plus souvent téléchargé au cours de la période était précisément une compilation (assemblée par un usager) intitulée *Discographie complète des Colocs* regroupant la majorité des albums originaux du groupe. Le tableau 13, qui présente plus loin le palmarès des produits musicaux du site P2P, démontre que plusieurs titres de ce palmarès n'étaient pas offerts en vente en ligne au moment où ils étaient massivement téléchargés en P2P.

Tableau 7

Part des grands succès de ventes en format CD<sup>1</sup> qui sont aussi disponibles sur le site P2P étudié, Québec, 16 mars au 12 avril 2009

	10 titres les plus vendus sur support physique <sup>2</sup>	50 titres les plus vendus sur support physique <sup>2</sup>	200 titres les plus vendus sur support physique <sup>2</sup>
	%		
Titres disponibles sur le site P2P étudié	90	64	47

1. Ventes d'albums au Québec compilées par Nielsen SoundScan, pour la période de référence, soit du 16 mars au 12 avril 2009.

2. Inclut les CD, les cassettes et les disques vinyles.


Sources : Nielsen SoundScan inc., © Nielsen SoundScan inc., 2001. Tous droits réservés.   
Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 8


Part des grands succès de ventes en format CD<sup>1</sup> dans le total des téléchargements en P2P sur le site étudié, Québec, 16 mars au 12 avril 2009

	10 titres les plus vendus sur support physique <sup>2</sup>	50 titres les plus vendus sur support physique <sup>2</sup>	200 titres les plus vendus sur support physique <sup>2</sup>
	%		
Total des téléchargements sur le site P2P étudié	10	16-19 <sup>3</sup>	24-27 <sup>3</sup>

1. Ventes d'albums au Québec compilées par Nielsen SoundScan, pour la période de référence, soit du 16 mars au 12 avril 2009.

2. Inclut les CD, les cassettes et les disques vinyles.

3. Un intervalle est indiqué pour l'ajout de certains fichiers imputés et d'albums CD vendus à l'unité se retrouvant au sein de discographies complètes dans le P2P.

Sources : Nielsen SoundScan inc., © Nielsen SoundScan inc., 2001. Tous droits réservés.   
Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

## 2.2.4 Nature des produits : nouveau et répertoire

Une comparaison des modes de distribution démontre que les usagers du site P2P sont moins intéressés par les nouveautés que les acheteurs de CD ou de musique en ligne. On constate que les produits de la période contemporaine (2000-2008) et du répertoire (avant 2000) sont téléchargés par les usagers du P2P à un niveau nettement plus élevé, que les nouveautés (tableau 9). Contrairement

à une idée reçue dans les milieux de l'industrie musicale, les nouveautés ne constituent pas les plus grands succès du mode P2P. Ce mode de distribution ne constitue donc pas un simple contournement de l'offre de nouveautés distribuées commercialement en magasin. La popularité des titres du répertoire musical sur les réseaux P2P répond peut-être davantage à certaines carences au plan de la distribution commerciale traditionnelle.

Tableau 9


Répartition<sup>1</sup> des différents répertoires au sein des produits musicaux consommés, Québec, 16 mars au 12 avril 2009

	Nouveautés (12 derniers mois)	Titres contemporains (2000-2008)	Titres du répertoire 1980-1999	Titres du répertoire antérieur à 1979	Total
	%				
Albums sur support physique <sup>2</sup>	93,0	4,0	2,7	0,3	100,0
Albums numériques en ligne <sup>3</sup>	84,4	9,7	5,9	—	100,0
Produits musicaux en P2P (site étudié)	39,7	31,3	19,4	9,6	100,0

1. Calculé à partir des 200 produits les plus populaires de chaque mode de distribution.

2. Inclut les CD, les cassettes et les disques vinyles.

3. Inclut les ventes faites par Bell mobilité, iTunes, Napster et Puretracks.

Sources : Nielsen SoundScan inc., © Nielsen SoundScan inc., 2001. Tous droits réservés.   
Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

### 2.2.5 Les « grands succès » P2P

Il existe de grands succès en mode P2P comme en magasin. À cet égard, les différences les plus notables tiennent en partie, comme on vient de le mentionner, à la nature des titres plébiscités. Elles tiennent aussi au niveau de concentration de la demande autour de ces succès. Dans le cas du site P2P observé, la moitié des téléchargements (60 %) se concentre sur les 200 titres les plus populaires (le top 200). Dans le cas des ventes en magasin, la moitié des ventes (47 %) est plutôt réalisée par les 50 titres les plus populaires (le top 50). Le P2P entraînerait donc de la sorte une diversification relative (tableau 10).

En magasin, les taux de concentration de la demande autour de quelques albums à succès sont particulièrement forts pour les 10 titres les plus populaires (le top 10). Ces titres, souvent qualifiés de *blockbusters*, réalisent à eux seuls 31 % de la consommation totale de CD au cours de la période d'observation. En comparaison, les 10 produits les plus populaires en P2P équivalaient entre 13 % et 15 % des téléchargements. Le niveau de concentration pourrait donc être plus faible dans les réseaux P2P. Ce phénomène de concentration de la demande autour de quelques grands succès de tête est d'ailleurs encore beaucoup moins sensible dans le cas des sites de vente en ligne : la concentration s'y avère en effet beaucoup plus faible dans le cas des albums numériques et pratiquement nulle dans le cas des pistes numériques.

Tableau 10

Concentration de la consommation d'enregistrements sonores au Québec autour de « titres à succès », selon le mode de distribution, 16 mars au 12 avril 2009

	10 titres les plus populaires	50 titres les plus populaires	200 titres les plus populaires
	%		
Albums sur support physique <sup>1</sup>	31	47	61
Albums sur support numériques <sup>2</sup>	12	26	40
Pistes numériques téléchargées <sup>2</sup>	5	12	21
Produits musicaux en P2P (site étudié)	13-15 <sup>3</sup>	31	60

1. Inclut les CD, les cassettes et les disques vinyles.

2. Inclut les ventes faites par Bell mobilité, iTunes, Napster et Puretracks.

3. Un intervalle est indiqué pour l'ajout d'un titre imputé dans l'échantillon P2P.

Sources : Nielsen SoundScan inc., © Nielsen SoundScan inc., 2001. Tous droits réservés.



Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

### 2.2.6 Concentration de la consommation : la théorie de « la longue traîne »

Une brève remarque s'impose quant à l'hypothèse d'une « longue traîne » permise par le mode de distribution P2P. Rappelons que cette théorie, élaborée par Chris Anderson<sup>21</sup>, prédit la diversification des marchés culturels sous l'effet d'Internet en s'appuyant plus particulièrement sur le cas des enregistrements sonores. En résumé, Internet permettrait de multiplier, à côté ou dans le sillage des titres les plus populaires, l'offre et la demande de produits de « niche » compte tenu de la réduction des coûts de production et de distribution permise par le format numérique. Cette traîne pourrait dès lors s'allonger à l'infini par une offre en constante progression. L'accumulation de ces ventes marginales créerait de la sorte un marché

de traîne tout aussi important que le marché traditionnel des têtes de ventes.

Selon cette théorie, deux mesures permettent d'établir l'existence de la longue traîne : 1) tout produit offert sur Internet est consommé au moins une fois dans un intervalle donné ; 2) le volume agrégé de la consommation des produits de traîne équivaut ou dépasse le volume agrégé de celle des produits de tête.

À cet égard, notre étude permet de constater que la quasi-totalité des produits proposés sur le site (98 %) ont été téléchargés au moins une fois depuis qu'ils y ont été introduits. De plus, les trois quarts (75 %) de ces albums ont été téléchargés au moins une fois au cours de la période d'observation<sup>22</sup>. Ceci appuierait notre remarque

21. Chris Anderson est rédacteur en chef de la populaire revue informatique *Wired*. Sa théorie de la longue traîne a fait l'objet d'un article remarqué dans *Wired* (2004) puis d'un livre (2006) qui ont eu beaucoup de répercussions au sein des milieux des industries culturelles et du monde de la recherche universitaire. Plusieurs études soulignent la difficulté de démontrer cette thèse (notamment Benghozi et Benhamou en France), alors que d'autres la remettent carrément en question (Page en Angleterre). Aucune étude, toutefois, n'est parvenue à ce jour à l'invalider empiriquement.

22. Nous avons inclus dans ce pourcentage la part de titres dont le téléchargement n'a pas été réalisé ou complété faute d'usagers sources, c'est-à-dire de *seeders* (cette part représente 5 % de l'ensemble des titres).

précédente sur la diversité dans la nature des produits musicaux téléchargés en P2P et confirmerait l'intérêt des usagers pour les produits de « niche ». Il reste qu'une part importante des téléchargements se concentre encore sur un nombre limité de produits : 60 % de tous les téléchargements P2P se concentrent sur 20 % des titres. De ce point de vue, notre observation, tout en soulignant certaines caractéristiques propres à la théorie, ne permet pas de confirmer l'existence d'une longue traîne véritable et inéluctable.

### 2.2.7 Une offre alternative?

De nombreux produits téléchargés en P2P ne sont pas offerts en magasin ou en ligne. Ces produits ont été autoédités ou « fabriqués » par les usagers : numérisation de disques vinyles, œuvres complètes réunies par l'utilisateur et compilations personnelles sont monnaies courantes. Le nombre de produits assemblés et numérisés est très important, équivalant à 42 % des 200 titres les plus populaires offerts en mode P2P (tableau 11). Ceci suggère que le P2P jouerait un rôle d'expression personnelle (compilation) et d'accès à des produits hors série ou alternatifs plus difficile d'accès (anthologie, numérisation).

Tableau 11

Part des titres autoédités par les usagers parmi les titres les plus populaires en P2P, 16 mars au 12 avril 2009, site étudié

	200 titres P2P les plus téléchargés	%
Produits assemblés par les usagers (compilations, anthologies)		22
Produits numérisés par les usagers ou non disponibles en magasin		20
<b>Total</b>		<b>42</b>

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Cette offre alternative de titres non accessibles commercialement en magasin ou en ligne suggère quelques nouvelles pistes de réflexion. D'abord, l'autoédition attire l'attention sur le rôle possible joué par de nouveaux prescripteurs de goût indépendants de l'industrie traditionnelle : les compilations personnelles agissent notamment comme autant de recommandations ou de « grands succès » personnels. Ensuite, cette pratique peut traduire

à la fois un usage créatif de la nouvelle technologie et le désir d'échanges plus personnalisés entre usagers, en phase avec la dynamique des réseaux sociaux sur Internet. Enfin, ces pratiques d'autoédition sont à la source de la circulation et de la distribution non commerciale d'œuvres de répertoire. En effet, les compilations personnelles et les numérisations/assemblages de discographies sont le plus souvent composées de titres plus anciens. Ces pratiques alternatives contribueraient de la sorte à soutenir la constitution d'un répertoire<sup>23</sup>.

## Conclusion

L'observation de ce site révèle que le P2P constitue un phénomène complexe. D'un côté, des **tendances lourdes** : popularité de cette pratique au sein de la population, nombre élevé des 20-29 ans, volume moyen de consommation semblable pour toutes les catégories d'utilisateurs et prédominance d'utilisateurs masculins. De l'autre, des **indications** sur la dynamique propre à ce nouveau mode de distribution de musique enregistrée : une concentration réelle, quoique moins prononcée sur un nombre limité de titres, et des pratiques alternatives qui favorisent l'autoédition (par opposition à l'offre commerciale traditionnelle) et les œuvres de « répertoire » (par opposition aux nouveautés).

De manière générale, notre étude indique aussi que les produits culturels québécois sont consommés activement par les usagers québécois de ce site. Ce constat est à rapprocher de celui d'une étude canadienne récente portant sur la consultation de produits en ligne<sup>24</sup> : celle-ci concluait que les internautes à la recherche de produits culturels consultent surtout des sites Web géographiquement proches, ce qui n'est pas le cas lorsqu'ils sont à la recherche de produits non culturels plus standardisés. Il reste à identifier comment tirer profit de cet intérêt manifeste des Québécois pour leur propre culture en ligne. Voilà, à l'ère du numérique, une question d'actualité pour l'industrie culturelle d'ici.

Enfin, il serait intéressant de comparer les tendances en matière de téléchargement P2P par les Québécois entre les divers types de produits culturels : livres, film, télévision, divertissement numérique, etc. Cette pratique a-t-elle atteint son seuil de saturation ou est-elle au contraire en train de s'étendre auprès d'une plus large proportion de la population?

23. Une analyse plus poussée de ces pratiques d'autoédition nécessiterait une méthodologie qualitative, ce qui dépasse toutefois le cadre du mandat de cette étude.

24. BLUM et GOLDFARB (2006) « Does the internet defy the law of gravity? », *Journal of International Economics*, vol. 70, n° 2, p. 384-405.

Tableau 12

Palmarès des ventes en format CD et des téléchargements en P2P des usagers québécois du site étudié, 16 mars au 12 avril 2009

Rang	Ventes sur support physique <sup>1</sup>	Téléchargements P2P <sup>2</sup>
1	Ginette Reno / <i>Fais-moi la tendresse</i>	Ginette Reno / <i>Fais-moi la tendresse</i>
2	Star Académie 2009 / <i>L'Album officiel</i>	Les Colocs / <i>Discographie</i> <sup>3</sup>
3	Pierre Lapointe / <i>Sentiments humains</i>	Trame sonore / <i>Dédé à travers les brumes</i>
4	Ima / <i>A la vida</i>	Star Académie 2009 / <i>L'Album officiel</i>
5	Mario Pelchat et Michel Legrand / <i>Pelchat-Legrand</i>	Ima / <i>A la vida</i>
6	Diana Krall / <i>Quiet nights</i>	Divers / <i>600 succès souvenirs francophones</i> <sup>3,4</sup>
7	U2 / <i>No line on the horizon</i>	Sylvain Cossette / <i>70' Vol.2</i>
8	Lady Gaga / <i>The Fame</i>	Les BB / <i>Album 1989</i> <sup>4</sup>
9	Beau Dommage / <i>L'album de famille</i>	Exterio / <i>L'Album monstre 2 La Trappe</i> <sup>4</sup>
10	Trame sonore / <i>Dédé à travers les brumes</i>	Lady Gaga / <i>The Fame</i>

1. Les ventes d'enregistrements sonores proviennent des données compilées par Nielsen SoundScan concernant le Québec. Ces statistiques mensuelles sont basées sur le cumulatif des ventes hebdomadaires. Inclut les CD, les cassettes et les disques vinyles.

2. Téléchargements effectués par les internautes québécois sur le site étudié.

3. Album édité par un usager (compilation personnelle de pièces d'artistes différents ou anthologie d'un artiste assemblée par un usager du P2P).

4. Album non disponible en magasin en version CD ou difficilement trouvable selon le pays de l'utilisateur (disque vinyle numérisé par un usager, album non vendu en magasin)

Sources : Nielsen SoundScan inc., © Nielsen SoundScan inc., 2001. Tous droits réservés.

Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 13

Palmarès des téléchargements en P2P selon la provenance des usagers, 16 mars au 12 avril 2009, site étudié

Rang	Québec	France	Ailleurs
1	Ginette Reno <i>Fais-moi la tendresse</i>	Indochine <i>La république des météores</i>	Indochine <i>La république des météores</i>
2	Les Colocs <i>Discographie</i> <sup>1</sup>	Pep's <i>Utopies dans le décor</i>	Divers <i>Erotic Lounge finest pleasures 2008</i> <sup>2</sup>
3	Trame sonore <i>Dédé à travers les brumes</i>	Jason Mraz <i>We sing, we dance, we steal things</i>	Barry White <i>Love album</i>
4	Star Académie 2009 <i>L'Album officiel</i>	Divers <i>Erotic Lounge finest pleasures 2008</i> <sup>2</sup>	Whitney Houston <i>The Greatest Hits</i>
5	Ima <i>A la vida</i>	Divers <i>136 Chansons de Disney</i> <sup>1,2</sup>	Jason Mraz <i>We sing, we dance, we steal things</i>
6	Divers <i>600 succès souvenirs francophones</i> <sup>1,2</sup>	Divers <i>NRJ Hits 2009</i>	Pep's <i>Utopies dans le Décor</i>
7	Sylvain Cossette <i>70' Vol.2</i>	Divers <i>Génériques séries TV, dessins animés, films, etc.</i> <sup>1,2</sup>	The Pussycat Dolls <i>Doll Domination (Deluxe Edition)</i>
8	Les BB <i>Album 1989</i> <sup>2</sup>	Divers <i>VA Fun Dancefloor 2009</i>	Alain Bashung <i>Pizza</i> <sup>2</sup>
9	Exterio <i>L'Album monstre 2 La Trappe</i> <sup>2</sup>	Barry White <i>Love album</i>	Indochine <i>Discographie</i> <sup>1,2</sup>
10	Lady Gaga <i>The Fame</i>	Grégoire <i>Toi et moi</i>	Ima <i>A la vida</i>

1. Album édité par un usager (compilation personnelle de pièces d'artistes différents ou anthologie du même artiste assemblée par un usager du P2P).

2. Album non disponible en magasin en version CD ou difficilement trouvable selon le pays de l'utilisateur (disque vinyle numérisé par un usager, album non vendu en magasin)

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.



Tableau 14

Part des téléchargements en P2P selon l'origine géographique des produits, 16 mars au 12 avril 2009, site étudié

Origine des usagers <sup>1</sup>	Origine des produits musicaux téléchargés			
	États-Unis	Royaume-Uni	France	Québec
	%			
Québec	15,6	4,7	9,2	50,5
France	18,6	6,4	36,0	5,0
Belgique	16,6	7,1	33,6	7,8
Suisse	17,7	4,3	33,5	11,4
Ailleurs	15,7	4,9	33,8	17,8

1. Exclut les usagers à l'origine non déclarée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

## Note méthodologique

- **Le terrain.** Le terrain retenu est un site Internet *Peer-to-Peer* (P2P) unilingue français, destiné initialement aux usagers québécois, mais dont l'usage s'est rapidement étendu à l'ensemble de la francophonie. Les contenus transitant sur le site sont variés (musique, films, jeux, livres, etc.) et surtout de langue française ou anglaise selon les types de produits<sup>25</sup>.
- **Période d'observation.** La période d'observation a débuté le lundi 16 mars à 0 h et s'est terminée le dimanche 12 avril 2009 à 23 h 59, soit une durée de quatre semaines. Un échantillon des téléchargements d'enregistrements sonores (titres des albums et usagers « téléchargeurs ») a été recueilli lors de cette période d'observation.
- **La cueillette de données.** Un logiciel programmé par la Direction des services informatiques et technologiques de l'ISQ a permis d'automatiser la captation en temps réel des fichiers sur le site Internet. Une captation ultérieure, effectuée d'avril à juin 2009, a permis de recueillir les profils de tous les usagers du site indépendamment du type de produit téléchargé (musique, films, jeux, etc.). Les ventes d'enregistrements sonores au Québec pour la période de référence ont, quant à elles, été compilées par Nielsen SoundScan et analysées par l'OCCQ.

- **Les données.**

*Les produits musicaux téléchargés.* Compte tenu de la méthode de cueillette employée, il était impossible de capter tous les fichiers téléchargés sur le site durant la période d'observation. Néanmoins, nous avons capté près de la moitié (49,76 %) des téléchargements de produits musicaux effectués au cours des quatre semaines d'observation, soit 26 413 fichiers. De ce nombre, 29,5 % ont été téléchargés par des usagers québécois, soit 7 797 fichiers téléchargés par 2 720 Québécois déclarés comme tels sur leurs profils d'usagers. Ces 7 797 fichiers par 2 720 Québécois constituent notre échantillon. Nous considérons que tout fichier incluant de la musique en format MP3 téléchargé correspond à un produit; la majorité des fichiers contiennent un seul album, mais certains fichiers contiennent la discographie complète d'un artiste ou une compilation de plusieurs dizaines voire de centaines de pièces. Pour regrouper tous les fichiers incluant de la musique échangée sous une même appellation (qu'il s'agisse d'un seul album, de plusieurs albums ou d'une série de pièces diverses), nous utilisons la transposition suivante : fichier téléchargé = produit consommé<sup>26</sup>. Précisons que cette catégorisation n'influence pas l'analyse de contenus puisque le contenu détaillé de chaque fichier a été pris en compte (nature des produits, contenus québécois ou étrangers, etc.).

25. La proportion de produits francophones, par rapport aux autres langues, et surtout l'anglais, varie selon les types de produits offerts sur le site. Pour la musique, de 40 % à 50 % des produits sont francophones; pour le cinéma, cette proportion est encore plus forte (la majorité des films étant en version française). Rappelons que ce site unilingue français est spécifiquement destiné aux francophones.

26. Rappelons que les CD vendus en magasin incluent aussi des anthologies et des compilations, mais en moindre proportion que dans notre échantillon.



*Les usagers.* La population des usagers est issue de plusieurs pays; elle inclut plus de 350 000 profils inscrits sur le site entre 2006 et 2009 et toujours actifs en avril 2009. Nous avons toutefois restreint le bassin total des usagers à ceux ayant téléchargé un minimum de 0,05 gigaoctet depuis leur inscription au site (soit 50 mégaoctets, ce qui correspond au poids moyen d'un album musical téléchargé), soit un nouveau total de 300 255 usagers actifs différents<sup>27</sup>. Nous avons codé ces profils en catégories (âge, provenance, sexe, date d'inscription au site et volume de consommation), tout en balisant ces catégories : renvoi de tous les profils d'âge de moins de 10 ans et de plus de 69 ans à la catégorie *non déclaré*; renvoi des usagers de provenances autres que Québec/France/Suisse/Belgique à la catégorie *autre provenance* (catégorie représentant 7 % du total des usagers ayant déclaré une provenance); fusion des provenances *Canada* et *Québec* (les usagers de ces deux catégories provenaient principalement du Québec).

- **Validité des données.** Nous avons procédé à une série d'observations et de tests pour garantir la validité des données recueillies<sup>28</sup>. Nous avons notamment analysé la cohérence des données selon le *pays*, l'*âge* et le *sexe* en observant l'homogénéité des contenus téléchargés par ces groupes d'usagers : 1) en regroupant les titres consommés par les usagers québécois selon les catégories *âge* et *sexe* des usagers, on observe une homogénéité surprenante de la consommation selon les groupes (hip-hop présent surtout pour les moins de 30 ans; les femmes préférant les artistes féminines; quelques rares titres du répertoire des

années 1970 se révélant transgénérationnels, etc.); 2) en regroupant les usagers par pays, on observe également des ressemblances certaines entre usagers selon l'origine nationale, notamment dans les pourcentages importants de téléchargements de produits d'artistes de leur propre pays ou de cultures voisines (voir tableau 15). Cette période d'analyse nous a convaincus de la validité des renseignements révélés par les usagers. Une vérification complémentaire des adresses IP de certains usagers a aussi démontré la validité de l'origine nationale déclarée. Enfin, il faut souligner une caractéristique propre aux divers groupes non déclarés, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas déclaré l'une des variables prévues au profil d'usagers (âge, sexe ou origine nationale). Les statistiques sur ces groupes non déclarés s'apparentent aux moyennes des groupes déclarés. En conséquence, même si nous n'avons pas retenu les non déclarés dans plusieurs tableaux et figures du présent bulletin, il y a tout lieu de croire que les données présentées ici s'avèrent représentatives.

27. Un même internaute pourrait théoriquement posséder plusieurs comptes différents sur ce site P2P. Le risque d'erreur statistique est ainsi présent. Néanmoins, nos observations nous incitent à considérer en général que chaque compte appartient à un usager différent pour les raisons suivantes: 1) tout compte doit maintenir un ratio minimum entre le nombre de gigaoctets téléchargés (*download*) et le nombre de gigaoctets rendus disponibles aux autres usagers (*upload*), sous peine d'être suspendu; ceci rend improbable à moyen terme l'usage de comptes multiples dont le but serait de télécharger massivement; 2) les moyennes de semaines d'activité des comptes sont élevées (près de 40 semaines pour les usagers québécois); 3) des mécanismes de statuts valorisent les usagers très actifs sur un même compte; 4) les informations reliées aux profils (pseudonyme, âge, sexe, origine nationale) favorisent l'interaction entre les membres, d'où la valorisation d'une permanence des comptes; 5) le processus d'inscription d'un compte est relativement fastidieux.

28. Des observations précises permettent de considérer que les informations révélées sont crédibles en général : 1) il existe une solide concordance entre les catégories d'usagers et les types de produits téléchargés, par exemple, la musique classique téléchargée exclusivement par des usagers de plus de 30 ans et le hip-hop consommé à 77 % par des usagers de moins de 30 ans (dans notre échantillon des usagers québécois); 2) l'information sur la provenance des usagers est générée automatiquement par le site P2P à partir du lieu de connexion de cet usager; pour la modifier, il faut effectuer plusieurs manipulations; 3) les informations sur l'âge, le sexe et l'origine nationale révélées par les usagers augmentent la qualité d'interaction entre les membres, d'où la valorisation de la cohérence dans les informations révélées par un usager (âge, sexe, origine nationale) à ses pairs (autres usagers); 4) le site est bâti sur une structure de réseau social, ce qui accentue les incitatifs à révéler des informations et à inscrire des informations crédibles; 5) les usagers ont révélé volontairement en moyenne deux informations sur les trois demandées (âge, sexe, origine nationale).

## Bibliographie

ANDERSON, C. (2004). « The long Tail », *Wired*, vol. 10, n° 12 à : [www.wired.com/wired/archive/12.10/tail.html](http://www.wired.com/wired/archive/12.10/tail.html).

ANDERSEN, B. et M. FRENZ (2007). *The Impact of Music Downloads and P2P File-Sharing on the Purchase of Music : A Study for Industry Canada*, Department of Management, Birkbeck, University of London.

BARTLETT, G., J. HEIDEMANN, C. PAPADOPOULOS, C. and J. PEPIN (2007). *Estimating P2P Traffic Volume at USC*, Technical Report ISI-TR-2007-645, University of Southern California/Information Sciences Institute.

BENGHOZI, J.-P. et F. BENHAMOU (2008). « Longue traîne : levier numérique de la diversité culturelle? », *Culture Prospective*, n° 2008-1, Département des études, de la prospective et des statistiques, Ministère de la Culture et des Communications, France, 12 p.

CANADA (2009). *Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet, 2005 et 2007. Utilisation d'Internet par les individus, selon l'activité*, Statistique Canada, CANSIM, 358-0130.

CANADA (2008). *Premier rapport de surveillance du CRTC sur les communications*. Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). [www.crtc.gc.ca/fra/publications/reports/PolicyMonitoring/2008/cmr2008.htm](http://www.crtc.gc.ca/fra/publications/reports/PolicyMonitoring/2008/cmr2008.htm)

CANADA (2008). *Décision de télécom CRTC 2008-108*, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), Gouvernement du Canada. [www.crtc.gc.ca/fra/archive/2008/dt2008-108.htm](http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2008/dt2008-108.htm).

CHEN, Z., B. YANG, Y. CHEN, A. ABRAHAM, C. GROSAN et L. PENG (2009). « Online hybrid traffic classifier for Peer-to-Peer systems based on network Processors », *Applied Soft Computing*, Vol. 9, n° 2, p. 685-694

ÉTATS-UNIS (2003). *File-Sharing Programs and Peer-to-Peer Networks, Privacy and Security Risks*, United States House of representatives, Committee on government reform – Staff Report.

FOSTER, P. (2008). « Long Tail theory contradicted as study reveals 10m digital music tracks unsold », *The Times*, 22-12-2008, Angleterre.

LIEBOWITZ, S. (2005). « Pitfalls in Measuring the Impact of File-sharing on the Sound Recording Market », *CESifo Economic Studies*, 51, 2-3 : 439-477.

PEITZ, M. et P. WELBROECK (2004). « The effect of internet piracy on CD sales: Cross-section evidence », *Review of Economic Research on Copyright Issues*, Vol.1, n° 2, p. 71-79.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1998). *Internet : accès et utilisation au Québec*, Rapport d'enquête du Bureau de la statistique du Québec, CEFRIQ et RISQ, collection *Infomètre*, 195 p.

TÉTU, M. ET G. BELLAVANCE. (2009). *Internet et enregistrement sonore au Québec. Le système de distribution et ses flux financiers*, Montréal, Laboratoire Arts et Sociétés, terrains et théories, Institut national de la recherche scientifique (INRS).

TÉTU, M. ET G. BELLAVANCE (2009). *Peer-to-Peer et musique enregistrée au Québec*, Montréal, Laboratoire Arts et Sociétés, terrains et théories, Institut national de la recherche scientifique (INRS).

ZAMARIA, C. et F. FLETCHER (2008). *Canada Online The Internet, media and emerging technologies: Uses, attitudes, trends and international comparisons 2007*, Toronto, Canadian Internet Project. Publié par Ryerson University, School of Radio and Television Arts.

ZENTNER, A. (2006). « Measuring the effect of file sharing on music purchases », *Journal of Law and Economics*, Vol. 49, avril 2006, p.63-90.

## Numéros déjà parus\*

55	Les Dépenses culturelles des municipalités en 2007	Décembre 2009
54	Les acquisitions d'œuvres d'art des musées, des entreprises et des institutions en 2007-2008	Novembre 2009
53	La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2008	Novembre 2009
52	Au Québec, la consommation musicale passe clairement au numérique	Novembre 2009
51	La fréquentation des institutions muséales au Québec en 2008	Juin 2009
50	Portrait économique des entreprises de métiers d'art au Québec, 2004 et 2005	Juin 2009
49	Après sept ans de croissance ininterrompue, un premier recul de ventes de livres en 2008	Juin 2009
48	Projet de recherche sur des indicateurs culturels pour les municipalités québécoises	Mai 2009
47	Étude exploratoire de l'offre et de la consommation culturelles au Québec de 2003 à 2007	Avril 2009
46	Les distributeurs de livres au Québec : un chiffre d'affaires de 263 M\$ en 2006-2007	Mars 2009
45	Nouveau recul pour le cinéma québécois	Février 2009
44	Les dépenses culturelles des municipalités en 2006	Février 2009
43	Édition québécoise 2007 : exportations en hausse et baisse sur le marché national	Décembre 2008
42	En 2006-2007, les acquisitions d'œuvres d'art par les musées, les entreprises et les institutions ont diminué de 15 % par rapport à 2005-2006	Décembre 2008
41	La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2007	Septembre 2008
40	Vente d'enregistrements sonores au Québec de 2002 à 2007	Septembre 2008
39	Hausse de 9 % des ventes de livres en 2007	Juin 2008
38	Les distributeurs de livres au Québec : un chiffre d'affaires de 239 M\$ en 2005-2006	Juin 2008

\* Numéros antérieurs disponibles à l'adresse suivante : [www.stat.gouv.qc.ca/observatoire](http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire).

### Notice suggérée pour mentionner cet article dans une bibliographie ou en reproduire un extrait :

TÉTU, Martin (2010). « Le téléchargement pair-à-pair au Québec : un premier portrait statistique à partir d'une observation directe », *Statistiques en bref*, n° 56, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, janvier, 20 p. [en ligne :] [www.stat.gouv.qc.ca/observatoire](http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire).

Cette étude a été menée conjointement par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) et le laboratoire / art et société / terrains et théories (l/as/tt) du Centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). Le projet a été dirigé par Dominique Jutras (OCCQ) et la supervision scientifique a été assurée par Guy Bellavance (INRS). Ont collaboré à cette étude Claude Fortier à la coordination et Catherine Hallé à la gestion de données, ainsi que la Direction des services informationnels et technologiques de l'Institut de la statistique du Québec.

La version PDF de ce document est consultable à l'adresse suivante : [www.stat.gouv.qc.ca/observatoire](http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire).

Ce bulletin est conçu par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Pour tout renseignement veuillez communiquer avec MartinTétu  
418 691-2414, poste 3138 ou  
[martin.tetu@stat.gouv.qc.ca](mailto:martin.tetu@stat.gouv.qc.ca)

### Observatoire de la culture et des communications

Institut de la statistique du Québec  
200, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2414  
Télécopieur : 418 643-4129

ISSN : 1708-9182 (version imprimée)  
ISSN : 1715-6440 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2003

## BIBLIOGRAPHIE

Andersen, B. et M. Frenz. 2007. *The Impact of Music Downloads and P2P File-Sharing on the Purchase of Music: A Study for Industry Canada*. Birkbeck, UK: University of London, Department of Management, 61 p.

Bellavance, F. 2009. *La statistique, une science au service de la science et des organisations*. Coll. « Cahier des leçons inaugurales ». Montréal: École des hautes études commerciales (HEC), 32 p.

Bhattacharjee, S., R. Gopal, K. Lertwachara et J. Marsden. 2006. « Impact of legal threats on online music sharing activity : an analysis of music industry legal actions ». *Journal of Law and Economics*, vol. 49, no 1, p.91-114.

Bhattacharjee, S., R. Gopal, K. Lertwachara, J. Marsden et R. Telang. 2007. « The effect of digital sharing technologies on music markets: a survival analysis of albums on ranking charts ». *Management Science*, vol. 53, no 9: 1, p. 359-374.

Benhamou, F. et J. Farchy. 2007. *Droit d'auteur et copyright*. Paris : La Découverte, 128 p.

Bisaillon, J.-R. 2008. *Le petit guide Internet pour les auteurs et les compositeurs*. Montréal : Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec, 96 p.

Beer, D. 2008. « Making friends with Jarvis Cocker: music culture in the context of Web 2.0 ». *Cultural sociology*, vol. 2, no 2, p. 222–241.

Blum, B. et A. Goldfarb. 2006. « Does the Internet defy the law of gravity ». *Journal of International Economics*, vol. 70, no 2, p.384-405.

Bomsel, O. 2010. *Copyright et droit des marques à l'ère numérique. Internaliser les externalités du sens*. Coll. « Cerna Working Papers Series », no 2010-10. Paris :, 17 p.

Bounie, D., B. Eang, et P. Waelbroeck. 2010. *Les plateformes de ventes sur Internet : une opportunité pour les industries culturelles?* Paris : Telecom ParisTech, Département d'Économie et de Sciences Sociales, 13 p.

Breton, P. et S. Proulx. 1991. *L'explosion de la communication. La naissance d'une nouvelle idéologie*. Montréal : Éditions du Boréal, 286 p.

Breton, P. 2000. *Le culte de l'Internet : une menace pour le lien social?* Paris : La Découverte, 125 p.

Burri, M. 2009. *Digital technologies and traditional cultural expressions: A positive look at a difficult relationship*. Coll. « Working Papers », no 2009/40. Berne: World Trade Institute, 27 p.

Carr, T. M. 2003. *L'identité québécoise en ligne*. Coll. « Department of French Language and Literature Papers ». Nebraska, USA: University of Nebraska – Lincoln, Modern Languages and Literatures, 24 p.

Casalogno, F. 2005. *Mémoire quotidienne. Communautés et communication à l'ère des réseaux*. Coll. « Laboratoire de communautique appliquée ». Québec : Presses de l'Université Laval, 270 p.

Castells, M. 1998. *La société en réseaux. L'ère de l'information*. Paris : Fayard, 613 p.

Castells, M. 2002. *La galaxie Internet*. Paris : Fayard, 366p.

CANADA. Développement des ressources humaines. 1998, *Transition vers la société du savoir*. En ligne : [http://www.hrsdc.gc.ca/fra/sm/ps/dsc/fpcr/publications/conferences/1998-000094/preface\\_f.shtml](http://www.hrsdc.gc.ca/fra/sm/ps/dsc/fpcr/publications/conferences/1998-000094/preface_f.shtml). [s.l.]. Consultation le 10 juin 2011.

Cancian, F. M. 1993. « Conflicts between activist research and academic success: Participatory research and alternative strategies ». *The American Sociologist*, vol. 81, p. 92-106.

Cha, M., H. Kwak, P. Rodriguez, Y-Y. Ahn et S. Moon. 2007. *I tube, you tube, everybody tubes: analyzing the world's largest user generated content video system: Proceedings of the 7th ACM SIGCOMM conference on Internet measurement* (San Diego: 24-26 octobre 2007). New-York: Association for Computer Machinery, 13 p.

Chiang, E. et D. Assane. 2008. « Music piracy among students on the university campus: Do males and females react differently? ». *The Journal of Socio-Economics*, vol. 37, p. 1371-1380.

David, P. et D. Foray 2002. « Une introduction à l'économie et à la société du savoir ». *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 171, p.13-28.

Desgagné, S. 1997. « Le concept de recherche collaborative : l'idée d'un rapprochement entre chercheurs universitaires et praticiens enseignants ». *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23, no 2, p. 371-393.

DiMaggio, P. L. et W.W. Powell. 1983. « The Iron Cage Revisited: Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields ». *American Sociological Review*, vol. 48, no. 2, p. 147-160.

- Duchêne, A. et Waelbroeck, P. 2007. « The legal and technological battle in the music industry: Information-push versus information-pull technologies ». *International Review of Law and Economics*, vol. 26, no 4, p. 565-580.
- Fielding, N. 2008. *The SAGE Handbook of Online Research Methods*. London: Sage, 570 p.
- Gibbons, M., C. Limoges, H. Nowotny, S. Schwartzman, P. Scott et M. Trow. 1994. *The New Production of Knowledge: the Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*. London: Sage, 192 p.
- Godin, B. et M. Trépanier. 2000. « La science : nouvel environnement, nouvelles pratiques? ». *Sociologie et sociétés*, vol. 32, no 1, p. 11-15.
- Godin, B. et Y. Gingras. 2000. « Impact of Collaborative Research on Academic Science ». *Science and Public Policy*, vol. 27, no 1, p. 65-73.
- Habermas, J. 1973. *La technique et la science comme 'idéologie'*. Coll. « Tel ». Paris : Gallimard, 211 p.
- Hine, C. 2005. *Virtual Methods: Issues in Social Research on the Internet*. New-York: Berg Publishers, 242 p.
- Institut nationale de santé publique du Québec. 2009. *Animer un processus de transfert des connaissances*. [s.l.]. Direction de la recherche, formation et développement, 89 p.
- Johns, A. 2009. *Piracy: the intellectual property wars from Gutenberg to Gates*. Chicago: University Of Chicago Press, 640 p.
- Jones, S. 1999. *Doing Internet Research: Critical Issues and Methods for Examining the Net*. London: Sage, 299 p.
- Jutras, D. 2010. « L'incidence du numérique sur les pratiques culturelles des jeunes Québécois ». Dans *IVes Journées internationales des observatoires de la culture* (Turin, Italie, 9-10 septembre 2010). Québec : Observatoire de la culture et des communications du Québec, 9 p.
- Lamoureux, H. 2007. *L'action communautaire. Des pratiques en quête de sens*. Montréal : VLB Éditeur, 205 p.
- Latour, B. 1995. *La science en action*. Coll. « Folio essais ». Paris : Gallimard, 663 p.

- Lefrançois, R. 1997. « La recherche collaborative : essai de définition ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 10, no 1, p. 81-95.
- Lesemann, F. 2003. « La société des savoirs et la gouvernance : la transformation des conditions de production de la recherche universitaire ». *Lien social et Politiques*, no. 50, p. 17 à 37.
- Lessig, L. 2008. *Remix: Making Art and Commerce Thrive in the Hybrid Economy*. New-York: Penguin Press, 352 p.
- Lévy, P. 2003. « Le jeu de l'intelligence collective ». *Sociétés*, no. 79, p.105-122.
- Liebowitz, S. 2006. *Testing File-Sharing's Impact by Examining Record Sales in Cities*. Coll. « Working Paper Series ». Dallas: University of Texas at Dallas, School of Management, 43 p.
- Liot, F. 2004. *Le métier d'artiste*. Coll. « Logiques sociales ». Paris : L'Harmattan, 295 p.
- Love, J. et Hubbard, T. 2005, « Paying for Public Goods ». Dans *Code: Collaborative Ownership and the Digital Economy*, sous la dir. de R. Ghosh, p. 207–229. Cambridge: MIT Press.
- Maffesoli, M. 1988. *Le temps des tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés postmodernes*. Coll. « La petite vermillon ». Parise : La Table ronde, 330 p.
- Missika, J.-L. et D. Wolton. 1983. *La folle du logis. La télévision dans les sociétés démocratiques*. Paris : Gallimard, 350 p.
- Mumford, L. 1967. *The Myth of the machine. Technics and human development*. New-York: Harcourt, Brace and World, 342 p.
- Nieckarz, P. 2005. « Community in Cyber Space? The Role of the Internet in Facilitating and Maintaining a Community of Live Music Collecting and Trading ». *City and Community*, vol. 4, no 4, p. 403-423.
- Organisation de coopération et de développement économiques. 1996. *L'économie fondée sur le savoir*. Paris : OCDE, 102 p.
- Organisation de coopération et de développement économiques. 2000. *Société du savoir et gestion des connaissances*. Paris : OCDE, 296 p.
- Pastinelli, M. 2007. *Des souris, des hommes et des femmes au village global*. Québec : Presses de l'Université Laval, 322 p.

- Renaud, G. 2010. *Les publications scientifiques en SNG et l'importance de la collaboration*. Coll. « Savoir.stat », vol. 11, no 1. Québec : Institut de la statistique du Québec, 8 p.
- Rifkin, J. 2005. *L'âge de l'accès : La nouvelle culture du capitalisme*. Paris : La Découverte, 393 p.
- Shang, R.A., Y.C. Chen et P.C. Chen. 2008. « Ethical Decisions About Sharing Music Files in the P2P Environment ». *Journal of Business Ethics*, vol. 80, no 2, p. 349–365.
- Snickars, P. et P. Vondereau (dir.). 2009. *The YouTube Reader*. Stockholm: National Library of Sweden, 511 p.
- Tellis, G. et D. Chandrasekaran. 2010. « Does Culture Matter? Assessing Biases in Cross-National Survey Research ». *International Journal of Research in Marketing*, vol. 27, no 4, p 329-341.
- Tepper S. and Hargittai, E. 2009. « Pathways to music exploration in a digital age », *Poetics*, vol. 37, no 3, p.227-249.
- Tétu, M. et G. Bellavance. 2009a. *Peer-to-Peer et musique enregistrée au Québec*. Montréal : Institut national de la recherche scientifique, Laboratoire art et société terrains et théories, 46 p.
- Tétu, M. et G. Bellavance. 2009b. *Internet et enregistrement sonore au Québec. Le système de distribution et ses flux financiers*. Montréal : Institut national de la recherche scientifique, Laboratoire art et société terrains et théories, 54 p.
- Tétu, M. (2010) *Le téléchargement pair-à-pair au Québec : un premier portrait statistique à partir d'une observation directe*. Coll. « Statistiques en bref », no 56. Québec : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 20 p.
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. 2005. *Vers les sociétés du savoir*. Paris : Éditions Unesco, 222 p.
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. 2009. *Cadre de l'Unesco pour les statistiques culturelles*. Paris: Editions de l'UNESCO, 99 p.
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. 2010. *Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel*. Paris : Éditions de l'UNESCO, 40 p.
- Liu, Y., H. Wang, Y. Lin et S. Cheng. 2008. « Modeling and quantifying the impact of P2P file sharing traffic on traditional internet traffic ». Dans *Proceedings – 22nd International Conference on Advanced Information Networking and Applications* (Okinawa, Japon, 25-28 mars 2008). Washington: IEEE Computer Society Press, p. 1428-1433.



Wolton, D. 2006. *Internet et après*. Coll. « Champs ». Paris : Flammarion, 320 p.

Zentner, A. 2006. « Measuring the effect of file sharing on music purchases ». *The Journal of Law and Economics*, Vol. 49, no 1, p. 63-90.

Zentner, A. 2008. « Online sales, Internet use, file sharing, and the decline of retail music speciality stores ». *Information Economics and Policy*, vol. 20, no 3, p. 288-300.